DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13204 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 12-LUNDI 13 JUILLET 1987

Nord-Sud : un geste soviétique ?

Curieuse inversion des attentes. Traditionnellement, les grandes rencontres internationales étaient marquées par la soigneuse mise en scène d'initiatives américaines. A la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui réunit, depuis le 9 juillet à Genève, pays industriels et pays en développement, c'est la délégation soviétique qui pourrait créer l'événement.

Un événement dont la portée concrète ne doit pas être surestimée. Il s'agirait pour l'URSS de se rallier, très tardivement, au Fonds sur les produits de base, dont l'idée avait été lancée lors de la CNUCED de Nairobi en 1976, mais qui n'a jamais vu le jour, faute de ratifications suffisamment nombreuses par les Etats. Les Etats-Unis avaient signé l'accord il y a sept ans, mais ne l'ont jamais fait avaliser par le Congrès. L'URSS avait, pour sa part, refusé d'entrer dans un système de stabilisation des prix des dix-huit principaux produits de base qui aurait impliqué la reconnaissance de l'idée d'un tiers-monde sous-développé, dont elle laisse l'entière responsabilité aux pays capitalistes.

Pourquoi envisager aujourd'hui un revirement, alors que les experts restent sceptiques sur la possibilité même de stabiliser des cours en chute constante par la constitution de stocks régulateurs ? La réponse semble double. L'équipe Gorbatchev cherche à jouer un rôle plus actif sur la scène internationale, et caresse l'espoir d'adhérer un jour au GATT, ce gardien des règles du jeu commercial international, en dépit de l'opposition de Washington, et même, si la réforme économique en cours l'autorise, d'entrer un jour au Fonds monétaire international.

En attendant, la CNUCED, forum de discussions plus que de décisions, permet d'effectuer une mini-percée sans grand danger. Encore faut-il y parvenir de façon suffisamment symbolique pour en tirer un bénéfice politique. En jouant sur le registre des matières premières, dont les cours déprimés sont à l'origine d'une bonne part des difficultés des pays endettés, les Soviétiques peuvent espérer redorer un blason passablement terni parmi les nations en développement. Ils peuvent, par la même occasion, marquer un point sur les Etats-Unis, qui leur ont laissé le champ totalement libre.

En envoyant à Genève un sous-secrétaire d'Etat adjoint, dont le rang a été ressenti comme une insulte par nombre de participants du tiers-monde, le département d'Etat avait voulu prouver son « mécontentement » face aux maigres résultats des précédentes CNUCED. Maigres résultats dont les Etats-Unis portent une bonne part de responsabilité, estiment leurs partenaires. Mais le fait est là. Si limitée soit-elle, la lueur d'espoir des jours à venir, à Genève, dépend de l'URSS.

Ouvriers éventuels de la onzième heure pour le Fonds sur les produits de base, les Soviétiques confirmeraient ainsi, une fois de plus, le sens de l'effet d'annonce de leurs nouveaux dirigeants. Ce n'est apparemment plus le cas des pays — comme la France — dont les initiatives ont sans doute le plus pesé par le passé dans les relations Nord-Sud, et qui, aujourd'hui, font preuve d'une étonnante retenue.

La fièvre en Amérique centrale et dans les Caraïbes

Panama : l'homme fort du régime est menacé

La crise qui secoue le Panama depuis plusieurs semaines a rebondi, vendredi 10 juillet. Des dizaines de milliers de Panaméens ont à nouveau réclamé le départ du chef des forces armées, l'homme fort du pays, le général Manuel Antonio Noriega. Ce dernier est de plus en plus contesté et par l'opposition et par Washington, qui exigent la démocratisation du régime.

Plusieurs milliers de Panaméens sont descendus dans les rues de la capitale, vendredi 10 juillet, pour réclamer la démission du chef des forces armées, l'homme fort du régime, le général Manuel Antonio Noriega. Le président Erik Arturo Delvalle a ordonné à l'armée, qui avait rejoint ses casernes depuis huit jours, d'aider la police anti-émeutes afin de faire respecter l'interdiction de manifester. Des dizaines de personnes ont été blessées à la suite de tirs tendus de chevrotine dès les premiers rassemblements, et une centaine d'opposants ont été arrêtés.

La crise politique qui agite le Panama depuis le 5 juin a éclaté lorsque l'ancien numéro deux de l'armée panaméenne, le colonel Roberto Diaz, a accusé le général Noriega de complicité de meurtres et de fraude électorale. Vite relayée par l'opposition dans le pays, la pression pour obtenir le départ du général a été accrue par le vote — le 25 juin dernier par le Sénat américain — d'une résolution demandant l'ouverture d'une enquête sur ses agissements et le rétablissement de la démocratie.

D. H.-G.

(Lire la suite page 5.)

Haïti : les pressions de l'opposition s'accentuent

La manifestation organisée le vendredi 10 juillet à Port-au-Prince pour exiger la démission du Conseil national du gouvernement (CNG) a été caractérisée par le réveil d'un fort sentiment anti-américain et parfois procastriste. Le comité de grève a maintenu l'ultimatum adressé au général Namphy, lui demandant de se démettre avant lundi.

« Nous voulons Castro ! » Des dizaines de milliers de personnes ont à nouveau manifesté vendredi 10 juillet en Haïti pour exiger le départ du Conseil national de gouvernement (CNG) et de son président le général Henri Namphy. Les slogans employés par les manifestants ont mis en évidence la montée d'un fort sentiment anti-américain et l'attrait croissant exercé par le régime castriste sur une partie de la jeunesse. *« Castro, nous sommes braves. Donne-nous des armes et des grenades pour la bataille »*, chantaient des centaines de jeunes le long des cortèges. Sur le ton de l'ironie, *« Faut appeler Reagan, Namphy est fichu »*, les slogans anti-américains ont été aussi abondamment repris par la foule, en particulier devant les représentants de la presse étrangère, venus en majorité des Etats-Unis.

La manifestation, convoquée par le comité de coordination de la grève générale, formé de cinquante-sept organisations politiques et syndicales qui conduisent le mouvement depuis plusieurs semaines, était conçue comme un *« plébiscite »* en faveur d'un éventuel nouveau Conseil national de gouvernement.

(Lire la suite page 5.)

La catastrophe de Bâle et la pollution du Rhin

« On n'est jamais quitte d'un accident chimique » nous déclare le président de Sandoz

Le 1er novembre 1986, un incendie dans une usine de produits chimiques du groupe Sandoz, près de Bâle, entraînait une des plus graves pollutions du Rhin. Après le risque nucléaire (Tchernobyl), le risque chimique... M. Marc Moret, président de Sandoz International, dans un entretien avec le Monde, *fait le point de cette catastrophe écologique et indique les mesures prises par son groupe.*

« L'incendie de la Toussaint vous a manifestement pris de court. N'est-ce pas étonnant pour une société centenaire ?

— Oui. Mais l'événement était tout de même d'importance. Et puis il faut rappeler une chose : quelques minutes après l'accident, nous n'étions plus les maîtres des lieux. C'étaient les autorités locales qui avaient pris en charge la lutte contre l'incendie. Nos hommes étaient à leur disposition et, pour quelques-uns d'entre eux, s'étaient intégrés à l'état-major de crise, mais sous l'autorité du canton de Bâle-Campagne.

— L'information aussi a été défaillante...

— C'est vrai, ce problème d'information nous a surpris nous-mêmes. Notre information, il faut le reconnaître, n'a pas été d'une efficacité exemplaire au départ.

— Pourquoi ?

— Nous n'étions pas en mesure, nous-mêmes, de connaître, à l'instant même où elles étaient réclamées, les composantes du dossier. Nous avons alors décidé, au sein de l'état-major de crise Sandoz, de ne dire que la vérité, rien que la vérité, mais seulement après l'avoir vérifiée.

— Vous n'aviez donc jamais connu d'accident majeur dans les dernières décennies ?

— Non. Mais Dieu sait combien d'exercices nous avions faits dans nos usines ! Evacuation du siège, scénarios d'explosions ou d'incendies dans les ateliers, etc. Nous venions de commencer l'automatisation de l'entrepôt en question le jour de l'incendie. Cette opération était presque terminée. Nous ne pouvions pas donner d'information exacte et précise dans les heures qui ont suivi. Nous savions en gros ce qu'il y avait dans le dépôt, mais nous ne pouvions pas affiner. Il n'était pas possible de dire combien de produits avaient brûlé et combien avaient été lessivés par l'eau des pompiers. Nous étions persuadés que la majeure partie des produits stockés étaient partis en fumée au-dessus de Bâle.

— Vous vous étiez donc préparés à un accident sans songer aux incidences sur le monde extérieur ?

— Par définition, un accident de ce genre est unique. Vous ne pouvez pas l'avoir programmé. De toute façon, une guerre ne se produit jamais selon le plan prévu ! Nous avons eu avec les médias des relations parfois tendues. Mais, je l'ai dit dans la conférence de presse qu'on m'a reproché d'avoir tenue tardivement, nous n'avons jamais menti. Nous n'avons donné que des informations vérifiées.

Propos recueillis par ROGER CANS.

(Lire la suite page 8.)

La ruée sur les routes







L'excision en procès

La coutume et le crime

La relativité des lois est vieille comme le droit. Et celle des coutumes, aussi ancienne que l'apparition de l'homme sur terre. L'arrêt que vient de rendre la cour d'appel de Paris sur une affaire d'excision relance le débat sur les limites de la tolérance à l'égard des « différences » culturelles — au sens large. Il souligne le vide juridique et l'embarras social face à des pratiques considérées, dans les pays où elles sont nées, comme une norme — au moins pour une partie de la population, — mais jugées chez nous inacceptables.

La cour a approuvé le tribunal correctionnel, qui s'était estimé incompétent, en considérant que l'affaire devait relever des assises, l'excision étant une « mutilation ». La cour a confirmé cette orientation, alors que le parquet estimait qu'il n'est pas souhaitable de soumettre à des jurés des faits qui embarrassent les juges professionnels.

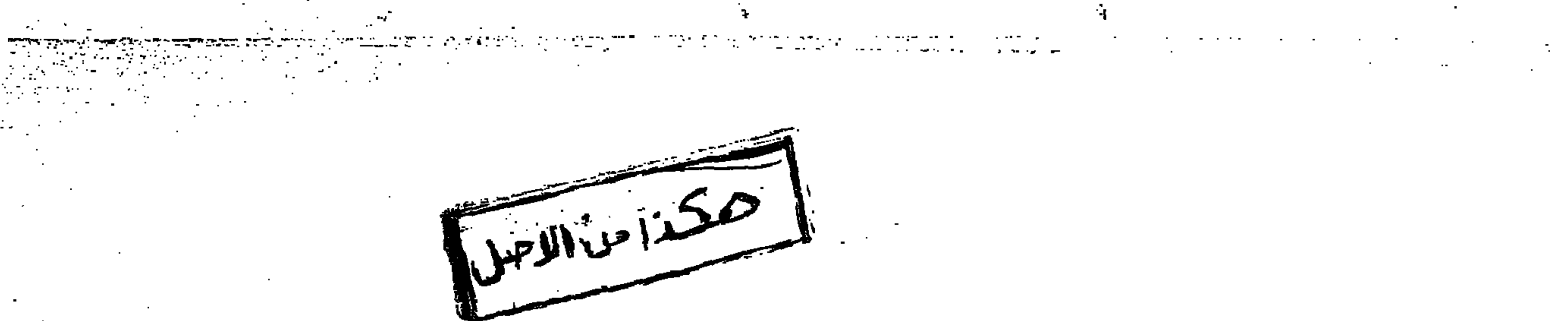
Dans ces affaires, qui ont suscité depuis dix ans, aussi bien en Occident que dans les pays concernés d'innombrables conférences internationales, s'affrontent deux stratégies chez ceux-là mêmes qui veulent défendre les droits de la femme. Pour les uns, la législation de notre pays doit être complétée dans un sens répressif, puis, dans ce domaine comme dans tous les autres, s'appliquer à tous ceux qui vivent en France. D'autres, au contraire, souhaitent qu'on mette l'accent sur l'éducation, la persuasion, des campagnes d'information plutôt que sur la répression.

« On ne devient pas Blanc quand on a quitté l'Afrique », a expliqué l'avocat du couple malien poursuivi pour avoir recouru à six reprises aux services d'une « exciseuse ». L'argument est fort, mais non décisif. L'immigration confronte ceux qui la vivent à toutes sortes d'adaptations — climatiques, matérielles, d'horaires, de logement, culturelles, — qui rendent illusoire le rêve de vivre sans changement. On ne saurait pourtant s'étonner que les Africains éprouvent à se déplacer avec toutes leurs coutumes autant de bonne conscience que les Occidentaux en mirent naguère à exporter les leurs, voire à les imposer. Le débat n'est pas seulement juridique. Il pose la question de la confrontation des cultures et celle — piégée — de la hiérarchie qu'il faut bien établir entre elles, quand la dignité humaine est en jeu.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire page 7 l'article de MAURICE PEYROT.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 12 juillet. – *Paris :* visite officielle de M. Hissène Habré (jusqu'au 14). – *Pékin :* visite de M. Helmut Kohl (jusqu'au 19). – *Pays-Bas :* congrès de l'Union mondiale libérale.

Lundi 13 juillet. – *Bruxelles :* conseil « Economie et Finances » de la CEE (13-14) ; conseil « Agriculture » de la CEE (13-14) ; – *Copenhague :* réunion européenne ministérielle de coopération politique. – *Inde :* élection présidentielle. – *Luxembourg :* conseil des ministres de l'agriculture de la CEE.

Mardi 14 juillet. – *Londres :* visite officielle du roi Hassan II (14-17).

Mercredi 15 juillet. – *Brésil :* la Confédération des travailleurs brésiliens appelle à la grève générale. – *Sofia :* visite de M. Papandréou. – *Damas :* visite de M. Ozal.

Vendredi 17 juillet. – *Etats-Unis :* visite officielle de Mme Thatcher.

Dimanche 19 juillet. – *Tokyo :* rencontre des responsables économiques du Japon et de la CEE. – *Portugal :* élections législatives anticipées et élections européennes.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Taper *LEMONDE*

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104, Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

Il y a dix ans

Le grand black-out de New-York

« BRAVO ! *Quelle idée magnifique !* » Les élégants invités du très chic Café de la Paix, à l'orée sud de Central Park, n'en reviennent pas de l'audace de l'hôtesse : toute la rue, tout le parc, plongés dans l'obscurité pour l'instant suprême du gâteau aux cinquante bougies ! Alors que la lumière tarde à revenir, les rires fusent en attendant une nouvelle surprise. *« Karen, tu as fait fondre les plombs de Manhattan pour voir les reflets ardents dans les yeux de ton mari »*, s'exclame l'époux émerveillé, pourtant blasé après dix grandioses anniversaires organisés par sa femme. Mais l'employé chargé de rallumer les torches en cristal trouve le temps un peu long. Nerveusement, il actionne les manettes, vérifie machinalement les plombs à la lumière des bougies. Rien. L'obscurité se prolonge, alors que les rires se font de plus en plus rares et que des visages inquiets et interrogateurs entourent les serveurs. Le patron se résigne à annoncer le pire : *« En raison d'une panne de courant, nous regrettons de ne pas pouvoir servir la suite du dîner... »* Le *« Oh no ! »* poussé à l'unisson par l'assistance marque le point d'orgue de cette soirée du 13 juillet 1977, si bien commencée et qui allait se transformer en cauchemar pour tous les New-Yorkais.

Bloody Wednesday ! Alors que, sur la pointe sud de Manhattan, l'on admire les feux du couchant, si tardif pendant l'été, une vingtaine de kilomètres plus au nord, dans le Westchester, un lourd orage chemine à travers le ciel. Enfin un peu de fraîcheur, après une de ces journées torrides à faire fondre les gratte-ciel... Dans la *control room* de la compagnie Consolidated Edison sur la 56e Rue, en plein cœur de Manhattan, l'ingénieur chargé de la surveillance des réseaux prépare tranquillement les manœuvres habituelles d'une chaude soirée d'été : entre 20 heures et 21 heures, alors que les bureaux n'ont pas encore mis hors tension leurs systèmes d'aération réfrigérée et que les appartements, occupés progressivement, commencent à consommer d'autant plus de kilowatts que la soirée est chaude et humide, les lignes de haute tension ont tendance à être surchargées. A ces moments, entre chien et loup, il faut savoir décider rapidement : baisse de tension de 1 % ou 2 %, un peu plus si nécessaire, en jouant rapidement entre le réseau sud, professionnel, et le réseau nord, résidentiel. Ainsi, personne n'est privé de courant, seuls les plus attentifs remarquant un léger affaiblissement de l'éclairage.

Première alerte

A la première sonnerie de l'alarme, l'ingénieur ne s'inquiète pas : si les choses empirent, le nord de l'État de New-York et le Canada fourniront l'appoint. Tout est prêt, suivant des plans détaillés, élaborés après la gigantesque panne du 9 novembre 1965, celle que les responsables de la compagnie jurent de pouvoir désormais empêcher. Non seulement pour plaire aux clients, pas toujours heureux, du monopole de fait exercé par « Con Ed » dans la région, mais aussi pour calmer les compagnies d'assurances, sévèrement malmenées lors des procès qui avaient suivi la panne. Mot d'ordre : *« Pas de coupures ! »*, car les coupures de courant, ce sont surtout des dégâts que les avocats américains chiffrent sans pitié devant des tribunaux.

20 h 37 : première alerte sérieuse. L'ingénieur remarque une baisse de tension sensible sur le réseau Westchester-Nord, le point d'entrée du courant « importé » dans la vorace ville de New-York. A ce moment-là, les cinq *boroughs* (bourgs) consomment 5 800 MW, fournis par les centrales *intra muros* (3 000 MW), par le nord de l'État et le Canada (1 200 MW) et par trois centrales de moyenne puissance situées à proximité de la ville. La réserve opérationnelle, confortable, est de 2 000 MW. Selon les indicateurs de la salle de contrôle, la baisse serait due à l'interruption de la ligne de haute tension entre les lieux-dits Buchanan et Millwood, deux points de transformation et de connexion. Sans s'affoler et avant d'en savoir



ROUIL

davantage, l'ingénieur attend que le générateur du lieu-dit Indian Point augmente son débit, afin de compenser cette perte momentanée. Or le contraire se produit : privé de débouché, le générateur s'arrête automatiquement, créant une surcharge supplémentaire sur les lignes parallèles. *« Que diable se passe-t-il ? »* Les imprimantes de l'ordinateur répondent aussitôt : deux transformateurs de 345 000 volts sont hors service, un troisième a disjoncté en raison d'une soudaine surtension.

Transpirant à la pensée que le pire n'est pas exclu, l'ingénieur a bientôt l'explication par téléphone : *« Une série d'éclairs successifs – « phénomène naturel rarissime »*, dira plus tard le président de « Con Ed » – *vient de frapper deux transformateurs*, annonce la voix d'un collègue. *Nous cherchons des fournisseurs dans le Nord. »*

« OK », soupire le contrôleur, les yeux rivés sur les indicateurs dont plusieurs clignotent déjà irrémédiablement. La tension du réseau nord de la ville approche de la limite basse, celle que certains appareils électriques n'acceptent plus. *« Il faut se résigner à délester deux ou trois secteurs »*, annonce l'ingénieur à la direction régionale. La réponse est aussi rapide que sèche : *« Pas question. « Con Ed » n'a pas de réserves financières suffisantes pour envisager des procès. Diminuez encore la tension, grignotez partout où cela est possible, en attendant le courant du Nord, qui ne saurait tarder. »*

La nuit souveraine

20 h 56 : *« Le phénomène naturel rarissime »* se reproduit un peu plus loin, à Sprain-Brook, au sud-est de Millwood. Le ciel, noir de rage, s'acharne sur le prolongement de la ligne déjà touchée, mettant hors service deux autres transformateurs. Pour des raisons inconnues, un troisième point de 345 000 V se referme automatiquement. La ligne est coupée sur un tronçon supplémentaire. A ce moment, le « trou » est déjà de 2 000 MW, que les systèmes de contrôle tentent de combler dans la réserve des centrales en service. Celles-ci répondent, mais la charge est trop grande pour les lignes de haute tension, protégées par des dispositifs automatiques.

21 h 19 : le courant du Nord commence à venir. Il submerge la seule voie qui relie encore le réseau de « Con Ed » aux autres réseaux. En quelques secondes, le dernier transformeur saute dans un feu d'artifice d'étincelles aux couleurs menaçantes.

21 h 24 : La compagnie « voisine », celle qui fournit l'électricité à Long-Island, propose un peu de courant. Une fois reliée au réseau de « Con Ed », la demande – trop grande, car désormais mal contrôlée, – chauffe les lignes en quelques fractions de seconde et les disjoncteurs coupent les entrées, automatiquement, provoquant la mise hors service de deux autres centrales, à Ravenswood et à Astoria.

21 h 30 : La salle de contrôle comprend que plus rien n'est possible. Par des coupures volontaires intermittentes, elle tente d'avertir les grands consommateurs, notamment les conducteurs du métro et des trains de banlieue, mais aussi tous ceux qui, dans les gratte-ciel de Manhattan, n'avaient pas encore compris. Les ingénieurs, accourus à la hâte vers la 56e Rue, ne peuvent que regarder, impuissants, les indicateurs revenir à zéro les uns après les autres. De surcharge en manque de débouchés, le système d'alimentation électrique le plus puissant du monde s'écroule à 21 h 36, alors que la nuit s'installe, souveraine. Huit millions de New-Yorkais tâtonnent dans le noir, incrédules. *« Pourtant, on nous avait juré qu'une nouvelle panne était impossible »*, disent-ils avec exaspération.

Les invités du Café de la Paix s'arrachent les cochers, qui, en temps ordinaire, promènent les touristes autour de Central Park et qui, ravis de l'aubaine, ont déjà mis de vraies bougies à l'intérieur de leurs lanternes. Un couple de provinciaux, venu à New-York pour une soirée, quitte un théâtre de Broadway pour trouver leur voiture bloquée derrière le rideau de fer électrique du parking. Ils dormiront sur la banquette d'une pizzeria. *« My God, personne dans le village ne nous croira... »*, soupire la dame, dont la robe en lamé ne capte plus aucun reflet.

Heureusement, les immeubles de bureaux, hauts de quarante, soixante, voire cent étages, étaient déjà vides lorsque la foudre frappa « Con Ed ». Mais plus bas, quelle pagaille ! Le métro et les lignes de banlieue nord et est, les plus fréquentées, sont totalement immobilisés à 21 h 30. Grâce aux signaux envoyés par la salle de contrôle, sur les 180 rames de métro en circulation à ce moment-là, seules 7 sont bloquées entre des stations. A la lumière des lampes de poche, ou dans le noir le plus absolu, les passagers sont évacués vers les plates-formes, où beaucoup d'entre eux décident de passer la nuit.

Convivialité ...et pillage

Pour ceux qui veulent à tout prix rentrer chez eux, les taxis, devenus collectifs, ou l'auto-stop sont les seules solutions, compliquées par de monstrueux embouteillages. Beaucoup ne rentrent à la maison que pour découvrir que leur immeuble est, lui aussi, privé d'électricité, et que monter quinze ou vingt étages n'est pas à la portée de tous les cœurs. Aux étages, les haltes sont agrémentées par des voisins charitables qui offrent thé et Coca-Cola aux courageux grimpeurs. Egoïste dans l'âme et par principe, New-York joue la convivialité. Pendant quelques heures...

Vers minuit, alors que les stations de radio – seuls liens, grâce aux générateurs de secours et aux piles, entre l'obscurité et la lumière – annoncent que rien ne sera fait avant plusieurs heures, les rues de Harlem s'agitent dans un vacarme croissant. Vitrines brisées et devantures défoncées, le pillage le plus débridé commence et gagne rapidement tous les quartiers populaires de Brooklyn et de Queens. Si la plupart des pilleurs raflent surtout les étalages de magasins d'alimentation, de vêtements et d'appareils ménagers, dans le Bronx une bande organisée « vide » le garage d'un concessionnaire Cadillac. Butin : cinquante voitures neuves. Le maire rappelle, par la radio, tous les policiers, mais, sur les 15 000 qui, à ce moment-là, se trouvent chez eux, 5 000 seulement répondent à l'appel... Malgré cela, 3 800 arrestations interviennent avant le lever du jour. Un commerçant noir se lamente : *« Lors de la panne de 1965, les gens étaient polis... »* Un commentateur du *New York Times* admet, en décrivant les rues vides couvertes de débris et le matin blême du lendemain, que *« l'Amérique a échoué face aux déshérités »*.

Vous dites « l'Amérique » ? Tiens donc ! « New-York en proie à ses démons », titre le *Los Angeles Times*, alors que le pays ricane devant les images vues à la télévision. La demande des autorités locales en faveur de la proclamation de l'état d'urgence fédéral est reçue froidement à Washington, où l'on conseille aux New-Yorkais d'user, pour résoudre leurs problèmes, de *« cette supériorité qu'ils affichent si volontiers et si souvent à l'égard des autres »*...

Les assureurs annoncent rapidement qu'ils ne prennent pas en charge les conséquences des *« actes de Dieu »*, c'est-à-dire de la foudre. Le maire se résigne donc à mettre en place un fonds d'urgence, destiné à aider les commerçants dévalisés.

« Consolidated Edison », menacée de nationalisation, rétablit le courant, progressivement, en vingt-cinq longues heures, et échappe au châtiment en parvenant à faire croire aux New-Yorkais que la tradition locale des records a été respectée : la panne du 13 juillet aura été la plus importante jamais vue au monde. Etonnés d'avoir survécu à une telle catastrophe, les habitants de l'« enfer » serrent les coudes et reprennent les chemins de tous les jours, sûrs de leur supériorité.

CHARLES LESCAUT.

ITALIE : en attendant la formation d'un gouvernement

Les initiatives du Parti socialiste embarrassent la démocratie chrétienne

ROME
de notre correspondant

Où est M. Craxi ? Comme le furet de la chanson, l'ancien président du conseil semble être partout, même si l'homme n'est plus aussi en évidence que naguère. Il est au siège de son parti, rue du Corso, au groupe du PSI, à la Chambre des députés, à l'hôtel Raphaël, dont il a fait, lui le Milanais, sa résidence romaine, parfois à Hammamet, localité tunisienne où il possède une villa. Toute l'Italie le cherche, à commencer par le secrétaire de la démocratie-chrétienne, M. Ciriaco De Mita, qu'il a fait lanterner plusieurs jours la semaine dernière avant de le recevoir en bras de chemise au siège de son groupe parlementaire.

Toute la gauche désormais se réfère à M. Craxi. Les trois petits partis dits « laïques » (sociaux-démocrates, républicains, libéraux) n'ont plus d'autre saint à qui se vouer depuis leur retentissante défaite aux législatives des 14 et 15 juin. M. Nicolazzi, secrétaire du PSDI, avait rendu les armes dès le *congrès de son parti, en janvier*, et des pans entiers de sa formation sont prêts à passer au PS. Le leader des républicains, M. Spadolini, est comblé d'avoir obtenu, lui, la présidence du Sénat, grâce essentiellement à M. Craxi. L'aile gauche des libéraux veut créer un « pôle laïque » avec le PSI.

Au PCI, le nouveau vice-secrétaire, M. Achille Occhetto, a *déjà pris les commandes*, au moins sur le plan médiatique.

Sa première *« sortie »* publique a été une rencontre dans les bureaux et les colonnes de l'hebdomadaire *Espresso* avec M. Claudio Martelli, adjoint de M. Craxi, au cours de laquelle il a proposé de travailler à la création d'une *« plus grande maison de la gauche italienne »*, qu'on pourrait dénommer par exemple *« Parti démocratique »*. *Certes* il y faudra des « étapes intermédiaires » ; mais M. Occhetto, longtemps étiqueté comme un « anti-craxien », n'a pas voulu laisser à la minorité modérée de son parti le monopole du rapprochement avec le PSI.

Les Verts, nouveaux venus au *Parlement*, ne sont pas insensibles aux sirènes : un de leurs leaders *historiques*, M. Marco Boato, n'est-il pas fréquemment cité dans les milieux socialistes comme un possible ministre de l'environnement ? Le dialogue avec le radical Marco Pannella est désormais quotidien : le *« gourou »* de la petite formation est désormais considéré lui aussi *« ministrable »*.

Pas de doute, en Italie on aime les vainqueurs, et M. Craxi en est visiblement un. Même dans la DC, l'ancien président du conseil trouve des défenseurs. Face à l'intransigeance du secrétaire, M. De Mita, le *président du parti, M. Arnaldo Forlani*, est convaincu qu'on ne *« contourne »* pas M. Craxi. M. Giulio Andreotti, qui fut, à la fin des années 70, un adversaire féroce du secrétaire du PSI, a lui aussi acquis la conviction qu'on doit *« faire avec »*.

Ces deux démocrates-chrétiens *sont d'ailleurs une fois de plus* considérés comme les plus à même de former un prochain gouvernement : M. De Mita, à qui ce rôle incombe tout naturellement, pourrait en effet craindre l'humiliation que sa première tentative ne soit sabotée par *M. Craxi et ses troupes*.

Le double jeu du PSI

Qu'entend faire le PSI, sur qui se concentrent de si grandes attentes ? C'est pour l'instant, plus de trois semaines après les élections, plus de quatre mois après l'ouverture de la crise, le secret le mieux gardé d'Italie. *« Annoncez clairement dans quelle majorité vous entendez entrer »*, lui réclame la DC. *« Examinons d'abord les programmes »*, répond le PSI. C'est une volte-face totale pour un parti qui, depuis le début des années 80, avait mis en avant le thème de la « gouvernabilité », c'est-à-dire de l'accord *possible*, au prix de sacrifices considérables, *sur un projet politique* populaire.

Il est vrai qu'à *la* différence *de* 1983 M. Craxi ne peut plus se proposer lui-même pour diriger le prochain gouvernement : avec 14,5 % des voix, contre 34,3 % à la DC, il y aurait là une manière de monopolisation excessive du pouvoir. Mais il ne s'agit pas pour autant de faciliter la tâche à l'adversaire numéro un, pour l'instant partenaire indispensable : la démocratie-chrétienne.

C'est pourquoi la tenue prochaine d'un référendum visant à mettre fin au petit programme nucléaire civil italien est l'initiative qui tient le plus à cœur aux socialistes. Déjà, alors que M. Craxi était président du conseil, le PSI avait lancé, en compagnie notamment de l'opposition radicale, un *« projet de référendum sur quelques thèmes relatifs à la justice »*.

M. De Mita n'est évidemment pas très enthousiasmé par ce genre de proposition ! Mais on n'a pas impunément été quarante années durant l'axe de la vie politique italienne : en conséquence l'état-major de la DC n'est pas très crédible lorsqu'il brandit la menace de son passage à l'opposition, avec un « jeu tous azimuts », c'est-à-dire sans exclure le PCI. Enrico Berlinguer, défunt *secrétaire du Parti communiste*, voulait que sa formation soit à la fois *« de gouvernement et de lutte »*. En fait, c'est le PSI qui est aujourd'hui en condition de jouer ce double jeu.

Le danger est cependant que les socialistes apparaissent à nouveau dans l'opinion comme des trublions, alors que plus de trois ans et demi durant *ils avaient été* le symbole de la stabilité avec leur leader installé au palais Chigi. M. Craxi n'est pas insensible à ce risque. Aussi lui voit-on ces jours-ci faire une lecture quasi littérale de la Constitution. C'est à un Parlement qu'il avait un jour publiquement traité de *« parc à bœufs »* qu'il revient, selon lui, *désormais de se prononcer* sur tous les sujets, sans que les secrétaires de partis ne *« précontraignent »* par des alliances stables des majorités automatiques.

Dans les faits M. Craxi laisse aux présidents des groupes parlementaires socialistes, et notamment à l'ancien ministre du travail, le très habile *M. Gianni De Michelis*, le soin des inévitables contacts avec la DC. Quant au chef de l'État, qui avait été si durement traité par le PSI lorsqu'il avait appelé M. Amintore Fanfani à former le *« gouvernement des élections »*, eh bien on proclame aujourd'hui que c'est à lui seul qu'il appartient de pressentir qui il veut, sans qu'aucun parti – aussi important soit-il – s'entremette !

C'est donc une tactique vif-argent *que M. Craxi entend mettre au service* d'une stratégie inchangée : faire évoluer le système politique italien, de sorte qu'un PSI dominant enfin la gauche puisse enfin alterner à la tête du pays avec une démocratie-chrétienne, devenue, elle, le noyau d'un bloc conservateur. Le parcours est certainement de longue haleine, mais *la* vision *ne manque* pas de souffle.

JEAN-PIERRE CLERC.

TURQUIE : les massacres de villageois kurdes

La « nouvelle stratégie » du PKK

Six opérations terroristes attribuées au Parti des travailleurs du Kurdistan, ont été lancées vendredi 10 juillet, au lendemain d'autres massacres perpétrés dans deux villages ; quatre villageois, dont un bébé de trois mois, ont été tués, et sept autres blessés dans la région de Diyarbakir. Un militaire a été tué dans une embuscade, et des bâtiments, dépôts de bois et de matériel de construction, ont été incendiés. Les trois partis d'opposition, auxquels le parti au pouvoir a refusé de s'associer, ont appelé en commun à une réunion du Parlement, tandis que la presse met en garde l'ensemble des partis contre l'exploitation politique d'une situation qui requiert « l'unité nationale ».

ISTANBUL
de notre correspondant

La recrudescence des opérations armées attribuées au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) depuis le début de l'année est le résultat des décisions prises par cette organisation lors de son troisième congrès, tenu en octobre 1986.

Celui-ci marquait, de l'avis des commentateurs, le début d'une *« nouvelle stratégie »* visant, au dire *du dirigeant du PKK*, Abdallah Ozecalan, à consolider le *« retour définitif au pays »* de l'organisation séparatiste fondée à la fin des années 70 avec pour objectif la *« création d'un Etat marxiste-léniniste au Kurdistan »*. Le coup d'Etat *militaire du 12 septembre* 1980 avait conduit le PKK à se replier en Syrie, pays qui constitue toujours son principal point d'appui.

472 morts depuis 1984

La question des relations avec la population avait été au cœur des débats du congrès, la multiplication, au cours de l'année 1986, d'opérations ayant fait plus de deux cents victimes n'ayant pas, beaucoup s'en faut, assuré à l'organisation le soutien désiré. La dissolution des *« unités de libération du Kurdistan »* (HRK) créées en 1984 lors de la reprise des attaques armées, et leur remplacement par l'*« armée populaire de libération du Kurdistan »* (ARGK) correspondent, d'après la résolution du congrès, au *« passage de l'étape de la propagande armée à celle de la fondation d'une armée de guérilla »*.

La lutte contre les *« protecteurs de villages »*, la milice kurde créée en 1985 par le gouvernement d'Ankara, a *été définie comme* prioritaire et s'est soldée depuis le début de l'année par l'assassinat, au cours de douze attaques, de plus de 100 villageois, en majorité des femmes et des enfants, et l'enlèvement de 63 personnes. Le bilan total des 665 opérations réalisées par le PKK *depuis 1984 s'établit à 472* morts, dont 313 civils.

Les méthodes du PKK, qui n'hésite pas à liquider physiquement, en particulier au sein de l'émigration kurde, les opposants à la politique définie par son dirigeant, et qui s'attaquent en Turquie à la population civile kurde, l'ont mis au ban des organisations kurdes de Turquie et d'Irak. Aucune d'entre elles n'a rejoint le *« Front national de libération du Kurdistan »* (ERLK), entre autres chargé de la propagande de l'organisation en Europe, et le mouvement des frères Barzani a récemment dénoncé l'accord passé en 1983 avec le PKK, qui assurait à ce dernier l'aide des *peshmergas* irakiens.

MICHEL FARRÈRE.

RFA

La visite du président von Weizsäcker à Moscou est considérée comme un succès

BONN
de notre correspondant

Avant même le retour de M. von Weizsäcker à Bonn, samedi 11 juillet, la visite du président de la RFA en Union soviétique a été saluée par l'ensemble des partis politiques ouest-allemands comme un moment important dans les relations germano-soviétiques. La publication intégrale, vendredi, par *les Izvestia* du discours prononcé en début de *semaine au Kremlin par le chef* de l'Etat ouest-allemand, dont des passages avaient été précédemment censurés par la *Pravda*, est considérée à Bonn comme un geste significatif de la part des dirigeants soviétiques.

Le chancelier Kohl a tenu, vendredi, au cours d'une conférence de presse, à rassurer ses alliés occidentaux en soulignant que les relations germano-soviétiques *devaient* être considérées dans une perspective européenne plus large.

Evoquant une éventuelle visite de M. Mikhaïl Gorbatchev à Bonn, le chancelier, qui doit se rendre toute la semaine prochaine en visite en Chine, a souhaité qu'elle puisse avoir lieu au cours du premier semestre de 1988, lorsque la RFA assurera la présidence de la *Communauté européenne*. *« Les relations germano-soviétiques peuvent gagner en dimension si, en renouant avec une tradition historique, nous portons notre regard non seulement sur nos relations bilatérales, mais également sur l'Europe dans son ensemble »*, a souligné M. Kohl.

Interrogé sur la liste de seize criminels de guerre remise au chef de l'Etat, et dont Moscou réclame *l'extradition, il a indiqué qu'elle* avait été transmise aux autorités judiciaires compétentes.

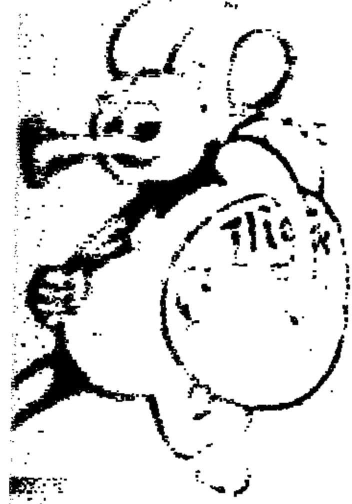
Nouvelle étape

Le principal, pour Helmut Kohl, est que cette visite ait marqué une *nouvelle étape dans les relations* entre les deux pays. Il en a exprimé ses remerciements à M. von Weizsäcker. D'autres contacts sont prévus ces prochains mois entre responsables des deux pays, notamment la visite du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, prévue d'ici à la fin de l'année à Bonn.

Dans ce contexte, le chancelier a également noté l'accroissement *« tout à fait extraordinaire »* du nombre des autorisations de séjour en RFA délivrées à leurs ressortissants par les autorités d'Allemagne de l'Est. Le gouvernement allemand s'attend pour cette année, a-t-il précisé, *que deux millions d'Allemands* de l'Est se rendent en visite en RFA, dont un million de retraités, et surtout un million de personnes plus jeunes au titre du rapprochement des familles. Pour cette catégorie de personnes, le nombre des autorisations de visite n'était encore que de vingt mille il y a trois ans.

HENRI DE BRESSON.





URSS

Les recrues d'Estonie payaient des pots-de-vin pour ne pas servir en Afghanistan

Le commissaire militaire de la République soviétique d'Estonie, *M. Roomet Kiudmaa, a été arrêté* pour corruption, écrit, mardi *7 juillet, le quotidien Dagens Nyheter* à Stockholm.

Selon le journal, M. Kiudmaa permettait aux appelés de la République d'Estonie d'effectuer leur service militaire *« ailleurs qu'en Afghanistan »* pour un pot-de-vin s'élevant à 1 000 roubles (environ 11 000 francs). Pour la somme de 500 roubles, les recrues pouvaient aussi échapper *aux travaux de nettoyage* dans les environs de Tchernobyl, après la catastrophe nucléaire de l'an dernier.

La radio suédoise a interrogé M. Karl Kimmel, procureur général d'Estonie, qui a reconnu que M. Kiudmaa avait été arrêté, mais n'a pas voulu évoquer les raisons de cette arrestation.

La radio suédoise a aussi indiqué que le ministre de l'intérieur de la République soviétique d'Estonie, M. Marko Tiber, aurait été obligé de démissionner de son poste et de quitter le Parti communiste à la suite de cette affaire, car il était au courant des *activités illégales de M. Kiudmaa* et n'était pas intervenu.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le pèlerinage à la Vierge de Levoca a attiré une foule considérable

Prague, *(AFP)*. – Le pèlerinage marial de Levoca, en Slovaquie orientale, l'un des plus célèbres sanctuaires de Tchécoslovaquie, a attiré une foule estimée à deux cent mille personnes – un chiffre tout à fait considérable dans un pays où la situation de l'Église catholique est *beaucoup moins assurée qu'en* Pologne. Des dizaines de milliers de pèlerins, selon des témoins, ont passé la nuit du 4 au 5 juillet à la belle étoile, sur la colline du sanctuaire, dans une région de forte tradition catholique – au Nord de la Slovaquie.

Le temps fort du pèlerinage, a été, dimanche, la bénédiction papale transmise par le vicaire de Spisska Nova Ves, le Père Stefan Garaj. Le nom du pape Jean-Paul II a été longuement applaudi par la foule qui brandissait des banderoles à l'effigie du souverain pontife et de la Vierge Marie.

Les catholiques tchécoslovaques, voudraient que le pape effectue une visite pastorale dans leur pays. Le cardinal primat de Bohême, Mgr Frantisek Tomasek, a ainsi proposé que le souverain pontife préside, en 1988, les cérémonies prévues pour la canonisation d'Agnès de Bohême. Mais, jusqu'ici, les autorités tchécoslovaques se sont montrées réticentes.

Pendant le pèlerinage, les prêtres avaient *multiplié* les appels au calme et à la discipline, demandant aux fidèles de ne pas scander de slogans et d'éviter les provocations de toutes sortes. Contrairement aux années précédentes, la présence policière est restée très discrète.

Toutefois, le dimanche matin, tous les accès à la ville de Levoca avaient été bloqués à la circulation par la police, ont rapporté des témoins. Par ailleurs, la plupart des cars de transport public auraient refusé de prendre des passagers pour Levoca. Les discothèques des environs ont exceptionnellement diffusé de la musique rock occidentale pendant le week-end afin de tenter d'attirer les jeunes et les dissuader d'assister au pèlerinage.

BIBLIOGRAPHIE

« Gorbatchev », de Dev Murarka

Un brouillon

Pour apprendre le Gorbatchev, faut-il vraiment *lire* Dev Murarka ? Ce journaliste indien, en poste à Moscou depuis vingt-trois ans, est correspondant de l'*Observer*, du *Jornal do Brasil* et de publications d'Europe du Nord. Il a pris ses fonctions presque en même temps que Brejnev. Il a connu cette période de corruption, de décadence, pendant laquelle s'épanouit ce qu'il appelle une mafia. Une période interrompue par Andropov, prolongée ensuite de quelques mois pendant l'interrègne de Tchernenko. Enfin arriva Gorbatchev, *bien décidé* à nettoyer la pétaudière, Gorbatchev non pas sujet mais héros du livre de Dev Murarka.

Qui est donc ce personnage, qui inquiète ou fascine adversaires ou amis, qui intrigue tous ceux qui accordent quelque intérêt à la chose publique ? Un gaillard qui contraste *si vivement* avec les *invalides* de corps et d'esprit qui restèrent si longtemps accrochés au portemanteau du pouvoir ? Certes. Un homme qui, après vingt ans marqués par les fameux menuisiers de la langue de bois, parle en toute circonstance comme vous et moi, ou plutôt comme Ivan et Gueorgui ? Bien sûr. Mais M. Gorbatchev est aussi et d'abord un dirigeant qui a entrepris de réformer le système, d'opérer *malgré les réticences* ou *l'opposition* de la « Nomenklatura », une restructuration *(perestroïka)* et d'instaurer dans la vie publique cette *glasnost* que l'on traduit approximativement par transparence.

Jusqu'où ira Gorbatchev ? Très loin, assure *Dev Murarka*, *qui voit* en son personnage non seulement un réformiste résolu à ravauder un système obsolète, mais un démocrate et un révolutionnaire. Il veut mener à son terme et avec méthode une tâche ébauchée par le brouillon Nikita Sergueïevitch Khrouchtchev. Et il est beaucoup plus radical. Dénonçant Staline, Khrouchtchev disait ou faisait dire en même temps *que le pire avait été évité parce que* le Parti était resté parfaitement sain pendant que des crimes étaient commis. Depuis la mort de Lénine jusqu'à nos jours, on reconnaissait les fautes des personnages les plus haut placés (à condition qu'ils soient déjà morts ou qu'ils aient été « épurés »), mais le dogme de *l'infaillibilité du Parti était intangible*. Gorbatchev ne prend pas les mêmes précautions : le Parti et son fonctionnement devraient être soumis, eux aussi, à la critique.

Que pense l'actuel secrétaire général ? Comment présente-t-il ses idées ? Comment réduit-il *peu à peu* les potentats de la période brejnévienne ? Quelle est la nature, quelle est la force des oppositions auxquelles il se heurte ? Le livre de M. Murarka est très éclairant à cet égard.

Admiration cocasse

Mais, après avoir distribué des éloges, il faut bien administrer quelques critiques. Dans sa préface, le biographe conjure le lecteur de n'être pas *« trop sévère »* avec lui. *« Méditez un peu sur mes idées lorsqu'elles heurtent vos idées reçues et vous mettent en fureur. Elles le feront, je vous l'assure. »* Après tout, même si on juge prudent d'attendre les résultats avant de porter un jugement sur la politique de Gorbatchev, *on peut lire avec intérêt* les considérations d'un auteur éperdu d'admiration pour son sujet.

C'est parfois cocasse – et ce parfois est euphémique. Dev Murarka sait gré à Gorbatchev de faire taire les laudateurs, mais semble lui-même n'avoir pas bien *compris* l'injonction.

Il y a plus grave. Ce livre est pratiquement inutilisable. Rédigé initialement en anglais, il est présenté dans une langue qui ressemble au *français, mais c'est écrit et traduit* à la-va-comme-je-pousse-le-stylo. Sous prétexte que l'auteur se sert pour ses revues de presse de publications anglaises au demeurant excellentes, les titres d'articles de la *Pravda* et autres journaux soviétiques sont *d'autre part cités en anglais dans* la version française de son livre, parfois sans référence de date. Ailleurs, Soviet suprême et tribunal suprême *sont allègrement confondus*.

Même la correction est bâclée. Ce n'est évidemment pas la faute de l'auteur, mais tout cela donne l'impression que l'on a entre les mains un brouillon.

BERNARD FÉRON.

★ *Gorbatchev*, de Dev Murarka. Ed. Ramsay, 435 p., 130 F.

Un article d'Aleksander Smolar dans « Esprit »

Les juifs dans la mémoire polonaise

Polonais et juifs : il est peu de *sujets* dont on ait *autant* parlé ces derniers temps – le film *Shoah* a largement contribué à relancer le débat, – mais qui restent, en fait, si mal connus. Plus on ignore certaines réalités, plus les opinions sont tranchées – et, dans certains cas, la confusion des *idées conduit* à *écrire* de véritables aberrations, à évoquer, par exemple, les « camps d'extermination polonais », quand il s'agit évidemment des camps implantés par les Allemands sur le territoire polonais.

Le dernier numéro de la revue *Esprit*, qui reproduit un article d'Aleksander Smolar « Les juifs dans la mémoire polonaise », d'abord publié en polonais par la revue *Aneks*, est donc tout particulièrement bien venu, même si naturellement il n'épuise pas le sujet, même si, naturellement aussi, il *n'est ni neutre ni* « au-dessus de la mêlée » : personne ne peut l'être.

Mais Aleksander Smolar, lui, sait de quoi il parle, rappelle un certain nombre de faits et de textes propres à faire réfléchir les amateurs de simplismes : ceux qui, très en flèche en France actuellement, considèrent que les Polonais sont antisémites par *nature, tradition et religion*, et que toute l'histoire de la Pologne peut et *doit s'interpréter selon cette grille* unique, en particulier leur « passivité » devant l'Holocauste dont ils furent témoins.

Ceux aussi, très nombreux en Pologne, qui considèrent comme scandaleux qu'on puisse même évoquer le problème, refusent d'être constamment traînés sur le banc des *accusés par des jurés qu'ils récusent*, et considèrent que certains feraient mieux de s'occuper un peu moins de l'antisémitisme polonais et un peu plus de la rafle du Vel'd'Hiv', et de la collaboration française.

Aleksander Smolar n'est pas « entre les deux », mais il s'efforce de faire honnêtement le point de la question, *dans son infinie* complexité. On peut contester certaines de ses conclusions, considérer que son émotivité vibre plus à certains faits qu'à d'autres, et en Pologne même, son texte n'a pas toujours été apprécié, y compris par certains intellectuels juifs, profondément attachés comme lui à la Pologne, et tout aussi passionnément *dévoués* à Solidarité. Mais le moins qu'on *puisse* dire est que son article mérite d'être lu et médité.

J. K.

Afrique

La visite de neuf députés français en Afrique du Sud

Les nouveaux ambassadeurs d'un pays où l'apartheid n'« existe plus »

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Les neufs parlementaires français (1) invités par le gouvernement sud-africain sont repartis, samedi 11 juillet, satisfaits. En quinze jours, M. Jean Kiffer (RPR), a constaté que l'apartheid n'*« existait plus et que la paix et la sécurité régnaient »,* M. Jean-Pierre Stirbois (Front national) est convaincu que *« le Parti national* [au pouvoir] *a raison »* et M. Jean-Pierre Chenardi, également du Front national, n'a *« jamais croisé un regard haineux ».* Bien sûr, tout n'est pas parfait dans *« ce pays dont la situation est unique au monde »,* comme le souligne l'adjoint de M. Le Pen, mais ses dirigeants *« font le maximum »,* tient à préciser M. Kiffer : *« Ce pays fait une révolution. Il est en marche vers les réformes : alors qu'on lui fiche la paix. »*

Ces députés, membres du groupe d'amitié France-Afrique du Sud, qui comptent quatre-vingt-dix-huit parlementaires, disent rapporter à Paris *« une image exacte de la réalité »,* car on ne *« leur a rien caché, on leur a ouvert toutes les portes ».* Ils ont même rencontré un ministre indien, et l'« assistant » de l'archevêque Tutu. Ils ont visité le bidonville de Crossroad près du Cap, la cité nouvelle de Khayelitsha où M. Chenardi a été frappé *« par l'harmonie des couleurs et les nouveaux espaces verts »* et, bien sûr, Soweto, *« une capitale, à côté de Dakar »* pour le député de la Moselle, M. Jean Kiffer.

Peu de dirigeants noirs

« De fait, constate tout de même M. Bruno Gollnisch (FN), *des leaders noirs, on n'en a pas vus beaucoup »,* à part le maire d'une cité proche de Pretoria et l'assistant de Mgr Tutu. A quoi bon après tout ? Le point de vue des autorités a satisfait la délégation. Incontestablement le message est bien passé. Pour les députés français, le suffrage universel n'est pas possible. *« Le but du gouvernement,* répète fidèlement M. Stirbois, *est de trouver une formule qui permette à toutes les ethnies existantes de vivre dans la plus grande prospérité sans que l'une puisse dominer l'autre. »* M. Kiffer est d'accord avec la formule du ministre de la santé indien : *« Une démocratie majoritaire est impossible dans une société hétérogène. »* M. Jean Brocard (UDF-PR) l'admet : *« Ces gens* [les Noirs] *ne sont pas plus bêtes que d'autres. Il faut former une élite. Ça prendra dix ans. »*

Les parlementaires français disent encore avoir découvert *« un pays en mutation », « calme », « où se côtoient toutes les races sans discrimination apparente »* et *« où la présence policière est pratiquement inexistante sans comparaison avec celle de la banlieue parisienne ».* Presque un pays de cocagne en somme, où, en tout cas, *« on fait mieux que partout ailleurs en Afrique ».* Ils sont repartis rassérénés par les efforts du gouvernement dans tous les domaines. Ils vont maintenant pouvoir propager *« la vérité »* déformée par la presse française et *« rendre compte de la bonne volonté du gouvernement* [sud-africain] *».*

Leur regret : la dégradation des relations entre Paris et Pretoria à cause du *« terroriste Pierre-André Albertini, ce coopérant qui a manqué à ses devoirs ». « Mitterrand,* affirme M. Stirbois, *se sert de ce malheureux pour des raisons de politique intérieure, pour ramasser les voix communistes. Ça vole assez bas. »*

Le député des Hauts-de-Seine a également été *« choqué »* par l'attitude de Mme Mitterrand à propos du rôle que celle-ci a joué dans la conférence qui a lieu actuellement à Dakar entre des personnalités afrikaners et une délégation de l'ANC (Congrès national africain) : *« C'est elle la responsable de la propagande de l'ANC. Elle s'est départie de son obligation de réserve. »* M. Kiffer surenchérit : *« J'accuse l'Elysée de saboter les relations France-Afrique du Sud. » « Dans un an,* conclut le barriste M. Brocard (après l'élection présidentielle), *l'Afrique du Sud sera de nouveau une grande amie de la France. »* Ces neuf nouveaux amabssadeurs vont certainement s'y employer.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) La délégatiion était constitué de trois députés du Front national : MM. Jean-Pierre Stirbois, Jean-Pierre Chenardi et Bruno Gollnisch ; trois UDF : MM. Jean Briane, Jean Brocard et Charles Desprez et de trois RPR : MM. René Couveihnes, Pierre Mauger et Jean Kiffer.

ALGÉRIE : le procès des activistes intégristes

Quatre condamnations à mort dont une par contumace

Médéa *(AFP).* – Quatre condamnations à mort, dont une par contumace, ont été prononcées, le vendredi 10 juillet, par la Cour de sûreté de l'Etat algérien, qui siège à Médéa (100 kilomètres au sud d'Alger), à l'issue du procès de deux cent deux activistes qui a duré trois semaines.

Après quatre jours de délibéré et alors qu'approchait l'heure de la prière hebdomadaire du vendredi, cinq condamnations à perpétuité, dont une par contumace, sept condamnations à vingt ans de réclusion, dont une par contumace, ont été également prononcées. Les condamnés ont une semaine pour se pourvoir en cassation.

Les autres accusés ont été condamnés à des peines allant de quinze ans de réclusion à un an de prison avec sursis, quinze des prévenus ayant été acquittés. Le procureur avait requis sept peines capitales et trois condamnations à perpétuité.

Les condamnations à mort ont touché les principaux lieutenants de Mustapha Bouiali, chef présumé du mouvement, tué lors d'un accrochage avec les forces de sécurité en janvier dernier. Il s'agit de Meliani Mansouri, d'Abdelkader Chebouti, de Mohamed Amamra et d'un prévenu en fuite.

Ces hommes étaient notamment poursuivis pour complot contre l'Etat, assassinats, attaques à mains armées, vols qualifiés et associations de malfaiteurs.

Les autres, qui ont aidé à divers degrés le noyau dur de l'organisation – qui a réussi pendant près de seize mois à échapper aux recherches, – étaient poursuivis pour complicité ou non-dénonciation de délits.

Mustapha Bouiali était entré dans la clandestinité en 1982 pour constituer une armée de fidèles dans le but de pousser les autorités algériennes à faire appliquer la charia (législation islamique). Ennemi particulièrement virulent du relâchement des mœurs, de l'alcool et de la mixité, le groupe, selon les débats, a rapidement versé dans la violence. En août 1985, il perpétrait ainsi un hold-up dans une entreprise d'Etat. Quelques jours plus tard, il attaquait une caserne de la police pour y voler des armes et des uniformes, tuant un policier.

Dès lors, la chasse à l'homme commençait. Les activistes intégristes essayaient de se regrouper en maquis aux environs de Larbaa, à 40 kilomètres au sud d'Alger. Au cours d'accrochages avec les forces de l'ordre, cinq gendarmes et un autre policier étaient tués.

Le groupe, harcelé par les forces de l'ordre, était démantelé progressivement. Son chef tombait le 3 janvier 1987. Seuls quelques hommes, dont quatre étaient jugés par contumace, continuaient à échapper à la police.

Djaffar Berkani, contre qui la peine de mort a été demandée, a été tué au soir du réquisitoire dans un accrochage dans la banlieue d'Alger.

Diplomatie

La rencontre ministérielle de Bujumbura

Ottawa devient, avant Paris, le premier contributaire de l'Agence francophone

Les ministres des affaires étrangères, ou leurs représentants, des pays ayant en commun l'usage du français, se sont réunis au Burundi du 7 au 10 juillet afin de procéder au bilan des réalisations conduites depuis le premier sommet francophone, tenu à Versailles et à Paris en février 1986, et de préparer le deuxième prévu à Québec du 2 au 4 septembre *(le Monde* des 7 et 10 juillet). La réunion a été marquée par la décision canadienne de doubler ses versements à l'Agence (francophone) de coopération culturelle et technique, ce qui fera de ce pays le premier commanditaire de l'organisation.

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

C'est par une séance-marathon nocturne, terminée à 3 h 30 du matin, et qui fit passer un petit air bruxellois sur la « famille francophone », réunie non loin des sources du Nil, que s'est terminée la rencontre dans la capitale burundaise. Ce zèle n'aura cependant pas été suffisant puisque les ministres des affaires étrangères de la quarantaine de nations attendues à Québec ont jugé utile de se revoir, dans cette ville, le 31 août, avant que n'arrivent les chefs d'Etat ou de gouvernement.

En dépit de l'annonce canadienne, le bilan d'un an et demi de coopération francophone peut paraître relativement mince, tel qu'il a été brossé, vendredi 10 juillet, à l'issue des travaux, par, d'un côté, le chef de la délégation du pays sortant, Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat français à la francophonie, d'autre part les représentants de la prochaine puissance invitante, Mme Monique Sandry, ministre canadien des relations internationales.

Le sommet de Paris, trop optimiste sans doute, avait retenu une centaine de projets les plus divers – de l'agriculture sucrière à l'informatique la plus audacieuse – et dont plusieurs devaient être prêts ou bien avancés pour le sommet de Québec. Pour ce qui a effectivement été réalisé, et qui, dans beaucoup de cas, l'aurait sans doute de toute façon été à travers la coopération franco-africaine, on peut citer plusieurs centres de formations agronomique ou artisanal. Une opération en apparence aussi simple que la section francophone du Salon du livre de Paris 1987 a généralement été considérée comme un ratage. Une autre mesure réputée relativement simple, le bac francophone universel, a été prise aux rêts des commissions et contre-commissions.

Que dire alors de projets plus ambitieux comme une agence francophone d'images ou la télévision francophone européenne (TV 5) étendue progressivement, du Nord au Sud, aux deux rives de l'Atlantique ? Le premier de ces projets s'est paraît-il heurté à des *« réticences corporatistes »* françaises ; le second, qui met en branle des intérêts politiques et financiers considérables, en a, pour le moment été apparemment victime, encore que M. Remillard ait cru pouvoir e annoncer le redémarrage *« en Amérique du Nord, début 1988 ».*

Quant à des projets aussi modestes que le *Guide francophone de l'énergie* et les premiers titres de la collection de livres de poche bon marché *« ils seront présentés, achevés, aux chefs d'Etat à Québec ».*

Le sommet prévu sur les rives du Saint-Laurent se contenterat-il de relancer les dossiers en souffrance ou taillera-t-il en outre du neuf ? Le projet d'ordre du jour tel qu'il a été résumé par le chef de la diplomatie burundaise, M. Egide Nkuriyngoma est très général et va d'*« une déclaration de solidarité francophone »* à l'examen de la situation politique et économique internationale et à la mise en œuvre de programmes communs de développement agricole, énergétique cultürel, scientifique, audiovisuel, etc. M. Nkuriyingoma a ensuite laissé tomber cet avertissement : *« Si la francophonie devait devenir compétition entre certains de ses membres, elle courrait à sa perte. »*

Emulation et rivalité

Si dans une telle entreprise qui, sur une base linguistique, regroupe trois ou quatre Etats ou communautés riches et une foule de nations du tiers-monde, l'émulation entre les premiers peut être source de dynamisme, la concurrence, voire la rivalité, que visait le ministre burundais sous le terme diplomatique de compétition, risquent de conduire à de sérieuses tensions.

A tout le moins, la réunion de Bujumbura a laissé, pour la première fois, émerger la rivalité entre, la France, le Canada fédéral et le Québec. La « montée » canado-québécoise est facilitée par l'éparpillement et l'enchevêtrement des instances française s'occupant de francophonie – sans parler des flottements inhérents à la cohabitation – qui a frappé la plupart des délégations. L'Elysée, Matignon, le Quai d'Orsay, la Coopération, le secrétariat d'Etat à la francophonie, le comité du suivi (1), qui avaient tous dépêché des délégués à Bujumbura, montraient souvent en séance plus que des nuances dans leurs positions. Aussi l'Elysée pencherait plutôt, comme Ottawa et Québec, pour une plus grande part de multilatéralisme tandis que la Coopération reste, en Afrique noire, plus attachée au bilatéralisme traditionnel. Or, aux yeux des Canado-Québécois et de la majorité des délégués africains ou arabes, la francophonie doit être *« avant tout multilatérale »* et mettre d'abord en action des programmes profitant en même temps au maximum de participants.

Le face-à-face franco-canado-québécois s'est notamment cristallisé autour de l'avenir de l'Agence de coopération culturelle et technique, créée en 1970, siégeant à Paris, regroupant presque tous les peuples employant le français et qui souffre depuis plusieurs années d'un certain désintérêt de la France. Ottawa et Québec, ainsi qu'une bonne partie des autres membres, souhaitent que l'Agence devienne le secrétariat permanent du sommet et le canal principal des fonds pour les projets. Paris a préféré jusqu'ici le comité international du suivi du sommet, créé en 1986.

Le « compromis » trouvé, après des discussions très serrées, n'en est pas un, puisqu'il propose aux chefs d'Etat l'instauration d'un *« comité consultatif provisoire »* s'intercalant entre l'Agence et le comité du suivi... Afin de sortir de cette peu glorieuse situation, Mme Landry, allant même peut-être plus vite que ne le désirait à l'origine Ottawa, a annoncé *in extremis,* lors de la conférence de presse clôturant la rencontre, que *« le Canada doublerait sa contribution à l'Agence »,* les nouvelles sommes étant versées directement sur le compte réservé au financement des programmes retenus par les chefs d'Etat.

Jusqu'à présent, le Canada fédéral était, après la France et avant la Wallonie-Bruxelles, le deuxième contributaire de l'Agence, avec 35 millions de francs par an. A cette somme s'ajoute la quote-part statutaire du gouvernement provincial québécois (4 millions de francs). Avec désormais 70 millions de francs, Ottawa devient, assez loin devant la France (45 millions de francs) le premier bailleur de fonds de la seule instance internationale permanente de la francophonie.

C'est une pierre qui ne peut passer inaperçue dans le jardin des Français, lesquels n'ont pas tardé à rappeler que Paris a réservé une enveloppe spéciale de 160 millions de francs pour la réalisation des projets choisis lors du sommet de 1986, et qu'il poursuivra son effort après le sommet de 1987. Mezza voce, certains responsables français, enfin, accusent les Canado-Québécois de chercher, sous couvert de *« militantisme francophone »* à s'emparer de positions commerciales françaises dans l'espace afro-arabe.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Et encore manquait-il le Commissariat général de la langue française et le Haut Conseil de la francophonie.

«Mesures de confiance» et «stabilité conventionnelle»

Les Occidentaux proposent deux négociations sur les forces classiques en Europe

Vienne *(AFP).* – Les seize pays de l'OTAN ont présenté, vendredi 10 juillet, à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), une proposition prévoyant une suite à la conférence de Stockholm sur les mesures de sécurité et de confiance en Europe, ainsi que des négociations sur le désarmement conventionnel en Europe.

Ce texte a été rédigé à l'issue de vives discussions qui ont opposé durant plus de huit mois les Etats-Unis et la France, hostile à des négociations sur le désarmement conventionnel *« de bloc à bloc »* entre l'OTAN et le pacte de Varsovie. La proposition présentée vendredi reflète le compromis franco-américain atteint lors de la réunion de l'OTAN de Reykjavik le 12 juin.

Les seize pays de l'OTAN proposent que les trente-cinq pays de la CSCE (toute l'Europe moins l'Albanie plus les Etats-Unis et le Canada) décident :

● d'une part, d'adopter de nouvelles *« mesures de confiance et de sécurité ».* Il s'agirait d'une phase deux de la conférence de Stockholm, tenue de janvier 1984 à septembre 1986, et au cours de laquelle les trente-cinq avaient adopté, notamment, un programme contraignant de notification et d'observation des exercices militaires ;

● d'autre part, que les vingt-trois pays qui sont membres de l'OTAN ou du pacte de Varsovie tiennent des négociations sur la *« stabilité conventionnelle »* en Europe. Des pourparlers informels ont déjà lieu depuis le 17 février à Vienne pour définir le mandat de ces négociations, qui concerneront l'Europe, *« de l'Atlantique à l'Oural ».*

Le lien entre ces dernières négociations et le reste du processus de la CSCE, sur lequel a toujours insisté la France, est assuré de la façon suivante :

– Les 23 devront *« tenir périodiquement des réunions d'échanges de vues et d'informations »* avec les autres participants, c'est-à-dire essentiellement les neuf pays neutres et non alignés. Déjà le chef de la délégation autrichienne, M. Rudolf Torovsky, a déclaré que ces possibilités d'informations lui paraissaient insuffisantes.

– Un résumé du mandat donné aux négociateurs sera intégré dans le document final de la CSCE de Vienne, et le texte intégral du mandat consigné dans le journal de la CSCE.

– La prochaine conférence à trente-cinq sur les suites de la CSCE sera informée du déroulement de cette négociation.

Les deux négociations, sur les suites de Stockholm et sur les armements conventionnels, devront, selon la proposition occidentale, débuter en 1988, dans une même ville qui n'est pas précisée. M. Torovsky a indiqué que l'Autriche allait proposer Vienne. La France préférerait pour sa part Genève.

Le chef par intérim de la délégation française, M. Marcel Tremeau, s'est félicité que ces négociations sur le conventionnel *« ne soient pas des négociations MBFR élargies ».* Les négociations MBFR (réduction mutuelle et équilibrée des forces) menées entre l'OTAN et la pacte de Varsovie, sans la France, englobent uniquement la zone centrale de l'Europe et sont dans l'impasse depuis près de quatorze ans à Vienne. M. Tremeau a estimé *« naturel »* que les nouvelles négociations sur le conventionnel entraînent l'arrêt des MBFR.

Le chef de la délégation américaine, M. Zimmermann, a déclaré de son côté que l'on était *« arrivé à concilier des divergences profondes ».*

De source occidentale, on estime que *« l'Est ne devrait pas avoir de difficultés à accepter les grandes lignes de ce texte ».* – (AFP.)

A l'issue d'un entretien avec M. Moubarak

M. Mitterrand affirme qu'il serait « absurde » de vouloir écarter l'URSS d'une conférence de paix sur le Proche-Orient

Genève (AFP) – Le président Mitterrand a estimé, vendredi 10 juillet, à l'issue d'un entretien avec le président égyptien Hosni Moubarak, que des progrès avaient été réalisés dans la voie d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient, mais qu'il est *« absurde de nier les réalités »* en voulant en écarter l'URSS.

Le président français, répondant aux questions des journalistes à l'issue de l'entretien de quarante-cinq minutes, a indiqué que la plupart des pays en cause étaient désireux de voir cette conférence se tenir, mais que des résistances se manifestaient encore, particulièrement en Israël. *« Il appartient à Israël,* a-t-il dit, *de fixer sa propre position, dans ses relations entre dirigeants et partis de ce pays. Cela peut retarder les choses. »*

Soulignant qu'il n'est pas *« devin »* pur savoir quand de pareilles assises pourraient se tenir, M. Mitterrand a considéré qu'*« une conférence de ce type pourrait être utilisée pour approfondir les relations bilatérales entre les différents antagonistes de cette région »* et qu'elle aurait *« un effet important sur l'environnement ».* Comment, en pareil cas, s'est-il demandé, pourrait-on éviter de parler, donc de tenter de régler les autres conflits dans la région, une référence à la guerre Irak-Iran.

Le chef de l'Etat français a rejeté l'argument de tous ceux qui affirment qu'il faut empêcher les Soviétiques de pénétrer dans la région, allusion aux adversaires d'une participation de l'URSS à une conférence internationale. *« Ils y sont déjà,* a-t-il dit, *et depuis longtemps. »*

« Il est absurde de nier les réalités, a ajouté M. Mitterrand, qui s'est demandé comment on pourrait régler le conflit israélo-arabe *par un débat international d'où seraient absents ceux qui déterminent, plus que d'autres, les choix et les décisions. »*

Deux ambassadeurs

M. Alain Deschamps au Burkina-Faso

M. Alain Deschamps a été nommé ambassadeur de France au Burkina-Faso, en remplacement de M. Jacques Leblanc.

[Né le 18 juillet 1928, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales et de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Deschamps a été en poste à Dar-Es-Salaam en Tanzanie (1961-1963), en Thaïlande (1963-1967) et à la mission de la France auprès de l'ONU à New-York (1967-1971), puis deuxième conseiller à Saigon (1971-1973). Il était ambassadeur à Moroni (Comores) depuis janvier 1983.]

M. Jacques Leclerc au Kenya

M. Jacques Leclerc a été nommé ambassadeur de France au Kenya, en remplacement de M. Michel Van Grevenynghe, a annoncé vendredi 10 juillet le Quai d'Orsay.

[Né en 1938, ancien élève de l'ENA, M. Leclerc a été notamment en poste à Phnom-Penh (1966-1969), chef de la mission d'aide et de coopération à Abidjan (1973-1975), sous-directeur des affaires économiques et financières du Quai d'Orsay (1976-1980) et ambassadeur au Rwanda. Depuis juillet 1984, il était ambassadeur aux Philippines.]

Prochaine visite de M. Raimond en Côte-d'Ivoire et en Angola

M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, se rendra en visite officielle en Côte-d'Ivoire du 15 au 17 juillet et en Angola du 17 au 18 juillet, a annoncé, vendredi 10 juillet, le porte-parole du Quai d'Orsay.

M. Raimond, qui aura plusieurs entretiens avec le président Houphouët-Boigny, avait accompagné M. Chirac en Côte-d'Ivoire en décembre dernier, mais ce séjour marque la première visite officielle d'un chef de la diplomatie française en Côte-d'Ivoire depuis celle de M. Roland Dumas, il y a trois ans.

A Luanda, M. Raimond aura des conversations avec son homologue angolais et avec le ministre d'Etat pour le secteur de la production, de l'énergie et des pétroles. Il visitera notamment la municipalité de Soyo, sur la côte atlantique, dans une région pétrolière.

En se rendant en Angola, M. Raimond *« entend marquer que la politique africaine de la France ne s'arrête pas aux frontières de l'Afrique francophone »,* a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay.

Amériques

La fièvre en Amérique centrale et dans les Caraïbes

Haïti : les pressions de l'opposition s'accentuent

(Suite de la première page.)

Le groupe des 57 a demandé au général Namphy et au CNG de démissionner *« avant lundi matin au plus tard »*. Sous une chaleur écrasante, les manifestants ont aussi mis en cause l'armée, qui a provoqué la mort de plus de vingt personnes en réprimant les émeutes.

Les manifestations se sont déroulées sans incidents majeurs. Dans l'après-midi toutefois, les forces de l'ordre ont tiré des grenades lacrymogènes sur un petit groupe qui se trouvait devant le Palais national. Face à ces manifestations, le CNG et son président se sont, depuis cinq jours, cantonnés dans un silence total, sans même répondre aux demandes de concertation des partis du centre. Les observateurs estiment toujours peu probable que le général Namphy, qui compte sur l'*« appui total »* de l'armée, se laisse émouvoir par les démonstrations de rues, même s'il est qualifié aujourd'hui de *« duvaliériste »* par le comité de grève. Le patronat haïtien a appelé, lui, à un dialogue entre les différentes parties pour résoudre la crise actuelle. Dans un communiqué signé par six des principales organisations patronales du pays, le secteur privé, qui affirme sa solidarité avec les parents des victimes des derniers événements, souligne sa *« désapprobation profonde de la violence qui fut la cause de tant de peine »*.

Un des dirigeants politiques les plus en vue en Haïti, M. Leslie Manigat, secrétaire général du Rassemblement des démocrates nationaux progressistes (RNDP) a pour sa part renouvelé à la télévision sa proposition d'une solution de *« compromis »* élargissant la composition du CNG à sept membres au lieu de trois aujourd'hui. Selon M. Manigat cette solution devrait permettre d'éviter l'irréparable, à savoir *« un affrontement violent entre deux parties intransigeantes dans la situation catastrophique que vit le pays »*. Un des dirigeants du comité des 57, M. Jean-Claude Bajeux, qui dirige un centre œcuménique des droits de l'homme, a affirmé que *« si lundi ils [le CNG] n'acceptent pas de démissionner, nous trouverons d'autres moyens pour nous opposer au gouvernement. »*

Le Conseil électoral provisoire haïtien (CEP), qui doit organiser les prochaines élections conformément à la Constitution, et dont la réduction du rôle par décret avait été à l'origine des manifestations, vient lui aussi d'être mis dans une position difficile. Le CEP a en effet été obligé de démentir, dans le contexte anti-américain actuel, avoir rencontré à Port-au-Prince un responsable du département d'Etat américain, M. Richard Holwill, sous-secrétaire d'Etat adjoint, chargé des affaires caraïbes. C'est un communiqué de presse de l'ambassade des Etats-Unis qui avait fait état de cette rencontre.

Dans un communiqué signé de ses neuf membres, le CEP se dit *« profondément surpris et indigné »* par cette information et affirme qu'à aucun moment il n'a eu à recevoir M. Holwill ou à solliciter une entrevue avec lui. Selon l'ambassade des Etats-Unis, l'envoyé du département d'Etat, avait précisé lors de cette rencontre que *« dans une démocratie, les gouvernements sont changés par le moyen des élections non par des manifestations »*. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Panama : l'homme fort du régime est menacé

(Suite de la première page.)

Ce rebondissement a provoqué une violente réaction des autorités panaméennes, accusant Washington d'*« ingérence manifeste »* dans les affaires du pays. Le Panama, dont les ressources proviennent essentiellement du canal, avait signé en 1977 l'accord Torrijos-Carter, qui devait permettre au pays de retrouver sa souveraineté en l'an 2000 sur la lucrative liaison transocéanique. Le pays fait aussi partie du groupe de Contadora, qui œuvre pour une solution négociée dans le conflit d'Amérique centrale concernant le Nicaragua.

Les autorités panaméennes estiment que les Etats-Unis souhaitent remettre en cause l'accord sur le canal et réduire à néant leur engagement au sein de Contadora. Les accusations contre le général Noriega ne sont qu'un *« prétexte pour déstabiliser le pays »*, a déclaré le président de l'Assemblée nationale, M. Olivio Diaz, au cours d'une tournée européenne qui l'a conduit successivement en Espagne, en Italie et en France pour exprimer son point de vue.

M. Olivio Diaz, qui a regagné Panama vendredi, espérait qu'un accord entre le parti au pouvoir (l'UNADE) et celui de l'opposition (l'ADO) pourrait mettre un terme à cette crise. *« De toute manière,* indiquait encore le président de l'Assemblée nationale, *nous ne pensons pas que les Etats-Unis vont commettre la même erreur avec nous qu'avec Cuba ou le Nicaragua. Nous trouverons une formule pour continuer à travailler ensemble. »* Le président de la République a cependant indiqué qu'une enquête serait ouverte sur les accusations portées par le colonel Diaz.

Il est vraisemblable que les Etats-Unis ne laisseront pas se détériorer une situation dans un pays qui abrite de nombreuses bases militaires américaines, et dont le canal représente encore un intérêt stratégique évident. Mais il semble en revanche de plus en plus probable que la pression populaire panaméenne, alliée à une indéniable pression américaines provoqueront, d'une manière ou d'une autre, une réforme du système panaméen, dont le général Noriega devrait être le premier à faire les frais.

C'est bien en ce sens qu'il faut interpréter la virulente déclaration des forces de défense de Panama, le 27 juin dernier, qui estimait, à propos de la crise actuelle : *« Usant de calomnies, de chantages, de diffamations et de menaces, des citoyens des Etats-Unis d'Amérique ennemis de notre pays, alliés à des forces politiques locales aux objectifs obscurs, dirigés et financés à l'échelon international, ont tenté, par les procédés les plus ignobles, de jeter le discrédit sur la République de Panama et ses autorités civiles et militaires. »*

D. H.-G.

Le petit Néron de l'Amérique centrale

Le général Manuel Antonio Noriega a de qui tenir : son mentor et son modèle s'appelait Omar Torrijos, lui aussi général en chef de la garde nationale, devenu, depuis peu, la force de défense du Panama. Malheureusement pour ce petit pays d'Amérique centrale de deux millions d'habitants à peine – qui doit sa fortune à son canal et à sa politique fiscale très généreuse à l'égard des dépôts bancaires en dollars – l'élève n'a *ni la stature ni* la personnalité charismatique du maître.

Après avoir pris le pouvoir lors d'un coup d'Etat en 1968, le général Torrijos met en place un *régime autoritaire,* teinté de populisme. Une dictature « douce » qui n'a rien à voir avec la brutalité des *autres dictatures d'Amérique* latine. Mais une dictature quand même qui ne laisse guère d'espace à l'opposition. Omar Torrijos meurt en juillet 1981 dans un accident d'avion. A l'époque, rares sont ceux qui osent évoquer l'hypothèse d'un attentat contre l'« homme fort » de Panama, celui qui avait réussi après de laborieuses négociations à reconquérir – pour l'an 2000, il est vrai – le canal construit par les Etats-Unis au début du siècle.

Cette hypothèse prend plus de poids aujourd'hui à la suite des révélations fracassantes faites le 8 juin par le colonel Roberto Diaz Herrera. Selon le colonel Diaz, chef d'état-major de la force de défense jusqu'à sa mise à la retraite au début de juin *« pour raison de santé »,* le général Noriega aurait joué un rôle dans la mort d'Omar Torrijos, *déguisée en accident.*

De plus, le général Noriega serait également impliqué dans l'assassinat d'un de ses opposants, l'ancien ministre adjoint de la santé, Hugo Spadafora. Cet idéaliste a combattu avec la guérilla sandiniste contre la dictature marxiste de ses anciens amis, se rallia aux « contras » anti-sandinistes, financés par Washington. Son corps, décapité portait de profondes marques de tortures dont un mystérieux symbole « F 8 » gravé dans la chair. Il fut découvert en septembre 1985 au Costa-Rica, près de la frontière avec le Panama. Plusieurs témoins avaient affirmé, à l'époque, qu'ils avaient assisté *quelques heures avec sa mort,* à l'arrestation de Spadafora par des militaires panaméens.

Le général Noriega avait plutôt mal réagi aux nombreuses insinuations qui le désignaient comme le commanditaire de cet assassinat. Et quand le président de la République, M. Nicolas Ardito Barletta, avait osé proposer l'ouverture d'une enquête, le général Noriega l'avait aussitôt contraint à la démission – le même sort attend-il son successeur, M. Delavalle qui se permet à son tour de demander une enquête, cette fois-ci sur le général lui-même ?

Quelle ingratitude, en effet de la part d'un président qui tenait son pouvoir des militaires ! Car, comme vient de le confirmer le colonel Diaz qui a lui-même participé au truquage des résultats électoraux de mai 1984, M. Barletta n'a dû sa victoire qu'à l'intervention des hommes du général Noriega dans le décompte des suffrages.

Cette accusation n'est une surprise pour personne. Ni pour l'opposition de droite, dont le candidat M. Arnulfo Arias, malgré ses quatre-vingt-deux ans, était le favori, *ni* pour les Etats-Unis qui avaient une préférence marqué pour M. Barletta, le candidat *choisi par le général Noriega* lui-même.

On sait aujourd'hui que l'ambassade des Etats-Unis à Panama avait informé Washington de l'ampleur de la fraude. Cela n'avait pas empêché le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, d'assister en toute connaissance de cause à *la cérémonie d'investiture* de M. Barletta en octobre 1984. A cette époque, le général Noriega était encore l'homme de Washington et *rien ne pouvait se faire à Panama sans* lui, ni surtout contre sa volonté.

Le rôle du « New York Times »

Que s'est-il passé pour que deux ans plus tard, le général Noriega devienne l'homme à abattre ? *Dès juin 1986, en effet,* soit un an exactement avant les révélations du colonel Diaz, le *New York Times* publiait une série d'articles visiblement inspirés par les plus hautes autorités de Washington, en particulier au sein de la CIA. Ces articles révélaient avec un luxe de détails les abominations du général Noriega soudain devenu une sorte de petit Néron de l'Amérique centrale : cruel, avide, sans scrupules, et surtout – c'est la raison sans doute de ce déballage tardif ! – très peu fiable pour diriger un pays aussi important pour la sécurité des Etats-Unis, déjà aux prises avec le problème du Nicaragua. Les informations que le général Noriega auraient transmises à Cuba et à l'URSS sur les activités des Etats-Unis à Panama n'ont pas non plus arrangé les choses, même si l'homme fort de Panama a travaillé pendant de longues années pour la CIA, en particulier lorsqu'il dirigeait les services de renseignements militaires de son pays entre 1970 et 1982.

Curieusement, ces accusation eurent très peu d'effet à Panama. Le général Noriega était encore bien en selle et le *New York Times* ne citait que des sources contraintes à l'anonymat, à l'exception du sénateur républicain *Jesse Helms. Celui-ci* accusait alors le général Noriega de *« diriger la plus importante organisation de trafic de drogue dans l'hémisphère occidental ».* C'est peut-être vrai mais c'est tout à fait insuffisant pour discréditer un dirigeant en Amérique latine où la drogue est considérée avant tout comme un problème créé par les Etats-Unis.

Il est de notoriété publique que l'armée panaméenne, un peu comme l'armée bolivienne, s'est transformée au cours des années en une sorte de mafia qui contrôle toutes sortes de trafics et perçoit des commissions sur le blanchissage de l'argent de la drogue, sur la vente de visas ou de passeports, etc. Le colonel Diaz, soudain touché par la grâce, a expliqué l'origine de sa fortune personnelle par ce genre d'activité. Et ce n'est sans doute pas avec les 1 200 dollars (environ 7 000 F) de sa solde mensuelle que le général Noriega a pu acheter *des parts importantes dans* une banque et s'offrir trois maisons dont une dans le sud de la *France !*

Selon des documents publiés l'an dernier, les Etats-Unis avaient évoqué dès 1972 la possibilité d'éliminer celui qui n'était alors *que lieutenant-colonel.* Les responsables de la lutte contre les stupéfiants, en effet, avaient *soumis au président* Nixon *un scénario* qui suggérait notamment *« l'immobilisation totale et complète »* (euphémisme pour parler d'assassinat) de celui qu'ils considéraient déjà comme le grand *caïd de la drogue en Amérique* latine. Finalement, la raison d'Ett avait prévalu et les Etats-Unis avaient préféré maintenir de bonnes relations avec un homme qui leur a rendu d'éminents services par la suite. *Jusqu'à ce qu'il* devienne un personnage vraiment trop encombrant.

BERTRAND DE LA GRANGE.

ÉTATS-UNIS : l'audition d'Oliver North devant le Congrès

Le rêve secret de l'ancien directeur de la CIA

WASHINGTON
de notre correspondant

L'Amérique continue de se passionner pour le témoignage d'Oliver North sur l'affaire de l'« Irangate ». Les télégrammes de soutien affluent à la Maison Blanche et au Congrès, où des dissensions se sont fait jour, pour la première fois, entre les membres de la commission d'enquête. L'audition du lieutenant-colonel doit se poursuivre lundi 13 juillet avant de laisser la place à l'amiral Poindexter, dont la déposition est désormais considérée comme capitale.

Même dans les aventures de James Bond, lorsqu'on décrit une organisation paramilitaire secrète tentant de déterminer le cours de l'histoire, on place à sa tête un malade opérant d'une île déserte, et non pas un dirigeant américain de premier plan tirant les ficelles de la Maison Blanche.

La fiction cinématographique risque pourtant d'avoir à se mettre à la hauteur de la réalité politique, *maintenant qu'on a appris,* vendredi 10 juillet, que l'ancien directeur de la CIA, William Casey, *mort en mai dernier d'une* tumeur au cerveau, avait rêvé de créer une « entité » capable de mener, *à l'insu de tous,* toute action secrète nécessaire au bien de l'Amérique et de la démocratie.

Comme s'il s'agissait de la plus banale des choses, le lieutenant-colonel North a ainsi expliqué à la commission d'enquête parlementaire sur l'« Irangate » que le « directeur » avait été si content de la trouvaille du financement des « contras » par les ventes d'armes à l'Iran qu'il s'était mis en tête de créer *« une entité capable de mener des opérations ou activités de soutien aux objectifs de la politique étrangère américaine,* [et] *qui ne soit liée à rien, autofinancée et indépendante des budgets votés par le Congrès ».*

Et cette idée, a demandé Me Liman, le conseiller juridique du Sénat, ne vous a pas choqué ? *« Je ne suis pas choqué »,* a répondu le lieutenant-colonel, pour qui il n'y aurait rien de mal à cela, pourvu que les activités en question soient autorisées par le *« commandant en chef »,* c'est-à-dire le président des Etats-Unis.

Baptisée l'« Entreprise », cette organisation aurait présenté l'avantage de ne pas être soumise, contrairement à la CIA, au contrôle de la Chambre et du Sénat, qu'« Ollie » et ses amis *considèrent décidément comme* des obstacles à la défense de la liberté. Et si demain, sous un *autre président,* a *demandé un* représentant républicain, d'autres responsables de cette *entité décidaient, par exemple,* de soutenir les sandinistes ?

Le lieutenant-colonel a souri largement : *« Ils feraient alors bien de prendre garde à moi »,* et sa réponse lui a tellement plu qu'il s'est figé dans une expression de béatitude satisfaite.

BERNARD GUETTA.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Manifestations contre la vie chère : deux morts

Saint-Domingue *(AFP).* – Deux personnes – un étudiant et un bébé de trois mois – sont mortes et plusieurs centaines d'autres ont été arrêtées ces derniers jours en République Dominicaine à la suite de manifestations et de mouvements de grève contre la hausse du coût de la vie. Les incidents les plus graves se sont produits à Santiago (à 150 kilomètres au nord-ouest de Saint-Domingue), la deuxième ville du pays, et à San-Francisco-de-Macoris (100 kilomètres au nord-ouest de la capitale).

A San-Francisco, complètement paralysée par la grève vendredi 10 juillet, un camion de l'armée et plusieurs bâtiments, dont un motel, ont été incendiés. Les manifestants réclamaient la conversion de ce motel en local scolaire.

Ces mouvements sociaux sont provoqués par la dégradation des services sociaux et la montée du chômage, qui touche environ 30 % de la population active. Depuis cinq ans, la République Dominicaine est accablée par une grave crise économique. En avril 1984, de violentes manifestations avaient éclaté dans le pays faisant une centaine de morts.

● **SURINAME : un pilote américain et un mercenaire français tués.** – Un Américain, pilote d'hélicoptère, et un Français ont été tués, vendredi 10 juillet, au cours de violents combats qui ont opposé pour la troisième journée consécutive des rebelles aux soldats gouvernementaux. Le pilote américain était au service de l'armée surinamienne, alors que le Français, un ancien légionnaire, se battait aux côtés des rebelles. – *(Reuter.)*

Proche-Orient

La crise entre Téhéran et Paris

M. Rafsandjani affirme que l'Iran n'a pas l'intention de rompre ses relations diplomatiques avec la France

L'hodjatoleslam Rafsandjani, le président du Parlement iranien, s'est prononcé, vendredi 10 juillet, pour *la première fois, sur la crise entre* Téhéran et Paris, assurant que l'Iran n'a pas l'intention de rompre ses relations diplomatiques avec la France *« à moins que celle-ci ne prenne elle-même l'initiative ».* Jusqu'ici, les déclarations françaises sur la crise entre Paris et Téhéran, notamment l'interview au *Monde* de M. Jacques Chirac, n'avaient suscité aucune réaction en Iran, les quotidiens et la radio évitant tout commentaire sur cette affaire. M. Rafsandjani a affirmé qu'il en était de même en ce qui concerne les relations avec la Grande-Bretagne.

Contacts techniques sur le statut de M. Gordji

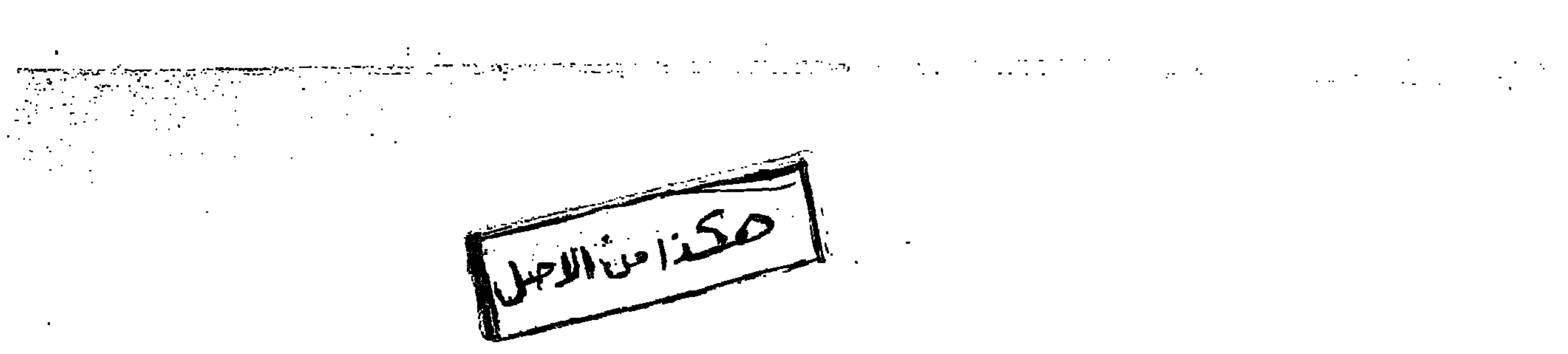
« Nous ne cherchons pas à rendre les choses très compliquées. Mais si Paris et Londres veulent aller dans ce sens, nous n'en sommes pas inquiets, même si ceci est dans une certaine mesure à notre détriment. L'Iran ne perd rien à réduire ses relations avec les pays impérialistes. » Il a estimé que c'étaient la France et la Grande-Bretagne qui s'étaient lancées les premières dans une *« politique aventuriste »* à l'égard de la République islamique. Selon M. Rafsandjani, *« les représentants des pays occidentaux en Iran n'ont jamais eu de bonnes intentions et ont été impliqués dans des affaires d'espionnage, de contrebande ou de contacts avec les contre-révolutionnaires ».*

A Paris, un porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué, vendredi, que des contacts existaient à Téhéran entre le chargé d'affaires français, M. Pierre Lafrance et les autorités iraniennes à propos du statut de M. Wahid Gordji. Il a ajouté qu'il s'agissait de contacts *« presque techniques »* portant sur le *« statut exact »* de ce dernier qu'un juge français veut faire comparaître comme témoin dans le cadre d'une enquête ouverte sur les attentats de septembre 1986 à Paris.

« Les explications que nous avons avec les Iraniens portent sur la convention de Vienne » (qui régit le statut des diplomates), a encore déclaré le porte-parole, précisant que l'un des principaux interlocuteurs de M. Lafrance est le directeur du département Europe au ministère iranien des affaires étrangères, M. Abou Telebi.

● **IRAN : le président du Majlis fait l'éloge de la « sage politique » poursuivie par l'URSS.** – Le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Rafsandjani, a déclaré, jeudi soir 9 juillet, que rien ne permettait d'impliquer l'Iran dans l'attaque *contre le pétrolier Peconic,* battant pavillon libérien, dans le nord du Golfe. Il a laissé entendre que l'attaque *contre ce pétrolier,* qui appartient à une compagnie américaine, pourrait avoir été commise par *« des éléments non identifiés qui créent parfois de la tension dans le Golfe ».*

Le tout-puissant président du Majlis, qui parlait au cours d'une réunion du Conseil suprême de défense, a réaffirmé que l'Iran était toujours disposé à mettre fin à la guerre des pétroliers si l'Irak cessait ses attaques contre les pétroliers iraniens, et que l'URSS est *« capable de mettre en application une politique sage »,* alors que les Etats-Unis *« se sont engagés dans le Golfe dans un marécage d'où la fuite semble difficile ». « Washington,* a-t-il souligné, *est dans l'impasse et l'initiative lui a été ravie par Moscou. »* Le responsable iranien a révélé, par ailleurs, que les Soviétiques *« s'étaient excusés officiellement »* à la suite de l'affaire de l'avion soviétique qui avait atterri mardi dernier *« par erreur »* à l'aéroport de Zabol, à quelques kilomètres de la frontière afghane. *« Il n'y a aucune indication tendant à montrer que les Soviétiques étaient mal intentionnés. Nous ne pensons pas qu'il s'agissait d'un acte hostile à notre égard »,* a-t-il dit, tout en précisant *qu'il ne s'agissait pas d'un avion de* combat, bien que ses passagers étaient armés. – *(AFP, Reuter.)*



Politique

Le voyage du premier ministre en Aquitaine

M. Chirac : affirmer l'« identité basque » sans rien céder aux terroristes

M. Jacques Chirac, au terme d'un voyage officiel de deux jours, a quitté l'Aquitaine pour la Corrèze, où il devait suivre, samedi 11 juillet, — à moto dit-on — une étape du Tour de France. Après Bordeaux, où il avait annoncé des mesures en faveur de la recherche, du patrimoine et de l'apprentissage, le premier ministre s'est rendu au Pays basque, où il a rappelé la détermination du gouvernement face au terrorisme, alors qu'une bombe, vraisemblablement déposée par le mouvement Iparretarrak, venait d'être découverte et désamorcée devant une perception. Le chef du gouvernement s'est ensuite rendu à Pau, où il a brièvement rencontré le maire socialiste, M. André Labarrère, ancien ministre.

Brève rencontre

PAU
de notre envoyée spéciale

Les beaux sourires ne font pas forcément les grandes rencontres. Il fallait les voir, ces deux-là, se donner du *« monsieur le premier ministre »* et du *« monsieur le maire »*, l'œil assassin et la canine découverte... Oh ! ça n'a pas duré longtemps. Le maire socialiste de Pau est sorti en plein soleil, ceint de son écharpe tricolore, devant l'hôtel de ville où, sous les frondaisons, deux cents personnes, sagement alignées, lui ont gentiment jeté quelques « Hou ! » et autres quolibets. *« Voyez comme ils m'aiment »*, a plaisanté M. Labarrère. Tous motards vrombissants, M. Chirac est arrivé sous les vivats de ce public pas tout à fait spontané. Et, comme un mini-bain de foule, ça rafraîchit, surtout en terre socialiste, le premier ministre — qui n'est pas en campagne électorale — est allé serrer quelques mains, embrasser un bébé qui se trouvait là par bonheur et pour la photo, avant de signer le Livre d'or de la mairie dans une pièce si petite que la plupart des journalistes durent reconstituer mentalement la scène, faute de l'avoir même entraperçue. On n'aurait pu être plus discret et moins aimable de part et d'autre. M. Chirac, pour la première fois en deux jours, venait donc de croiser à la vitesse de l'éclair le chemin de quelqu'un qui pour le moins n'est pas de ses amis.

Distribuant une Légion d'honneur par-ci, une bretelle d'autoroute par-là, inaugurant à Arcachon une « esplanade Georges-Pompidou » — cet homme qui a su *« rassembler un grand nombre de Français autour de certaine valeurs »*, comme *« l'humanisme et la liberté »*, — visitant les Papeteries de Gascogne à Mimizan ou dénonçant à la Coop de Pau ceux qui *« passent plus de temps dans ce pays à cultiver une sinistrose de mauvais aloi qu'à retrousser leurs manches pour gagner la bataille de France »*, le premier ministre a surtout lancé un appel au *« véritable Pays basque beau et attachant »*, depuis l'hôtel de ville de Bayonne où le recevait le maire, M. Henri Grenet, vieux radical valoisien. Des tireurs d'élite avaient été postés sur les toits, et des CRS placés par grappes bleu nuit dans toutes les rues de la ville.

Une bombe désamorcée

Le matin même, à 7 heures, un correspondant anonyme, vraisemblablement membre du groupe terroriste Iparretarrak, appelait les gendarmes pour leur conseiller d'éloigner un sac poubelle contenant une bombe et déposé devant la perception d'Anglet, là même où deux jours plus tôt deux militants du groupe clandestin avaient sauté avec leur engin.

Cette fois encore, le système d'horlogerie avait mal fonctionné, et les terroristes, craignant de faire des victimes parmi les employés de la perception quand ils prendraient leur travail, avaient préféré avertir les gendarmes. Vraisemblablement scellés dans une bonbonne de gaz, onze kilos d'un explosif qui pourrait être du chlorate de soude étaient donc précautionneusement transportés en lieu sûr.

Quelques heures plus tard, M. Jacques Chirac déclarait : *« La violence n'est dans l'intérêt de personne. Elle n'est pas dans la vocation ou le tempérament des Basques, qui ont survécu à vingt siècles d'histoire tourmentés. »* Les Basques *« courageux, opiniâtres »* sont *« infiniment plus nombreux que les quelques individus qui, hélas, relèvement aujourd'hui de l'action de la justice »*. Stigmatisant ces éléments *« forcenés, égarés, manipulés qui tombent parfois dans la violence »*, le premier ministre a rappelé solennellement *« la détermination sans réserve »* de son gouvernement face au terrorisme : *« Il ne s'agit pas d'être agressif à l'égard de quiconque mais de faire respecter la volonté générale, la paix civile et les droits de chacun »*. Et de rappeler, claire allusion à la politique d'expulsions administratives de réfugiés espagnols entamée un an plus tôt, le renforcement de la coopération avec la *« démocratie espagnole »* au nom *« de la défense des mêmes valeurs de civilisation, de respect des autres, notamment du respect des règles de la démocratie »*. *« Il y a suffisamment, dans le monde d'aujourd'hui, de raisons de crispation, d'occasions de se disputer, sans que l'on puisse tolérer des actes irresponsables, lâches, assassins. »*

Mais, a-t-il insisté, *« la culture basque mérite d'être encouragée »*, et le gouvernement a bien *« la ferme volonté de donner à tous les Basques, dans le cadre de l'unité nationale française, les moyens d'affirmer leur identité, de respecter leur culture, élément capital de la culture nationale française »*.

Bien qu'aucune mesure concrète n'ait été officiellement formulée, on peut s'attendre avant la fin du mois à l'annonce de l'ouverture de cinq classes bilingues dans le primaire.

Il est peu probable toutefois qu'au-delà des discours les nationalistes les plus « ultras » se satisfassent de cette minime mesure d'apaisement et que les attentats, nourris par la mort de deux nouveaux *« martyrs de la cause basque »*, s'arrêtent. A moins que la police et la justice n'enregistrent rapidement quelques succès.

AGATHE LOGEART.

● **Quatre ministres en Guadeloupe.** — MM. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, Jacques Douffiagues, ministre des transports, et Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie, effectueront une visite officielle en Guadeloupe les 18 et 19 juillet.

Le bilan de la session parlementaire

Des vacances maussades pour la majorité

« Ah ! si les ministres pouvaient être aussi sages que les députés... » Les responsables de la majorité n'avaient que cette phrase à la bouche dans les couloirs du Palais-Bourbon, tout au long de la session de printemps qui vient de s'achever.

Les incartades de MM. Michel Noir et François Léotard ont, il est vrai, fait beaucoup plus de bruit que les mouvements d'humeur de certains de leurs amis qui n'ont pas quitté l'Assemblée nationale pour quelque palais ministériel. Mais n'est-ce pas justement les fonctions gouvernementales des premiers qui ont donné de l'éclat à leurs prises de position contestataires — ainsi le veut la vedettarisation médiatique de la vie politique, — alors que les récriminations des « simples » élus passent souvent inaperçues.

L'écho donné aux bisbilles gouvernementales ne doit pas faire croire *a contrario* que la majorité parlementaire, elle, a marché au canon tout au long de cette session, sans états d'âme, sans grogne dans ses rangs ou sans aucune action de franc-tireur... Bien au contraire !

L'absentéisme chronique des élus du RPR et de l'UDF, qui préféraient « labourer » leur circonscription, en laissant les ministres souvent trop seuls face à la gauche, la mauvaise organisation des groupes de la majorité, qui n'ont pas réussi à être à la fois les fidèles soutiens de l'action de leurs ministres et les animateurs d'une campagne électorale qui a déjà commencé, tout cela est maintenant bien connu. Mais, au-delà de ses aspects, cette session a montré que l'UDF commençait à abandonner son complexe d'infériorité face au RPR et que l'hégémonie chiraquienne sur les leviers essentiels du gouvernement n'empêchait plus les alliés du RPR de prendre de plus en plus ouvertement leurs distances au fur et à mesure que le moment de la future bataille présidentielle se rapproche.

Fidèles à leur stratégie, les barristes n'ont fait entendre leur « petite musique » qu'à l'extérieur du Parlement. Quand les projets de loi gouvernementaux leurs paraissaient trop critiquables, ils l'ont certes dit, mais en laissant finalement les ministres appliquer les politiques qu'ils avaient décidées. Ainsi, malgré les réserves des centristes, M. Pons a-t-il pu organiser comme il l'entendait son référendum en Nouvelle-Calédonie. De même les remarques sur les insuffisances du développement de l'épargne à long terme des particuliers et sur les aides accordées en faveur du mécénat des entreprises, émises par les amis du député de Lyon, ont-elles plus servi à prendre date qu'à infléchir vraiment l'action de M. Edouard Balladur.

Cette relative solidarité gouvernementale était pour les barristes d'autant plus facile à privilégier que leurs alliés de l'UDF, eux, ne se sont pas privés de mener de véritables actions de commando, obligeant le RPR à céder ou entraînant le gouvernement sur des chemins qu'il n'avait pas envie d'emprunter seul.

L'amorce d'un contrôle du Parlement sur les finances de la Sécurité sociale a ainsi été imposée par M. Michel d'Ornano, même si ce compagnon de M. Valéry Giscard d'Estaing a dû mettre de l'eau dans son vin pour faire passer cette idée. M. Michel Pelchat, proche de M. François Léotard, relayé par M. Alain Lamassoure — un des derniers vrais giscardiens, — a amené le gouvernement, un peu par surprise, à accroître les pénalités financières des grévistes de la fonction publique, alors que tous les ministres étaient loin de partager la nécessité d'une telle tactique.

Dans l'énervement de la fin de session, un barriste s'est même mis de la partie. M. Jacques Barrot peut se vanter d'avoir contraint l'exécutif à limiter la publicité pour les boissons alcoolisées à la télévision, moins certes qu'il ne l'aurait souhaité, mais assurément plus que ne le voulaient certains de ses interlocuteurs.

Mieux même, M. Barrot a fait plier les chiraquiens sur un sujet qui leur tenait à cœur : grâce à la ténacité des centristes, il n'y aura donc pas de spots politiques sur le petit écran, au moins avant l'élection présidentielle, alors que l'état-major de la rue de Lille avait déjà préparé ses clips.

Passerelles entre la droite et l'extrême droite

Certes, MM. Chirac, Messmer et Gaudin peuvent clamer d'une même voix que ce qui compte ce sont les votes. Pas une seule fois, il est vrai, les suffrages des députés de la majorité n'ont manqué volontairement au gouvernement. Mais cette analyse a ses limites : elle pourrait conduire, par exemple, à ranger le Front national au sein de la majorité parlementaire... Si les amis de M. Jean-Marie Le Pen ont refusé leur confiance au gouvernement au début de la session, ils ont ensuite approuvé dix-huit des projets de loi importants, ne votant que contre cinq d'entre eux ; encore pour deux de ceux-ci — les lois de règlement des budgets de 1984 et de 1985, — ce sont surtout les conséquences de la gestion socialiste qu'ils ont refusées.

Après le soutien, non couronné de succès, apporté par certains des députés RPR et UDF à la candidature de M. Pascal Arrighi, élu du Front national, à la vice-présidence de l'Assemblée nationale, ce combat statistique confirme que des passerelles existent entre la droite et l'extrême droite, alors que la coupure se révèle totale entre la majorité et la gauche.

La montée en puissance de l'UDF au Parlement laisse présager quelques moments délicats pour le gouvernement lors de la discussion budgétaire de l'automne. Les centristes ont déjà fait connaître leurs critiques de certains choix fiscaux du ministre d'Etat. Les barristes, surtout, ont prévenu haut et fort que la volonté de M. Balladur d'inscrire dans la loi une programmation pour trois ans des recettes et des dépenses de l'Etat constitue pour eux un *casus belli*. L'approche de l'élection présidentielle ne pouvant que faire croître la tension entre les deux clans de la majorité, chacun devra faire preuve de beaucoup de calme et de bonne volonté, si la droite ne veut pas se retrouver trop déchirée avant l'échéance fatidique.

Les vacances sont ainsi les bien venues. L'inquiétude et l'amertume apparaissent comme les sentiments les plus partagés chez les élus de l'UDF et du RPR à la fin de cette lourde année politique. Les esprits les plus forts eux-mêmes ont quelque difficulté à résister aux fluctuations de l'opinion et des sondages. Le « moral » est en baisse devant la popularité de M. Mitterrand. Il est très loin le printemps heureux de 1986 où les chiraquiens étaient persuadés que leur chef de file passerait sans difficulté de l'hôtel Matignon à l'Elysée ! Il est loin le printemps de 1987 où les barristes étaient assurés que le député de Lyon écraserait sans difficulté le maire de Paris, empêtré dans les pièges de la cohabitation et les querelles majoritaires ! Les plus optimistes pensent que rien n'est joué. Les plus pessimistes sont convaincus que M. François Mitterrand a déjà gagné. Pour la majorité, il restera cet automne une session parlementaire pour tenter à nouveau de redistribuer les cartes...

THIERRY BRÉHIER.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Ces techniques qui nous gouvernent

SAIT-ON que la France est, plutôt, bien gouvernée ? Il s'agit là d'un jugement technique, qui ne doit rien à la coloration politique des majorités du moment puisqu'il porte sur l'organisation et les méthodes du travail gouvernemental. Il émane d'un expert, Jacques Fournier, conseiller d'Etat, ancien secrétaire général du gouvernement de 1982 à 1986, actuellement président du conseil d'administration de Gaz de France. Le premier mérite de cet avis est qu'il procède d'une analyse très précise du cadre constitutionnel, des instances administratives et des procédures de travail, qui balisent la capacité d'action du gouvernement, et de comparaisons avec l'organisation de l'exécutif dans des pays proches. A ce titre, déjà, l'ouvrage fera autorité.

Son autre mérite est, justement, d'être, avec le souci de la modération et l'expérience de la pratique, l'avis d'un technicien qui a vu fonctionner de l'extérieur — mais jamais de très loin — et de l'intérieur, la machinerie gouvernementale. C'est cette dimension-là du travail de Jacques Fournier que l'on retiendra ici. Dans l'exécutif à deux têtes qui dirige la France, le premier ministre est, dans son domaine, bien loti. Son rôle est primordial car si le gouvernement est collégial *« la pratique consacre l'existence d'un pouvoir unilatéral du premier ministre »* au sein de celui-ci, note notre auteur.

On le mesure mieux sous le régime de la cohabitation de pouvoirs issus de majorités différentes. A la pratique d'intégration qui a prévalu pendant les vingt-sept premières années de la Ve République succède une pratique de coexistence au sein de l'exécutif. La primauté du gouvernement s'exerce, avec le concours du Parlement, dans le domaine de la loi, moins dans celui des ordonnances, et il partage avec la présidence de la République la capacité de pourvoir les grands postes de l'Etat.

Il y en a cinq cents environ : deux cents emplois d'administration centrale, les ambassadeurs (près de 150), les préfets (environ 120), les recteurs (28) ; s'y ajoutent les emplois à la tête des établissements et entreprises du secteur public, distincts juridiquement de l'Etat, qui étaient au nombre de cent-soixante-cinq (pour 148 entreprises) avant les récentes privatisations. Depuis le changement politique intervenu en mars 1986, c'est dans ce domaine que s'est surtout illustrée la notion de *« pouvoir partagé »*.

L'auteur traite aussi des rapports du gouvernement avec le Parlement, d'une part, et avec le Conseil constitutionnel, d'autre part. Il observe que le domaine législatif s'est peu à peu accru aux dépens du réglementaire et au profit du pouvoir parlementaire, encore que celui-ci ait été amoindri par l'abus des procédures contraignantes que le gouvernement peut mettre en œuvre. En ce qui concerne le Conseil constitutionnel, c'est avec une certaine malice que Jacques Fournier note les changements d'attitude que l'on a enregistrés ces dernières années à l'égard de cette instance et de sa fonction modératrice vis-à-vis des ardeurs réformatrices des nouvelles majorités.

L'ancien secrétaire général du gouvernement s'intéresse à cette institution très française des cabinets ministériels, ces équipes de collaborateurs officiels et officieux qui assistent le ministre dans la direction de son ministère. Actuellement, 80 % des membres des cabinets sont des fonctionnaires, lesquels offrent l'avantage de connaître le sérail et d'être rémunérés par leur administration d'origine.

« Le système français du cabinet est une pièce très importante dans l'organisation du travail gouvernemental », indique Jacques Fournier, car il évite au ministre d'être *« à la merci des analyses et des propositions des bureaux »*, mais, parallèlement, *« il fait écran entre le ministre et son administration »*, entraîne une superposition d'échelons et réduit l'intérêt des directeurs d'administration centrale pour leurs tâches. Enfin, il encourage une politisation de l'administration : *« On va constater que s'y déroulent des carrières à deux vitesses, plus rapides pour ceux qui passent par un cabinet ministériel, moins rapides pour ceux qui n'y passent pas »*, écrit-il.

L'auteur souligne l'évolution qui, depuis les septennats de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing, conduit à attribuer *« les emplois les plus élevés de la hiérarchie administrative à des personnalités engagées dans le sens de l'action gouvernementale »*. A la conception classique du fonctionnaire apolitique, au service de l'intérêt général, s'ajoute un autre modèle, celui d'un fonctionnaire *« porteur d'une certaine rationalité technique, amené par ses activités à engager le dialogue avec les groupes socioprofessionnels, qui met préférentiellement sa compétence au service de telle ou telle politique »*.

Cette évolution n'est pas propre à la France mais elle est facilitée dans le cas français par les dispositions du statut de la fonction publique, *« qui sont très favorables à la carrière politique des fonctionnaires »*. L'interpénétration entre les sphères de la politique et de l'administration a des avantages et des inconvénients. L'auteur note qu'elle relativise les velléités de *« désétatisation »* qui sont à la mode. Ajoutons qu'elle privilégie une source de recrutement de la démocratie représentative, un même moule dans lequel se forment de plus en plus ceux qui dirigent l'Etat et ceux qui le servent.

Parmi d'autres avis éclairés, Jacques Fournier conseille d'intégrer davantage à la machinerie gouvernementale les affaires européennes et la réflexion sur le long terme. Il recommande aux futurs gouvernants de ne pas trop en faire à la fois s'ils veulent être compris de l'opinion. Il se réfère aux ambitions réformatrices des gouvernements Mauroy, en 1981, et Chirac, en 1986, et note : *« L'expérience a montré, dans les deux cas, que passé la phase initiale de l'état de grâce, le gouvernement s'essouffle. Son message ne passe plus. »*

On tirera une autre leçon de ces considérations sur l'art de gouverner : c'est qu'il s'apprend, fût-ce sur le tas. De ce point de vue, l'alternance contribue à former des gouvernants qui ne sont pas toujours les mêmes et des opposants plus responsables. C'est un enrichissement.

★ *Le Travail gouvernemental*, par Jacques Fournier, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques et Dalloz, 287 pages, 140 F.

Crise persistante au PS du Var

TOULON
de notre correspondant

Le bureau exécutif du Parti socialiste a confirmé, le mercredi 8 juillet, l'élection de M. Barthélemy Mariani comme premier secrétaire du Parti socialiste varois. C'est une nouvelle étape dans une série de rebondissements électoraux et de remous au sein du PS varois (*le Monde* du 15 avril).

Le 8 avril, M. Jean-Louis Dieux, membre du courant Socialisme et République (courant E, ex-Cérès) est remplacé à la tête de la fédération varoise du PS par M. Mariani, à l'issue d'un long scrutin particulièrement houleux. M. Dieux, maire du Luc, conseiller général et conseiller régional, avait été élu en octobre 1985, profitant de désaccords au sein du courant A (mitterrandiste) sur la désignation des candidats aux élections cantonales et législatives. Il bénéficiait de l'approbation des rocardiens et du soutien de M. Christian Goux, qui, aujourd'hui, apporte son concours à M. Mariani. M. Dieux avait une marge de manœuvre d'autant plus étroite, avec 24 voix sur 57, que les courants A et B (suite à leur fusion sur le plan national) lui opposaient un candidat commun en la personne de M. Mariani, maire de Lorgues, membre du secrétariat fédéral.

Ce dernier, lui non plus, n'avait pas bénéficié de la majorité avec 27 voix et 15 bulletins blancs, mais il avait estimé que son élection était *« l'aboutissement d'une équipe soudée. »*

M. Dieux avait contesté ce vote, s'appuyant notamment sur les accords nationaux arrêtés lors du congrès de Lille, selon lesquels la fédération varoise doit être animée par un candidat issu des rangs du courant E. Les instances nationales n'avaient pas validé l'élection de M. Mariani, et, le 2 juillet, une commission exécutive fédérale s'était réunie à Cogolin, M. Dieux et ses amis refusant de participer au vote et proposant sans succès une *« candidature de conciliation »* : celle de M. Maurice Janetti, député, maire de Saint-Julien.

Le vote avait alors eu lieu en l'absence des membres des courants C et E. M. Mariani avait été réélu, en n'obtenant que 26 voix sur les 29 qu'il était en droit d'attendre de ses amis mitterrandistes et mauroyistes.

La direction parisienne du PS a donc entériné ce scrutin, qui, pour M. Mariani, *« représente un retour à la normale, après trois mois de vide »*. Tel n'est pas l'avis des rocardiens, dont le chef de file, M. Pierre Bourlier, estime *« inconvenant que soient validées des élections qui se sont déroulées dans des conditions anormales, alors que n'ont pas été validées celles qui se sont déroulées normalement »*.

Les membres des courants C et E ont décidé de ne pas siéger au sein de la fédération et de refuser toute responsabilité.

JOSÉ LENZINI.

PROPOS ET DÉBATS

M. Séguin : une législature de combat

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, déclare notamment, dans un entretien publié, samedi 11 juillet par le *Quotidien de Paris*, à propos de son important bilan personnel au cours de la session parlementaire écoulée (1) et des difficultés qui lui ont été créées à l'intérieur même de la majorité : *« Je me demande tout de même si certains ont très bien compris que cette législature était une législature très particulière, qu'il ne fallait pas concevoir comme l'aboutissement de légitimes ambitions qui ne le sont pas moins — ni comme une période normale pour ne pas dire agréable — mais comme une législature de combat : quand on est dans une législature de combat, on doit s'imposer des sacrifices, des disciplines, des efforts. »*

(1) Quelques chiffres suffisent à montrer que ces quarante derniers jours de travail parlementaire méritent bien de s'appeler la « session Séguin ». Le ministre des affaires sociales n'a certes fait approuver que 6 projets de loi sur 55, mais à eux seuls ils ont occupé 265 h 15 des travaux législatifs de l'Assemblée nationale et du Sénat sur un total de près de 665 heures, soit 40 % du temps de travail de la session ordinaire et de la session extraordinaire : à eux seuls ils ont été soumis à 2 333 propositions de modifications, alors qu'il n'y a eu, dans les deux chambres du Parlement, que 5 621 amendements déposés. 41,5 % pour le seul M. Séguin. Ce fut bien « LE » ministre de ces sessions.



Désigné par le tribunal de commerce de Paris

Le groupe Investcorp repreneur de Chaumet

Le groupe Investcorp, dont le siège principal est à Bahreïn (golfe Persique), a été désigné, le vendredi 10 juillet, pour reprendre la joaillerie Chaumet, aujourd'hui en faillite. Le tribunal de commerce de Paris, présidé par M. Jacques Bon, l'a préféré à un autre candidat repreneur, le joaillier français Alexandre Reza. Le sellier Hermès avait fait savoir, deux jours auparavant, qu'il était prêt à racheter les Montres Breguet, acquises, il y a quelque temps, par Chaumet.

Le tribunal de commerce cède à *« une société à constituer en France »* par le groupe Investcorp la société en commandite simple Chaumet et la SARL Fabrication-Vendôme, contrôlée par Chaumet. Cette cession se fera pour la somme de 30 millions de francs, *« augmentée d'un pourcentage de 3 % sur le chiffre d'affaires »*. Les sociétés Breguet (France) et Montres Breguet (Suisse) seront achetées par Investcorp pour le prix de 60 millions de francs, *« pouvant être diminué en fonction des résultats d'un audit, sans pouvoir être inférieur à 50 millions de francs »*.

Investcorp acquiert l'ensemble des titres des filiales belge, américaine, anglaise et suisse et des créances sur ces filiales *« pour le prix symbolique de 1 F »*. Le groupe s'engage à maintenir à quatre-vingts personnes le nombre des salariés employés en France par Chaumet et Fabrication Vendôme.

Investcorp a été créée en 1982 sous le nom d'Arabian Investment Banking Corporation par M. Nemir Kirdar, un Irakien, alors âgé de quarante-cinq ans, devenu banquier aux Etats-Unis (à la Chase Manhattan Bank), après avoir fait ses études dans ce pays.

Capitaux arabes

Le capital souscrit par les fondateurs était réparti de la manière suivante : capitaux en provenance d'Arabie saoudite (25 %), du Bahreïn (24 %), du Koweït (19 %), des Emirats arabes unis (11 %), du Qatar (7,5 %) et d'Oman (4,4 %).

Outre son siège à Bahreïn, Investcorp possède des bureaux à New-York et à Londres. Selon l'Agence France-Presse, le groupe est aujourd'hui actionnaire minoritaire du joaillier américain Tiffany's, après l'introduction en Bourse, au mois de mai dernier, de 40 % du capital de ce joaillier.

Spécialisé dans les opérations immobilières, la gestion de portefeuilles et les conseils financiers internationaux, Investcorp a investi, depuis 1983, 1,3 milliard de dollars aux Etats-Unis (1 dollar = environ 6 F.). Le groupe a commencé à s'intéresser en 1987 à la Grande-Bretagne et à la France. La reprise de Chaumet ferait partie de cette stratégie.

M. Jean-Louis Borloo, avocat à Paris, qui a défendu le dossier du groupe devant le tribunal de commerce, s'est borné à déclarer, vendredi soir sur Antenne 2, que ses clients étaient *« satisfaits »*.

Les évaluations du passif de Chaumet varient considérablement. Le groupe saoudien Hariri, candidat pendant un certain temps à la reprise, l'estime à 2,3 milliards de francs. M. Bon, président du tribunal de commerce, pense, sans avoir de certitude, qu'il serait inférieur à 500 millions de francs. Ces divergences s'expliquent, notamment, par le fait que les pratiques des frères Jacques et Pierre Chaumet, aujourd'hui incarcérés, n'ont pas toutes été percées à jour.

M. Reza, le candidat malheureux, s'est refusé à toute déclaration après la décision du tribunal, de sorte qu'il n'est pas possible de savoir s'il fera appel. Avant d'entrer dans la salle d'audience, M. Reza avait expliqué comment, selon lui, le sauveteur de Chaumet devait s'y prendre pour redresser la situation : *« Chaumet ne vaut plus rien, mais je suis candidat au rachat de la marque, qui a encore sa valeur, à condition de regagner la confiance de la clientèle. »*

B. L. G.

A la cour d'appel de Paris

L'excision, rite ancestral et... crime

L'excision est un crime. Un arrêt rendu, vendredi 10 juillet, par la 11e chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jean Chevin, confirme un jugement par lequel la 15e chambre du tribunal correctionnel de Paris se déclarait incompétente, le 9 mai 1986, pour juger un couple malien, M. et Mme Koubilali.

Le rite africain, qui consiste en l'ablation du capuchon du clitoris et parfois des petites lèvres, était appliqué à leurs six petites filles, entre 1982 et 1983 par une « exciseuse ». Ils ne le contestent pas mais, après trois ans de procédure, ils semblent ne pas très bien comprendre ce que la justice leur reproche. Il ne s'agit, à leurs yeux, que d'un acte traditionnel, même si, confusément, M. Koubilali avait peut-être conscience d'une interdiction, qui n'a cependant pas réussi à vaincre la force des coutumes. La justice elle-même n'a pas une attitude encore très cohérente face à cette tradition et, si tout le monde la désapprouve, personne ne semble d'accord sur les moyens de la faire cesser.

Mme Koubilali a d'abord été poursuivie pour complicité de coups et blessures volontaires à enfants de moins de quinze ans et son mari pour complicité par fourniture des moyens. Les voici maintenant menacés de la cour d'assises, puisque la 11e chambre de la cour d'appel déclare dans son arrêt que l'excision est une mutilation au sens de l'article 312 du code pénal. Cet article prévoit, comme peine maximum, la réclusion criminelle à perpétuité pour les parents ayant volontairement commis des violences sur leurs enfants s'il en est résulté une mutilation.

En faisant appel du jugement, le parquet s'était opposé à l'incompétence du tribunal et, devant la cour, l'avocat général, M. Pommier avait notamment déclaré : *« Il n'est pas opportun de soumettre aux jurés d'assises des faits dont la qualification ne fait pas l'unanimité. »* En effet, selon les tribunaux, ce rite, qui a parfois eu des conséquences mortelles, donne lieu à des poursuites différentes, allant de la non-assistance à personne en danger à des inculpations criminelles.

En outre, l'*« ause »*, qui avait pratiqué le rite sur les enfants Koubilali, n'a pas été poursuivie dans cette affaire, mais dans un cas d'excision aux suites fatales, instruit à Bobigny. Cet imbroglio judiciaire pourrait amener le parquet à saisir la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Deux associations se sont constituées parties civiles, SOS alternatives, représentée par Me Linda Weil-Curiel et Enfance et Partage, conseillée par Me Catherine Syiloff. Pour ces associations, qui avaient soulevé l'incompétence du tribunal correctionnel, la crainte d'une sanction, le bruit fait autour d'un grand procès seraient de nature à faire régresser les cas d'excision.

Les défenseurs du couple Koubilali, Me Mamadou Sawadogo et Me Gerphagnon, ne craignent pas la cour d'assises, mais s'interrogent seulement sur l'utilité d'une telle procédure en redoutant que, par un effet pervers, l'excision ne rentre dans la clandestinité la plus complète. A l'audience, Me Sawadogo avait déclaré : *« On ne devient pas blanc quand on a quitté l'Afrique. »*

MAURICE PEYROT.

A propos d'Elf-Aquitaine et de ses plates-formes de forage

Une lettre de M. Hubert Perrodo

Après la publication, dans le Monde *du 9 juillet, d'un article intitulé* « Elf-Aquitaine et ses plates-formes de forage », *M. Hubert Perrodo, mis en cause dans cet article, nous adresse — pour* « corriger » *ce qu'il estime être* « des erreurs importantes » *— le texte suivant :*

Elf a acheté trois plates-formes et non pas quatre. Leur prix unitaire n'était pas de 60 à 70 millions de dollars comme l'indique l'article, leur coût global a été d'environ 115 millions de dollars.

Ces plates-formes n'ont pas été construites à Singapour par une société du groupe Perrodo mais par trois sociétés dans lesquelles je n'ai, et n'ai jamais eu, aucune participation et qui ont été choisies comme moins disantes dans le cadre d'un appel d'offres international.

La première a été construite effectivement à Singapour mais par la société Promet Private Ltd. La seconde a été construite par la société française ACSO à Bordeaux. La troisième a été construite au Japon par la société NKK. Ces plates-formes sont opérées par Techfor, qui est une société française.

Plusieurs enquêtes ont été menées par l'administration sur les activités du groupe Perrodo. A ma connaissance, aucune anomalie n'a jamais été soulevée ou soulignée par les pouvoirs publics en ce qui concerne ces activités. M. Chalandon n'est pas actionnaire dans « plusieurs sociétés américaines, notamment Petrole Engineering et Kelt Energy ». Il n'est actionnaire que d'une seule société américaine, Kelt Energy, et de Petrol-engineering qui est une société française.

J'ajouterais, pour apporter ma contribution à l'information, que face aux quelque 115 millions de dollars qu'ont coûté les trois plates-formes, ma société a versé à leur propriétaire, c'est-à-dire Elf Aquitaine, des loyers dépassant 82 millions de dollars dont au moins la moitié provient de contrats auprès de sociétés pétrolières dans lesquelles Elf n'a aucune participation. Je tiens à préciser que tous nos contrats, tant ceux avec Elf qu'avec d'autres compagnies pétrolières, ont été obtenus dans le cadre d'appels d'offres internationaux, pour des travaux effectués à l'étranger.

Aujourd'hui, la société de forage que je dirige est la seule à capitaux entièrement français. »

A la quatorzième chambre correctionnelle

Un jeune Turc condamné pour un attentat contre le centre culturel arménien de Paris

Ahmet Gungürmus ne fait pas de politique : à trente-quatre ans, ce Turc installé au Pays-Bas affirme qu'il a toujours eu *« une vie rangée »*. Pourtant, jeudi 9 juillet, la quatorzième chambre du tribunal correctionnel de Paris le juge pour deux attentats commis le 27 juillet 1983 contre des intérêts arméniens.

Le premier a eu lieu vers quatre heures du matin à la Maison de la culture arménienne d'Alfortville. Une bombe, déposée devant le portail provoque d'importants dégâts matériels. Le second est survenu à 22 heures au Centre culturel arménien de Paris, rue Bleue. Deux hommes ont jeté un paquet dans la cour intérieure et, après avoir dégagé une épaisse fumée, l'engin explosera, blessant un Arménien atteint par des débris de verre.

L'enquête n'avait pas abouti, lorsqu'en novembre 1983 les policiers néerlandais transmettent à leurs collègues français un renseignement. Impliqué dans une affaire de stupéfiants aux Pays-Bas, un Turc, Ali Yilmaz, accuse deux de ses complices de l'avoir emmené à Paris en juillet. Mais ce voyage n'avait pas pour but de se procurer de la drogue, comme il l'avait d'abord cru ; sur place, il s'était aperçu que Ahmet Gungürmus et Ahmet Ustursurmeli parlaient d'attentats et manipulaient des explosifs.

Extradé le 5 juin 1986, après avoir purgé sa peine dans l'affaire de stupéfiants, Gungürmus nie formellement. S'il est venu en France avec deux camarades turcs, à cette époque, c'était *« pour acheter du parfum »*. Il ne se souvient plus très bien de la date d'arrivée à Paris, mais, pour celle de départ, il est formel : c'était le 26 juillet. Il ne comprend pas pourquoi Yilmaz l'accuse, mais précise que ce dernier avait déjà témoigné contre lui aux Pays-Bas dans l'affaire de drogue.

En outre, son défenseur, Me Marc Pantaloni, révèle à l'audience que Yilmaz a adressé une lettre authentifiée dans laquelle il indique qu'il a quitté Paris le 26 juillet avec Gungürmus. L'avocat demande la relaxe pour ce Turc *« qui n'aurait pas commis l'imprudence de descendre sous son nom, dans un hôtel parisien, si c'était pour commettre un attentat »*.

M. Alain Marsaud, chef de la section antiterroriste du parquet de Paris, s'est déplacé en personne pour demander au tribunal de condamner Gungürmus à une peine de quatre à cinq ans de prison et son complice, en fuite, à cinq ans de la même peine. *« La France est le pays qui arrive en deuxième position derrière le Liban pour le nombre d'attentats ; il faut réagir »*, déclare le magistrat.

Après une heure de délibération, le tribunal, présidé par M. Jacques Ducos, relaxait le jeune Turc pour l'attentat commis à Alfortville, mais le condamnait à six ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis et cinq ans d'interdiction de séjour, pour celui de Paris. Ahmet Ustursurmeli a été condamné, par défaut, à sept ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.

M. P.

A la prison de Fresnes

Jean-Marc Rouillan et ses deux complices sont « à l'isolement »

déclare M. Chalandon au « Parisien Libéré »

Le garde des sceaux, M. Albin Chalandon, a indiqué, dans un entretien publié par *le Parisien libéré* du samedi 11 juillet, que le chef d'Action directe, Jean-Marc Rouillan, *« est à l'isolement »* à la prison de Fresnes, ainsi que *« ses amis »* (1). *« Ils ne communiqueront plus entre eux »*, a précisé le ministre de la justice.

« C'est vrai que la surpopulation pénale, qui rend la tâche des gardiens très difficile, a favorisé leurs projets. Ils en ont profité. Mais, maintenant, les boulons sont resserrés », a souligné M. Chalandon.

Le ministre, qui avait déclaré que seuls des gardiens ou des avocats pourraient être responsables d'une éventuelle communication avec l'extérieur des détenus d'Action directe, a affirmé qu'il *« n'accusait personne »* ajoutant : *« Je citais ceux qui semblaient être, en principe, les seuls à pouvoir le voir. »*

De plus, le ministre de la justice a indiqué que Klaus Barbie, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, *« ira, comme tous ceux qui sont condamnés à vie, dans une centrale de longue détention dès que le second procès pour lequel il est inculpé aura eu lieu. Il n'y aura pas d'exception »*.

(1) Il s'agit de Nathalie Ménigon et de Georges Cipriani.

● **Une protestation du Syndicat des avocats de France.** — Le Syndicat des avocats de France (SAF) a estimé, le vendredi 10 juillet, que M. Albin Chalandon venait *« de porter atteinte à l'honorabilité professionnelle de l'ensemble des avocats »*. *« Une fois de plus, la vieille rengaine de l'avocat complice permet de jeter la suspicion sur la défense, le secret professionnel et la libre communication avec les prévenus »*, affirme le SAF, qui considère *« que ces attaques répétées contre des libertés aussi essentielles dans un Etat de droit que celles de la presse et de la défense sont d'autant plus inacceptables qu'elles émanent du ministre de la justice »*.

Le lancement de l'opération « Prévention été 1987 »

M. Marc Bécam, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, a choisi le Val-de-Marne pour le lancement national des opérations « Prévention été 1987 ». Ces opérations sont destinées à offrir aux treize-dix-huit ans et aux jeunes adultes dits « fragiles » ou en situation de « prédélinquance » des activités susceptibles de les intéresser : voyage (Corse, Pyrénées, Hérault, mais aussi Grèce, Italie, Portugal, Algérie, Niger, Mali), création de journaux vidéo, équitation, sports mécaniques, etc. La dimension sociale est partout et toujours présente en filigrane mais elle apparaît plus nettement dans certains projets, comme celui qui consiste à réhabiliter un corps de ferme chez un agriculteur pour le transformer en gîte rural.

L'idée de ces activités émane pour un certain nombre des jeunes eux-mêmes, de villes, ou bien encore d'associations qui leur sont proches.

Soixante-dix-sept projets ont été retenus sur les quatre-vingt-dix-huit présentés dans le Val-de-Marne. L'Etat (pour 1,2 million de francs) et les collectivités locales ont uni leurs moyens financiers (le département a versé près de 360 000 F et une ville comme Créteil, 370 000 F) en matériel et en personnel pour permettre leur réalisation. Vingt-huit villes du département sont concernées.

Lancées en 1983, les opérations « Prévention été » ont connu une certaine évolution. C'est ainsi que, cette année, l'accent a été mis sur le qualitatif et sur les activités se déroulant en soirée.

Parmi tous les objets qui tendent à éviter le désœuvrement des jeunes — un des terreaux de la petite délinquance, spécialement dans les grands ensembles — et, dans certains cas, à faciliter la réinsertion sociale et à éviter la récidive, deux d'entre eux s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre la toxicomanie. Il s'agit de randonnées équestres organisées dans un centre spécialisé et de tournées d'un « Bus santé », afin d'aller voir les jeunes pour leur parler de drogue et d'*« insérer la toxicomanie dans le thème plus générique de la santé »*.

Il faut noter enfin que diverses activités sont programmées dans le cadre même de l'opération « Prévention été 1987 » à la prison de Fresnes. Il s'agit de musculation, d'informatique, d'un stage de guitare par la Fondation Yehudi Menuhin, d'un autre de peinture, qui s'achèvera par la réalisation d'une œuvre collective, et, enfin, d'animation théâtrale, qui pourrait déboucher sur un spectacle selon le niveau atteint par les participants. Au total, 610 détenus sont concernés.

Ce type d'initiatives intéresse une dizaine de départements. En 1986, 150 000 jeunes ont été touchés, dont 20 000 pour le Val-de-Marne. L'efficacité de cette opération se mesure au nombre de mineurs déférés au parquet : en 1986, dans le Val-de-Marne, il a baissé de 40 %. Mais ce résultat est fragile et il peut être remis en cause chaque été.

FRANCIS GOUGE.

Des jeunes Américains découvrent la France

Deux cents Hurons sous les lambris

Le secrétaire d'Etat au tourisme avait invité deux cents étudiants américains à participer au début du mois à un *« voyage d'étude et de découverte de la France »*. Cette initiative, qui fait partie de la campagne *« 1987-année de l'accueil »*, a pour but de *« promouvoir l'image touristique de la France auprès des jeunes Américains »*. Elle s'est conclue par un dîner de gala organisé au château de Versailles.

Maggie s'est arrêtée devant la chambre du Roi, la bouche entrouverte, les yeux écarquillés. Son regard parcourt les dorures, les tapisseries, les peintures. Elle lâche dans un soupir : *« Oh, my God !... »*. Puis elle éclate d'un grand rire, fouille nerveusement dans son sac, en ressort triomphalement un appareil photo et propose avec empressement à sa voisine de jouer les princesses d'un jour dans ce décor fastueux. Stéphanie jette un regard inquiet autour d'elle, enjambe prestement le cordon qui isole les meubles royaux et se plante insolemment au pied du lit à baldaquin. *« Nous n'avons pas l'habitude de voir des choses aussi anciennes*, explique Maggie en souriant ; *ces photos nous feront des souvenirs amusants. »*

Dans la somptueuse galerie des Batailles, murmures admiratifs et jeux de coude complices à la vue des serveurs coiffés de perruques poudrées : les deux cents étudiants américains se répartissent rapidement autour des tables blanches. *« Aux Etats-Unis, nous avons beaucoup d'idées fausses sur vous*, confie Mary, *on dit que vous êtes impolis et bourrus. Pourtant, nous avons reçu un accueil formidable. Nous garderons l'image de gens sympathiques et gentils. »*

Message reçu : en une semaine, le tourisme français vient de gagner quelques ambassadeurs. Heureux donc, mais pas muets pour autant. Ils s'étonnent de voir des chauffeurs *« boire du vin à tous les repas »*. Les Français *« conduisent comme des fous*, renchérit Jack, *ils changent de file tout le temps ! Moi, quand je conduis, je vais toujours tout droit. C'est plus simple »*.

Le plus impressionnant ? Réponse unanime : les serviettes *« toujours nouées de façon différente ! » « Nous en avons vues pliées en chapeau chinois, d'autres en bateaux à voile, et même en veste croisée. Je n'avais jamais vu ça auparavant. »*

Le plus mystérieux ? *« Les Français sont si minces »*, s'exclame Stéphanie. *« Chez nous, il y a beaucoup d'obèses. Pas chez vous. Pourtant, vous mangez beaucoup plus. Nous avons beau boire du diet coke, nous restons plus épais. »*

Mais le sujet sur lequel ils sont intarissables demeure la table, toujours déconcertante. Maggie désigne du doigt la longue rangée de couverts qui bordent son assiette dorée : *« Vous avez déjà vu ça, vous ? Chez nous, une fourchette, un couteau, et c'est tout. »* Perplexe, elle tapote son saumon avec le bout de ses couverts à poisson. *« Pourquoi ne pas mettre un couteau normal à dents ? Ce serait tout de même plus simple. »* Les commentaires fusent. *« Et votre habitude de boire du vin rouge avec la viande ? Nous avons l'habitude de prendre du vin blanc. C'est plus doux. » « Les fromages sont bons*, concède un nostalgique du Cheddar du Wisconsin en regardant avec méfiance sa part de brie, *mais ils sont un peu trop... comment dire ?... Naturels. Je les préfère plus manufacturés. C'est plus propre. »* Mais nous sommes des *« uneducated Americans »*, conclut Joan en souriant. *« Mais avouez que vous êtes bien compliqués. »*

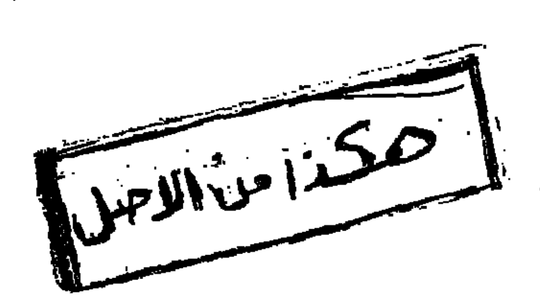
ANNE CHEMIN.

SCIENCES

● **Satellites sous surveillance.** — Le ministère américain du commerce a réglementé l'exploitation aux Etats-Unis des satellites commerciaux d'observation de la Terre. Le gouvernement aura la possibilité d'interdire l'utilisation de clichés s'il estime que ceux-ci mettent en danger la sécurité des Etats-Unis. Cette réglementation — qui d'après ses opposants viole les libertés constitutionnelles — n'est applicable qu'aux sociétés privées américaines, en particulier Eosat qui exploite le système Landsat. En revanche, Spot-Image Inc, qui commercialise aux Etats-Unis les vues prises par le satellite Spot, n'est pas visée par cette réglementation puisque le Centre national d'études spatiales, exploitant du satellite, est un organisme public. — (AFP).

● **Un Autrichien pourrait participer à un vol spatial soviétique.** — Un cosmonaute autrichien est invité à participer à une mission spatiale soviétique. Le premier ministre d'URSS, M. Nicolas Rijkov, en visite officielle à Vienne, a fait cette offre, le jeudi 9 juillet, à ses interlocuteurs autrichiens. D'après M. Joannes Ortner, directeur de l'Agence spatiale autrichienne ASSA, le vol pourrait avoir lieu en 1990, compte tenu du délai nécessaire à la sélection d'un candidat et des deux ans d'entraînement à la Cité des étoiles. — (AFP.)

● **Grumman coordonnera la réalisation de la station orbitale américaine.** — La NASA a attribué à la firme Grumman Aerospace Corp. un contrat de 1,24 milliard de dollars pour l'assistance technique et la coordination, sur une période de onze ans, du programme américain de station orbitale. Grumman, qui l'a emporté sur TRW Inc., emploiera à ces tâches 1 260 personnes. Il s'agit du plus gros marché passé à ce jour par la NASA pour ce programme, évalué par elle à 15 milliards de dollars, et qui doit conduire à une mise en orbite au milieu de la prochaine décennie.



Société

Un entretien avec le président de Sandoz

(Suite de la première page.)

– Connaissez-vous aujourd'hui les causes de l'accident ?

– Les causes de l'accident ne sont pas vraiment connues. L'enquête est encore en cours, et elle laisse ouvertes plusieurs hypothèses. La police municipale de Zurich, mandatée par le juge d'instruction, voit une hypothèse plus vraisemblable que les autres, qui serait l'inflammation du bleu de Prusse à la suite de travaux autour des palettes. Je ne veux pas prendre position à cet égard, car l'enquête risque d'être encore longue. Nous avons déjà un premier rapport en main que nous étudions. Le moment venu, nous nous permettrons d'y ajouter nos propres informations.

– Allez-vous changer votre production ou vos procédés de fabrication ?

– Nous avons, entre douze autres mesures, tout de suite décidé d'abandonner la production, la distribution et le stockage des produits à base de mercure.

– A Bâle ?

– Partout. Cette mesure concerne le groupe dans sa totalité, y compris ses filiales. Nous avons aussi révisé notre méthode d'entreposage. Nous avons passé en revue tous nos dépôts à travers le monde et mis en place une nouvelle organisation du stockage. En attendant la construction d'un réservoir d'une capacité totale de 17 500 mètres cubes, nous avons récupéré deux réservoirs de carburant de 7 500 mètres cubes chacun pour retenir l'eau des pompiers en cas d'incendie.

– Stockez-vous toujours du phosgène ?

– Nous l'avons abandonné dans le site de Schweizerhalle. mais nous ne pouvons pas nous en passer partout. En chimie, et notamment en pharmacie, travailler sans phosgène, c'est vouloir se passer de la chimie du carbone, ce qui est impossible. Notre métier nous amène à manier des substances, disons difficiles. Mais la chimie, contrairement à ce qu'on pourrait penser, est l'une des branches industrielles qui a la meilleure statistique de risques. Et pas seulement en Suisse, mais dans le monde entier. A Schweizerhalle, je le souligne, nous n'avons déploré aucun mort ni blessé. C'est la pollution du Rhin, causée par l'arrosage des pompiers, qui a concentré toute l'attention. Curieusement, les accidents du même type – Rhône-Poulenc, en 1985, sur le Rhône, et BASF, en 1979. sur ce même Rhin, n'ont pas donné lieu à autant de commentaires... J'imagine que c'est le caractère international du Rhin aux trois frontières qui a joué...

– Allez-vous redéployer vos fabrications ?

– Nous faisons des analyses pays par pays. Chaque usine, chaque dépôt doit être adapté à la logistique d'un pays. C'est le cas de notre usine de Saint-Pierre-la-Garenne, en France. Ces études sont menées en liaison avec nos équipes de Bâle. Elles sont en grande partie terminées.

– Combien allez-vous dépenser pour ces changements ?

– Tout cela va coûter beaucoup d'argent, mais c'est de l'argent bien placé. On n'a pas chiffré le coût global, mais je peux vous dire que plusieurs centaines de millions de francs suisses seront nécessaires dans les cinq prochaines années. Sur la cause des enseignements pris de cet incendie nous avons de gros travaux à faire en Autriche, à l'usine biochimie, au Brésil, dans une usine située au bord du fleuve Paraïba, au Canada, etc. Nous avons souffert. Nous savons maintenant d'expérience ce qu'il faut faire.



– Combien vous a-t-on réclamé de dédommagements ?

A ce jour l'équivalent de 100 millions de francs suisses (1), y compris les dédommagements revendiqués par la France pour les dix prochaines années. Nous avons d'abord remboursé les particuliers qui avaient eu des frais (taxi, manque à gagner des commerçants, analyses médicales, etc.) au lendemain de l'incendie. Avec les pêcheurs – 110 000 au total, – nous avons eu des arrangements directs. Ils se sont montrés raisonnables et sont restés concrets. Nous avons pu évaluer précisément le manque à gagner. Quant aux services des eaux de plusieurs villes allemandes qui nous ont présenté des factures, ils ont aussi été remboursés.

» J'observe cependant que la pêche est maintenant réouverte sur le Rhin. Je suis frappé de voir que, dans le domaine écologique, d'une façon générale, et notamment dans le domaine des eaux fluviales, il y a très peu de travaux scientifiques vraiment valables. Nous allons donc financer des projets d'étude qui seront notre contribution à la reviviscence du Rhin en faveur duquel nous avons, par ailleurs, ouvert un fonds de 10 millions de francs suisses.

– Vous vous sentez donc quitte aujourd'hui ?

– On n'est jamais quitte d'un accident de ce genre. Nos collègues et moi, nous avons été marqués, j'imagine pour la vie. Nous allons faire en sorte que les générations qui nous suivent le soient aussi et agissent en conséquence.

– L'entreprise Sandoz a-t-elle été atteinte ?

– L'entreprise Sandoz a été attaquée de manière importante, voireviolente. L'émotion a été à son comble à certains moments, notamment ici, à Bâle. Avec le temps, les réactions que nous avons eues et notre façon de traiter le problème ont amené une grande majorité de la population à nous suivre.

– Et les consommateurs dans le monde ?

– Dans les pays directement touchés, il y a eu quelques réactions. Même en Suisse. Mais ces réactions, en définitive, n'ont pas porté à conséquence.

– Même sur les ventes ?

– Je peux vous répondre catégoriquement non.

– Est-ce que l'accident a modifié vos relations avec vos deux partenaires bâlois, Ciba-Geigy et Hoffmann-La-Roche ?

– Nos relations n'ont pas été modifiées. Mais les accidents de Seveso et Schweizerhalle nous ont rapprochés. Nous savons maintenant que la chimie ne doit compter que sur elle-même. Nous savons que les dépôts ne seront plus jamais construits comme avant. Nous savons qu'un mur de béton ne peut arrêter le feu que quelques minutes lorsqu'il règne à l'intérieur une chaleur de l'ordre de 1 800 degrés.

– On a dit que cet entrepôt n'était pas conforme aux normes et que vous aviez changé d'assureur pour vous couvrir ?

– Cet entrepôt était tout à fait conforme. Il est exact qu'il avait d'abord été construit pour abriter du matériel, et qu'il avait été converti en 1979 en dépôt chimique. Mais cela s'était fait dans les règles, avec toutes les autorisations nécessaires. Quant à notre changement d'assureur, la Zurich, ne nous avait pas transmis le moindre rapport sur un scénario d'incendie, tel qu'il s'est ensuite retrouvé dans les mains des Verts allemands, quelques jours après l'accident... »

Propos recueillis par
ROGER CANS.

(1) 400 millions de francs français.

Une usine sous surveillance

Huit mois après l'incendie du 1er novembre 1986, l'entrepôt 956 de l'usine chimique Sandoz, à Schweizerhalle, dans la banlieue de Bâle, est toujours sous haute surveillance. Le bâtiment effondré a été remplacé par une vaste tente, sous laquelle s'activent les ouvriers chargés de trier, découper, nettoyer et emballer, tandis qu'un système de ventilation perfectionné aspire l'air pollué pour le restituer propre à l'extérieur.

Les quelque 2 400 tonnes de déchets, dont 1 250 de produits chimiques rescapés de l'eau et du feu, ont été disposées dans des bennes soigneusement bâchées ou enfermées dans des fûts. *« On n'a rien osé sortir ni brûler,* explique le responsable de la sécurité, Pierre Thalmann. *Même les tenues des pompiers ont été conservées.»*

L'aire de stockage compte donc environ 8 000 fûts de déchets divers – dont 300 fûts de vêtements à incinérer, – sans compter les palettes, la ferraille et les gravats. C'est seulement lorsque la totalité des résidus aura été triée et conditionnée que les hommes de Sandoz, sous le contrôle tatillon de l'administration cantonale, procéderont à leur enlèvement pour décontamination, incinération ou mise en décharge.

La ville de Bâle, aujourd'hui, est si soucieuse de son environnement qu'elle a décidé, depuis le 1er juin, d'obliger les automobilistes à couper leur moteur aux feux rouges – avec une tolérance pour les trois premiers véhicules ! C'est dire le traumatisme que, dans une ville aussi attentive à son image que Bâle, l'incendie de Schweizerhalle a provoqué.

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

Roche se détache

La course contre la montre la plus longue du Tour de France, depuis l'étape Aix-les-Bains-Genève (96 km) gagnée par le Suisse Hugo Koblet en 1951, s'est terminée vendredi 10 juillet par la victoire de l'Irlandais Stephen Roche devant Charly Mottet, qui a pris le maillot jaune. Ce test chronométré a permis à l'Allemand Thurau de remonter à la deuxième place du classement général, tandis que Lavainne rétrogradait. Il a, par ailleurs, fixé les limites actuelles de Fignon et Kelly.

JAUNAY-CLAN
de notre envoyé spécial

Quelqu'un lui ayant un jour demandé à quoi il pensait pendant une course contre la montre, Jacques Anquetil répondit : *« Pas aux jolies filles qu'on voit au bord de la route. Je pense aux mineurs qui font un métier encore plus pénible que le nôtre. C'est un bon stimulant. »*

Le contre-la-montre, cette rude discipline du vélo, exige un effort total, prolongé et une aptitude à la souffrance exceptionnelle. Elle justifie aussi ce mot de Louison Bobet : *« Le vrai courage sur une bicyclette, c'est celui qu'il faut déployer pour gagner. »*

Entre Saumur et la cité d'anticipation de Futuroscope, non loin de Poitiers – 87,500 km d'une route bosselée, balayée par un vent contraire – Stéphen Roche s'est montré à la fois le plus motivé, le plus concentré, le plus fort et sans doute le plus courageux. Evoluant en permanence au plafond de ses possibilités, il a a couvert la distance en moins de deux heures, à 44,422 km h de moyenne, et il a éparpillé ses adversaires. Il s'est affirmé ainsi comme le numéro un du peloton en valeur absolue.

Charly Mottet, le nouveau titulaire du maillot jaune, et l'étonnant Danois Skibby, dont la jeune sœur participe au Tour féminin, sont les seuls qui aient perdu sur lui moins d'une minute. Fignon s'est retrouvé vingtième, à 4 min 15 s ; Kelly, l'autre Irlandais, vingt-sixième, à 5 mn 1 s. ; Thierry Marie, un spécialiste, trente-sixième, à 5 mn 55 s, et l'Américain Hampsten, à 6 mn, 20 s. Quant au Colombien Herrera, pointé à la soixante-dix-huitième place, entre Pascal Simon et Jean-René Bernaudeau, il a perdu 9 mn 1 s, plus d'une minute tous les 10 km.

La peau de chagrin

Du coup, la liste des favoris, si pléthorique la veille, s'est considérablement réduite. On ne sait pas encore qui gagnera le Tour mais on croit deviner qui l'a perdu. Cette épreuve dite de vérité a révélé la véritable condition et les limites actuelles de Laurent Fignon, qui donne l'impression de fonctionner au gazole au lieu de marcher au super. Elle a mis l'accent sur les faiblesses d'un Sean Kelly, handicapé, de surcroît, par une blessure « à la selle » ; et, si elle n'a pas définitivement condamné Herrera le grimpeur – la montagne se profile à l'horizon – celui-ci s'enlise dangereusement.

En revanche, elle nous a en en partie rassuré sur le compte de Jean-François Bernard et elle nous a restitué le Dietrich Thurau des meilleurs jours, cet Allemand au style harmonieux, que les experts tenaient il y a quelques années pour un vainqueur possible du Tour de France. Andy Hampsten suscitera un pronostic plus nuancé. On sait que l'exercice contre la montre ne l'a jamais inspiré outre mesure. Heureusement pour lui, il passe remarquablement les cols et dispose de solides réserves. Dans ces conditions, son retard de 11 mn 23 s au classement général ne constitue pas un handicap insurmontable. Stephen Roche occupe désormais, à 3 mn 23 s de Mottet, une position en retrait privilégiée, alors que les hommes de Cyrille Guimard vont subir le poids de la course. Le maillot jaune, objectif de tous les coureurs, pose des problèmes et représente quelquefois un fardeau. Il importe de ne pas s'en emparer prématurément.

JACQUES AUGENDRE.

TOUR DE FRANCE MASCULIN

● **Classement de la dixième étape :** *Saumur-Futuroscope* (contre la montre). – 1. Roche (Irl., Carrera), les 87,5 km en 1 h 58 mn 11 s (moyenne 44,422 km/h) ; 2. Mottet (Fra.), à 42 s ; 3. Skibby (Dan.), à 53 s ; 4. Marc Madiot (Fra.), à 1 mn 9 s ; 5. Thurau (RFA), à 1 mn 20 s ; 6. Bernard (Fra.), à 1 mn 24 s, etc.

● **Classement général.** – 1. Mottet (Fra., Système U), 36 h 50 mn 54 s ; 2. Thurau (RFA), à 47 s ; 3. Muller (Sui.), à 50 s ; 4. Maechler (Sui.), à 1 mn 6 s ; 5. Laurtizen (Nor.), à 1 mn 43 s ; 6. Roche (Irl.), à 3 mn 23 s ; 7. Cornillet (Fra.), à 4 mn 31 s ; 8. Bernard (Fra.), à 5 mn 31 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

● **Classement de la dixième étape :** *Saumur-Futuroscope.* – 1. M. Knol (P-B), 2 h 11 mn et 52 s (moyenne 39,085 km h ; 2. L. Zilporite (URSS) ; 3. J. Niehaus (RFA) ; 4. J. Longo (Fra.) ; 5. I. Chiappa (Ita.), toutes même temps.

● **Classement général.** – 1. M. Knol, 3 h 56 mn 5 s ; 2. J. Longo, à 12 s ; 3. L. Zilporite, à 16 s ; 4. M. Canins (Ita.), à 17 s.

TIR

Du plomb dans l'argile

Le championnat de France de « parcours de chasse » se déroule, cette année, du samedi 11 au mardi 14 juillet, sur les installations de La Cerisaille, vaste complexe consacré au tir sur plateaux et situé près de la Ferté-Alais, sans l'Essonne. Deux cent soixante tireurs, qui ont réussi « l'examen de passage » des championnats de ligue, y sont attendus, dames, seniors, juniors, vétérans.

Le parcours de chasse est une discipline qui ne figure pas au catalogue des épreuves olympiques. A ce titre, il relève depuis 1985 de la responsabilité de la Fédération française de ball-trap, que préside Jacque Chevalier, et non de la Fédération française de tir (FFT) seule représentant officielle des tireurs français (plateaux et cible) aux JO.

Les épreuves de parcours de chasse qui consistent, comme dans toutes les compétitions de tir aux armes de chasse, à atteindre des cibles volantes faites d'argile, sont, pour le public, plus spectaculaires que celles du « skeet » ou de la « fosse olympique ».

La virtuosité plus qu'une mécanique rigoureuse de tir est indispensable pour avoir toutes les chances d'atteindre ces facétieux, oiseaux artificiels. L'explication est simple : au parcours de chasse les plateaux sont lancés sur des trajectoires qui varient selon les installations ; au skeet ou à la fosse olympique, les pigeons d'argile sont lancés selon des itinéraires aériens réguliers que seul le vent peut troubler. Autre raison pour que le skeet et fosse olympique figurent, seuls, grâce à ces règles fixes et fixées, parmi les disciplines régulièrement inscrites lors des Jeux olympiques.

Parmi les favoris de ces championnats de France, Pascal Delaroche, champion sortant, J.-M. Cloquemin, Patrick Russo et Alain Dulary, qui a un atout : il est l'un des propriétaires du club de La Cerisaille.

C. L.

★ La Cerisaille : 16 (1) 64-57-81-62.

● **ATHLÉTISME : record de France.** – Patrick Journoud a amélioré de 60 centimètres le record de France du lancer du disque en atteignant 62,36 mètres, le 10 juillet à Sorgues (Vaucluse). L'ancien record était détenu par Frédéric Piette depuis 1971.

● **FOOTBALL : tournoi de Paris.** – Les Brésiliens de Fluminense ont remporté le tournoi de Paris en battant en finale Bordeaux par 1 à 0, le 10 juillet au Parc des Princes. Pour la troisième place, le Dynamo de Zagreb a battu Paris-SG par 3 à 1.

● **NATATION : record de France.** – Christophe Bordeau a amélioré de 30/100e de seconde son record de France du 200 mètres papillon en réussissant 2 min, 02 sec. 60e, le 10 juillet à Strasbourg à l'occasion des championnats de France.

● **VOILE : championnat du monde des 12 mètres JI.** – Le voilier japonais *Bengal* (ex-*Australia-IV*) a remporté le championnat du monde des 12 mètres JI, le 10 juillet à Porto-Cervo (Sardaigne), en battant *New-Zealand* par deux victoires à une.

Les XIVe Universiades

Zagreb, capitale de l'olympisme étudiant

ZAGREB
de notre envoyée spéciale

Zagreb, capitale de la Croatie, l'une des six républiques de la Fédération yougoslave, accueille depuis le mercredi 8 juillet les quatorzièmes Universiades. Sept mille sportifs et accompagnateurs, originaires de cent dix-sept pays, participent à ces jeux universitaires, soit deux fois plus que lors de la dernière rencontre à Kobe, au Japon, en 1985.

Pour la première fois, l'aviron et le canoë-kayak figurent aux côtés des dix disciplines obligatoires : athlétisme, basket-ball, escrime, football, gymnastique, natation, plongeon, water-polo, tennis et volley-ball.

Deuxième agglomération yougoslave par la population, Zagreb (800 000 habitants) a engagé d'importants travaux pour ces Universiades, malgré les graves difficultés économiques qui frappent actuellement la Yougoslavie. Cent-quatre vingts des plus belles façades de cette ville ont été refaites. Des centres de presse, d'informatique, de télévision ont été construits pour l'occasion, ainsi qu'un centre nautique, de multiples installations sportives et même une mosquée. Au total, ces jeux réservés aux étudiants âgés de dix-sept à vingt-huit ans, coûteront 71 milliards de dinars (710 millions de francs).

Cent-quarante sportifs français sont présents à ces Universiades, qui s'achèveront le 19 juillet.

C. Le.

ÉDUCATION

POINT DE VUE

Un cocktail d'« espoirs »

par Louis Leprince-Ringuet
de l'Académie française
président de la Fondation Fredrick-Bull

LES problèmes liés à l'évolution de l'éducation, de la formation de la jeunesse en fonction de l'avènement de nouvelles techniques – de la radio et de la télévision aux micro-ordinateurs et aux banques de données – sont parmi les plus importants de ceux qui doivent aujourd'hui nous préoccuper. La notion traditionnelle de l'enseignement octroyé doit être profondément remise en question avec l'avènement torrentiel des médias et des techniques de l'information. Hélas, les rigidités qui forment l'armature quasi inamovible de notre société française se manifestent dans ce domaine : nous prenons un retard catastrophique par manque de souplesse et d'attention aux nouveautés. Et ce retard pèsera lourd sur notre vitalité économique et scientifique de demain. La Fondation Fredrick-Bull a déjà organisé sur ces sujets un colloque à Strasbourg, avec des élèves français et allemands, des enseignants, le recteur de l'université de Strasbourg, des personnalités non politiques. Comme il s'agit de sujets très préoccupants qui émergent périodiquement avec une acuité nouvelle, un autre colloque est prévu à Nantes en octobre prochain.

Une initiative, lancée par deux jeunes membres de la Fondation, le docteur Courbin et François Mahieux, semble particulièrement intéressante. Il s'agirait de réunir dans une même cellule de réflexion tout un éventail de jeunes « majors ». Seraient invités ceux des grandes écoles, Ecoles normales, X, Centrale, Supelec, Télécom..., écoles de commerce et de gestion, HEC, ESSEC, EDHEC, SUPDECO, CERAM et autres, ceux des universités, des arts et métiers, mais aussi, dans les branches les plus diverses, ceux qui, très jeunes, ont déjà réussi. On trouve des exemples dans la musique, dans les arts plastiques, la danse, et aussi dans l'activité sportive – sans oublier bien sûr les jeunes champions du journalisme, des médias, du cinéma, le trophée du meilleur reportage par exemple.

En fait, il ne faut pas parler de « majors » mais plutôt d'« espoirs ». Ils ont déjà réussi quelque chose d'important dans leur domaine, ils auront, pour la plupart, des responsabilités notables dans la société future, mais on sait bien que les plus brillants à vingt ans ne seront pas nécessairement les meilleurs à quarante ans, que certains d'entre eux ne réaliseront pas les promesses de leur jeune âge, alors que beaucoup d'autres, moins brillants mais plus tenaces et persévérants, avec un démarrage plus actif, manifesteront une efficacité supérieure et une intelligence de la vie plus bénéfique.

Pétillant

Alors, tous ces « espoirs » se réuniraient pour deux ou trois jours, avec le soutien d'une chaîne de télévision, la participation d'un réalisateur, sur les sujets concernant la formation, l'évolution de la société, l'emploi, la prospective. Ils pourraient utiliser les moyens d'expression les plus divers : écriture, parole, disques et cassettes, voire chant ou expression corporelle. Une réflexion entre ces jeunes et brillants sujets sur : Qu'arrivera-t-il d'ici à cinq ans ? (c'est-à-dire pour la date fatidique du grand marché unique européen, de la suppression des barrières douanières et autres). Comment voient-ils cette évolution ? Comment devrions-nous nous comporter ? Quelles sont les voies à suivre ? On pourrait assaisonner ces séminaires de réflexions que proposerait un très petit nombre de chefs d'entreprise, de grands responsables de notre économie, soit au début, soit à la fin du séminaire, mais nos jeunes « espoirs », dont l'âge correspond aux meilleures possibilités de communication, seraient seuls ensemble pendant la majeure partie des réunions.

Je suis persuadé que ce cocktail pétillant à base d'espoirs brillants apportera des idées fort intéressantes, proposera des orientations originales et nouvelles, le thème susceptible de les fédérer étant leur réussite exceptionnelle dans les grandes écoles et les diverses voies de la connaissance et de la culture. Le grand public serait alerté – et sans aucun doute fort intéressé – par une prestation télévisuelle vivante et bien orchestrée des points forts de ce séminaire original, un peu avant les fêtes de Noël par exemple.

MÉDECINE

● **Prévention du SIDA en RFA : vers des interdictions professionnelles ?** – Le gouvernement de Bavière souhaite que les sévères mesures qu'il a adoptées en matière de lutte contre le SIDA soient étendues à toute la RFA. A cette fin, il déposera prochainement au Parlement de Bonn un projet de loi prévoyant que les personnes travaillant dans le secteur public devront obligatoirement se soumettre à un test de dépistage du SIDA. En cas de séropositivité, ces personnes devraient cesser leur travail. Dans le même temps, on apprend que plusieurs médecins et infirmières, travaillant dans les hôpitaux de Munich et de Cologne, sont séropositifs. Selon l'Office fédéral de la santé, si les règles d'hygiène sont respectées, il n'y a pas danger de contamination et donc pas de raison d'interdire d'exercice le personnel concerné. – *(AFP, Reuter.)*

Chronologie

Juin 1987 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. — LA BARBADE : Mort d'Errol Barrow, premier ministre de 1961 à 1976, et depuis juin 1986. M. Erskine Sandiford, vice-premier ministre, lui succède à la tête du gouvernement (3).

1er. — LIBAN : *Rachid Karamé,* premier ministre, est tué par l'explosion d'une bombe dans l'hélicoptère *qui le transportait.* Cet attentat, dont il est la seule victime, est unanimement condamné. M. Selim *Hoss, ministre sunnite* de l'éducation, nommé premier ministre par intérim le 1er juin par le président *Amine Gemayel, précise, le 3,* que le boycottage du chef de l'Etat par l'aile musulmane du gouvernement *est maintenu* (*du 2 au 9, du 19* au 22 et 24).

1er-2. — FRANCE-COSTA-RICA : M. Oscar Arias, président du Costa-Rica, obtient le soutien de Paris à son plan de paix pour l'Amérique centrale, favorablement accueilli par plusieurs pays européens où se rend M. Arias (2, 4, 10, 12, 16, 18 et 19).

2. — ÉTATS-UNIS : M. Paul Volcker, président de *la Réserve* fédérale (banque centrale) depuis 1979, annonce qu'il ne briguera pas un troisième mandat. *M.* Alan Greenspan est désigné pour lui succéder en août (4 et 7-8).

3. — CANADA : Un accord constitutionnel est conclu entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Le Québec, qui refusait depuis cinq ans d'adhérer à la *Constitution canadienne,* a *obtenu* d'être reconnu comme une « *société distincte* » (5 et 25).

4. — SRI-LANKA : L'aviation indienne largue 25 tonnes de vivres et de médicaments sur la péninsule de Jaffna, où l'armée sri-lankaise a lancé, le 26 mai, une offensive contre les bastions tamouls. Le 3, une flottille indienne transportant des secours avait été contrainte de *faire demi-tour par la marine de* guerre sri-lankaise. Après de vives protestations contre l'« *invasion* » de son espace aérien, Colombo accepte que deux bateaux indiens livrent des vivres le 25 (du 3 au 11, 13, 16, 17, 23, 25 et 28-29).

5. — ARGENTINE : Les députés votent la loi proposée par le président Alfonsin exemptant de poursuites judiciaires la plupart des militaires *accusés d'atteinte aux droits* de l'homme sous la dictature (31/V-1er/VI, 7-8 et 27).

8-10. — SOMMET DE VENISE : Le treizième sommet des sept principales démocraties industrielles adopte, le 9, trois déclarations assez générales sur le Golfe, le désarmement et le terrorisme. La création d'un comité international d'éthique sur le SIDA est envisagée le 10. La déclaration économique finale exprime la volonté des Sept de mieux coordonner leurs *politiques économiques et d'accroître* l'aide qu'ils apportent aux pays les plus pauvres. Les marchés des changes accueillent ces résultats avec scepticisme, mais, ensuite, le dollar se raffermit, pour se stabiliser autour de 1,83 DM, 6,10 F et 145 yens (du 2 au 17, 21-22 et 28-29).

8-14. — VATICAN-POLOGNE : Jean-Paul II, pour son *troisième voyage dans son pays* d'origine, exprime son soutien à Solidarité, le 11 à Gdynia et le 12 à Gdansk, où *son passage est suivi* d'une importante manifestation des partisans du syndicat dissous (du 7 au 16).

9. — ISRAËL-TOGO : Le Togo est le quatrième pays d'Afrique noire à rétablir des relations diplomatiques avec Israël (11 et 17).

10. — ESPAGNE : *Aux élec*tions européennes, régionales et municipales, le Parti socialiste (PSOE), au pouvoir, et l'Alliance populaire (droite), qui restent les principales forces politiques, reculent au profit des centristes du CDS et de la Gauche unie, coalition conduite par le Parti communiste. Le nationalisme radical progresse au Pays basque (5, 7-8, 11, 12 et 13/VI, 2/VII).

11. — GRANDE-BRETAGNE : La victoire du Parti conservateur aux élections *législatives, avec 376* (– 16) des 650 sièges de la Chambre des communes, permet à Mme *Margaret Thatcher, au pou*voir depuis 1979, d'obtenir son troisième mandat consécutif. Le Parti travailliste progresse de *207 à 229* sièges, et l'Alliance centriste recule de 27 à 22 sièges (4, du 6 au 17, 26 et 27).

11. — PANAMA : L'état d'urgence est instauré après de violentes manifestations pour obtenir la démission du général Noriega, chef des *forces armées* et « homme fort » du pays, accusé de violation des droits de l'homme. Washington *demande le retrait des militaires de* la vie politique et le rétablissement d'une « *démocratie complète* ». L'état d'urgence est levé le 29 (11, 12, 13, 16, 17, 19, 23 et 28-29/VI, 1er et 2/VII).

***11-12.* — EST-OUEST :** Après l'acceptation de Bonn le 1er, les ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN, réunis à Reykjavik, se rallient à l'« *option double zéro* », qui envisage un accord américano-soviétique *sur l'élimina*tion des euromissiles à longue et à courte portée (du 3 au 15, 18, 20, 25 *et* 28-29).

12. — AÉRONAUTIQUE : La décision de lancer la fabrication de deux nouveaux Airbus, le moyen-courrier A-330 *et* le long-courrier A-340, est confirmée au Salon du Bourget par les ministres des transports ouest-allemand, britannique, espagnol et français (2, 5, 6, 7-8, 13, 14-15, 16, 19, 21-22 et 28-29).

12. — CENTRAFRIQUE : L'ex-*empereur* Jean-Bedel *Bokassa* est condamné à mort par la cour criminelle de Bangui (2, 4, du 6 au 9, *14-15 et 16*).

12. — EST-OUEST : M. Reagan, en visite à Berlin-Ouest, met M. Gorbatchev au défi d'« *abattre le mur* » qui sépare la ville. Le 8, à Berlin-Est, 3 000 jeunes Allemands de l'Est, qui voulaient écouter un concert de rock donné à Berlin-Ouest, s'étaient heurtés à la police aux cris de « *le mur doit tomber* » et en scandant le nom de M. Gorbatchev (du 9 au 15).

14-15. — ITALIE : Aux élections législatives, le principal vainqueur est le Parti socialiste de M. Bettino Craxi, qui remporte 94 sièges (+ 21) à la Chambre des députés. La Démocratie chrétienne demeure le parti le plus important avec 234 (+ 9) des 630 sièges. Le Parti communiste subit un échec en n'obtenant que 177 sièges (– 21). Les trois petits partis « laïcs » (républicains, sociaux-démocrates, libéraux) qui faisaient partie avec le PS et la DC de la coalition au pouvoir d'août 1983 à mars 1987 reculent, ainsi que le MSI (extrême droite). Les Verts *font leur entrée* à *la* Chambre, en obtenant 13 sièges, comme les radicaux (6, 9, du 14 au 18, 27 et 30).

17. — LIBAN : Charles Glass, un journaliste américain, est enlevé dans la banlieue sud de Beyrouth, ainsi que le fils du ministre de la défense, dont il était l'hôte, et son chauffeur. Seuls ces deux derniers sont libérés, le 24, en dépit de vives pressions syriennes sur les intégristes chiites pro-iraniens, qui seraient responsables de cette nouvelle prise d'otages (du 20 au 30).

17-20. — FRANCE-URUGUAY : Visite officielle à Paris du président Julio Sanguinetti (18).

18. — CEE : Le Parlement européen adopte *une résolution* reconnaissant le génocide arménien de 1915 en Turquie (18, 20 et 24).

18. — GRANDE-BRETAGNE-IRAN : Les gouvernements britannique et iranien réduisent à un seul diplomate leur représentation à Téhéran et à Londres. Trois semaines de crise avaient suivi l'interpellation brutale, le 28 mai, du numéro deux de la mission britannique *à Téhéran, après l'inculpation* du vice-consul iranien à Manchester pour vol à l'étalage (du 30/V au *10/VI, 13, 17, 19 et 20*).

18. — URSS : Une amnistie partielle, décrétée à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre et applicable dans les six mois, devrait permettre à de nombreux détenus politiques de « *voir leur peine de prison réduite* » (21-22 et 26).

18. — VIETNAM : L'Assemblée nationale élit M. Pham Hung premier ministre et M. Vo Chi Cong chef de l'Etat. Ils succèdent respectivement à M. Pham Van Dong et à M. Truong Chinh (6, 12, 19 et 21-22).

***19.* — ESPAGNE :** L'explosion d'une voiture piégée dans le sous-sol d'un supermarché de Barcelone fait *dix-huit morts.* Face à l'indignation générale, l'organisation séparatiste basque ETA-militaire assume sa « *responsabilité* », *tout en* reconnaissant avoir commis une « *grave erreur* » (du 21 au 25).

19. — FRANCE-AFRIQUE DU SUD : M. Mitterrand décide d'« *ajourner* » la remise des lettres de créance du nouvel ambassadeur de Pretoria à Paris pour protester contre le maintien en détention du coopérant Pierre-André Albertini, condamné le 20 mars à quatre ans de prison (18, du 20 au 23 et 28-29).

19. — FRANCE-RFA : La proposition du chancelier Kohl de créer une brigade franco-allemande est accueillie favorablement par Paris (17, 18, du 21 au 25 et 27).

20. — NOUVELLE-ZÉLANDE : Les All Blacks néo-zélandais remportent à Auckland la première Coupe du monde de rugby en battant par 29 à 9, en finale, le XV de France, qui avait réussi, en *février et en mars,* le grand chelem au Tournoi des cinq nations (2, 3, 4, 7-8, 9, 13, 14-15, 16 et du 19 au 23).

20. — TURQUIE : L'assassinat de trente villageois dans une localité proche de la frontière syrienne porte à près de cent le nombre des victimes de séparatistes kurdes en 1987 (6, 23 et 24).

23. — IRAN-IRAK : Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU rendent public un projet de résolution « *exigeant un arrêt immédiat* » des combats dans la guerre du Golfe (31/V-1er/VI, 3, 13, 17, 24 et 25).

25. — AUTRICHE-VATICAN : M. Kurt Waldheim effectue au Vatican sa première visite officielle à l'étranger en tant que chef de l'Etat autrichien. L'audience que lui accorde Jean-Paul II suscite les critiques des organisations juives ainsi que le « *désarroi* » du cardinal Decourtray, archevêque de Lyon (du 18 au 27 et 30).

25-26. — URSS : Une réunion *plénière du comité central du parti* est consacrée à « *la restructuration radicale de la conduite de l'économie* » prônée par M. Gorbatchev. Bien que limités, des changements au sein de la hiérarchie consolident l'autorité du secrétaire général. Le 30, la loi sur l'entreprise d'Etat, qui prévoit d'accorder l'autonomie financière et de limiter les pouvoirs de contrôle du Plan, est votée à l'unanimité par le Soviet suprême (11, 14-15, 17, 23 et du 26 au 30/VI, 2/VII).

***27.* — *PÉTROLE* :** *Les* pays de l'OPEP réunis à Vienne s'entendent pour limiter la production à 16,6 millions de barils par jour jusqu'à la fin de l'année afin de maintenir les prix autour de 18 dollars le baril (25 et du 27/VI au 1er/VII).

28. — ALGÉRIE-LIBYE : Le colonel Kadhafi se rend à Alger pour une visite officielle de quatre jours qui consacre une nette amélioration des relations algéro-libyennes depuis dix-sept mois (20 et 30/VI, 1er et 3/VII).

29. — CORÉE DU SUD : M. Roh Tae Woo, dauphin désigné du président Chun Doo Hwan, formule des propositions pour démocratiser le régime, qui sont ensuite entérinées par M. Chun : une élection présidentielle directe en 1988, l'adoption d'une nouvelle Constitution et le rétablissement de toutes les libertés sont prévus. Depuis le 10, date de la désignation de M. Roh, ancien général comme M. Chun et chef du parti au pouvoir, pour être le candidat officiel à la succession de M. Chun en février 1988, des manifestations étudiantes contre le régime, suivies de violents affrontements avec les forces de l'ordre, se multipliaient. Les « marches de la paix » organisées par l'opposition le 26 à Séoul et dans trente-six autres villes avaient été un succès, malgré un important dispositif policier (11 et du 13/VI au 4/VII).

29-30. — CEE : Au conseil européen de Bruxelles, seule la Grande-Bretagne refuse d'approuver les propositions faites par la Commission pour envisager le financement futur de la Communauté et prévoyant un relèvement substantiel *des ressources mises à sa disposition.* Le compromis conclu entre Paris et Bonn sur le démantèlement des *montants compensatoires monétaires* (MCM) permet aux ministres de l'agriculture de parvenir, avec trois mois de retard, à fixer les prix pour la campagne 1987-1988 (7-8, 18, 19, 24 et du 27/VI au 3/VII).

FRANCE

1er. — Mort de Vincent Ansquer, *ancien ministre. Le 23, M. Philippe* de Villiers décide de renoncer à ses fonctions de secrétaire d'Etat à la *culture pour lui succéder comme* député de la Vendée (3, 18, 24 et 25).

2. — Le Conseil constitutionnel juge conforme à la Constitution la loi organisant le référendum en Nouvelle-Calédonie, sauf une partie de la question posée. Après modification, la loi est promulguée le 5 et le référendum fixé au 13 septembre (4, 5, 11, 12 et 17).

2. — La loi sur l'épargne-retraite est définitivement votée par le Parlement (5).

2. — M. Raymond Barre, *invité* d'Europe 1, affirme à propos de l'extrême droite qu'« *il n'y a pas de compromission possible lorsque les valeurs fondamentales de la démocratie sont en jeu* » (2 et 3).

2. — L'incendie du dépôt d'hydrocarbures du port Edouard-Herriot de Lyon fait deux morts et 150 millions de francs de dégâts (4, 5, 9 et 27).

2. — Mort de l'économiste François Perroux, professeur honoraire au Collège de France (4).

3. — Cinquante-sept personnes sont interpellées dans les milieux intégristes musulmans sur commission rogatoire de M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé de plusieurs dossiers de terrorisme. Vingt-deux d'entre elles, dont neuf Iraniens et dix Libanais, sont ensuite expulsées. M. Wahid Gordji, fonctionnaire de l'ambassade iranienne à *Paris, que M. Boulouque* voulait entendre, disparaît avant d'être interpellé (3, 5, 6, 12, 16 et 25).

3. — La demande de comparution de M. Christian Nucci devant la Haute Cour pour l'affaire du Carrefour du développement est jugée recevable par le bureau de l'Assemblée nationale. En revanche, la demande concernant M. Charles Pasqua à propos du « vrai-faux » passeport délivré par la DST à M. Yves Chalier, déposée le 2 par les socialistes, est repoussée le 10 (3, 4, 5, du 10 au 13 et du 18 au 26/VI, 2/VII).

3. — Moët-Hennessy et Louis Vuitton *annoncent* leur fusion (4, 5 et 6).

7. — M. François Mitterrand estime, à Solutré, que « *toutes les raisons subjectives* » le poussent à ne pas se représenter, mais ajoute qu'« *il peut exister quelques raisons objectives que je ne prévois pas* ». A propos de l'affaire Léotard, il évoque « *la cohabitation difficile* » entre les partis de la majorité et affirme qu'il met « *un peu de raison dans leurs passions* » (9 et 13).

7. — Aux Internationaux de tennis de Roland-Garros, le Tchécoslovaque Ivan Lendl conserve son titre en battant le Suédois Mats Wilander. Le 6, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, vainqueur de l'Américaine Martina Navratilova, est devenue à dix-sept ans et onze mois la plus jeune gagnante du tournoi (du 26/V au 9/VI).

7. — Une très violente tempête fait *cinq morts et quatre disparus* dans le Sud-Ouest (9 et 10).

10. — Dans son rapport officiel sur les « petits boulots », M. François Dalle propose de créer « *un régime bis de protection sociale* » pour aider à l'insertion professionnelle des chômeurs (11).

10. — Bordeaux remporte pour la deuxième année consécutive la Coupe de France de football, en battant Marseille deux buts à zéro, après avoir obtenu son troisième titre de champion de France en quatre ans (31/V-1er/VI, 4, 7-8 et 12).

11. — La loi sur l'aménagement du temps de travail est définitivement votée par le Parlement (11, 13 et 24).

11. — La loi sur les prisons est définitivement votée (13).

12. — MM. Chirac, Barre et Léotard assistent à la reconstitution historique de l'épopée chouanne que M. de Villiers, secrétaire d'Etat à la culture, organise depuis dix ans au Puy-du-Fou (Vendée). M. Le Pen, invité lui aussi, est tenu à l'écart (12 et 14-15).

***13.* —** *La cour d'assises de Paris,* composée de sept magistrats professionnels, qui jugeait, depuis le 3, *trois membres d'Action directe* accusés d'avoir participé à la fusillade du 31 mai 1983, avenue Trudaine à Paris, au cours de laquelle deux policiers avaient été tués, condamne Régis Schleicher à la prison à vie, Nicolas Halfen à dix ans et acquitte Claude Halfen (du 5 au 8 et du 11 au 16).

13. — Les frères Jacques et Pierre Chaumet, propriétaires de la joaillerie Chaumet qui a déposé son bilan le 10, sont inculpés et écroués pour « banqueroute, abus de confiance et escroquerie » (4, 5, du 12 au 16, 18, 23, 24 et 26/VI, 1er/VII).

***14.* —** M. Joseph Sitruk est *élu* grand rabbin de France pour succéder le 1er janvier 1988 à M. René-Samuel Sirat (*16* et *19*).

17. — Jean-Paul Lafay, vétérinaire anti-indépendantiste de Corte, est tué de deux balles à Ajaccio. Cet assassinat, attribué à l'ex-FLNC bien qu'il nie en être l'auteur, suscite une vive indignation. M. Charles Pasqua, qui s'est rendu les 15 et 16 en Corse où il a fait des déclarations controversées, réaffirme sa détermination à lutter contre le terrorisme dans l'île. A partir du 23, sont affichés les portraits de six nationalistes clandestins, dont Charles Pieri, qui est arrêté le 26 près de Bastia (4, 16 et du 18/VI au 2/VII).

***18.* —** *La* commission d'enquête du Sénat, puis, le 25, celle de l'Assemblée nationale, remettent leurs rapports sur les manifestations étudiantes de novembre et de décembre 1986. Les députés critiquent surtout les responsables étudiants, les médias et l'opposition alors que les sénateurs soulignent aussi les défaillances du gouvernement et de la police (10, 11, 17, 21-22, 25 et 30).

18. — En mai, le déficit du commerce extérieur a atteint 5,6 milliards de francs, le nombre des chômeurs s'est accru de 0,1 % et les prix ont augmenté de 0,2 % (18, 19, 20 et 26/VI, 1er/VII).

22. — M. Chirac installe officiellement la commission de la nationalité : composée de seize membres et présidée par M. Marceau Long, elle est chargée de réfléchir à une éventuelle réforme du code de la nationalité (17, du 19 au 22, 24, 25 et 27).

22. — Un débat entre M. Lionel Jospin et M. Jean-Marie Le Pen est organisé sur RTL (6, 20 et 24).

22-23. — M. Mitterrand, en voyage officiel en Basse-Normandie, *comme le 21 au cours d'une visite* à Cahors, nie que la France soit « *en déclin* » et qualifie de « *mode intellectuelle* » le débat *autour de cette* thèse, que MM. Chirac et Balladur contestent aussi. Il lance aux Français un appel à *l'union autour du* président de la République, qui « *assure la permanence du pays* » (du 23 au 29).

23. — Une déclaration de l'épiscopat français affirme que le SIDA n'est pas « *un châtiment divin* » et condamne les tentatives de ségrégation et d'exclusion (24).

24. — M. Pierre Juquin démissionne du comité central du PCF, après la désignation officielle de M. André Lajoinie à la candidature présidentielle, le 13, par la conférence nationale du PCF (10, du 13 au 19, 23, 26 et 27).

25. — M. Barre, invité de « Questions à domicile » sur TF1, prône la « *revitalisation* » de l'économie pour lutter contre le « *climat de sinistrose* » (26 et 27).

25. — *Le Matin de Paris,* qui avait déposé son bilan le 6 mai, est confié par le tribunal de commerce de Paris à un groupe de douze salariés du quotidien, constitué après que le retrait, le 12, des principaux actionnaires eut mis en péril la survie du journal (du 5 au 8, du 11 au 20 et du 24 au 27).

27. — La loi sur la prévention et la lutte contre le chômage de longue durée est définitivement votée par le Parlement (17, 23 et 30).

27. — La privatisation de la *Société générale, la première d'une* entreprise nationalisée en 1945 par de Gaulle, s'achève sur un succès. *Depuis le 15, près de 2,3 millions de* Français ont acquis, au prix de 407 F l'une, les 20,9 millions *d'actions proposées au public* (2, 3 et du 13 au 16/VI, 5-6 et 10/VII).

28. — M. Chirac déclare au « *Grand Jury RTL-le Monde* » que M. Mitterrand se comporte parfois en « *porte-parole de l'opposition* » (*27 et 30*).

28. — MM. Chirac et Barre assistent au rassemblement des pieds-noirs, qui réunit du 25 au 28 à Nice cinquante mille participants célébrant le vingt-cinquième anniversaire de leur départ d'Algérie. Aucun représentant de la gauche n'est présent (19, 21-22, 23, 25, 27 et 30/VI, 2/VII).

29. — La baisse de 7,75 % à 7,50 % du taux d'intervention de la Banque de France fait remonter les cours à la Bourse de Paris, où l'indice CAC était descendu, le 25, au-dessous de 400 pour la première fois depuis le 5 janvier, alors que des records de hausse continuaient d'être battus par les Bourses de Tokyo, à 25 929,42 le 17, de Londres, à 1 801,7 le 17 et de New-York, à 2 451,05 le 25 (7-8, 14-15, 20, 21-22, 28-29 et 30/VI, 1er et 5-6/VII).

29. — 10,5 millions d'actions de TF 1 sont mis en vente au prix de 165 F l'une (16, 18, 20 et du 25 au 30).

29-30. — Au procès de Klaus Barbie, après l'audition des témoins, jusqu'au 15, et des trente-neuf avocats des parties civiles, du 17 au 26, M. Pierre Truche, *procureur général,* prononce son réquisitoire, au terme duquel il demande la réclu*sion à vie pour l'accusé* (du 2 au 29/VI, 1 et 2/VII).

30. — La loi portant diverses mesures d'ordre social est définitivement votée après une vive polémique. Dans le texte initial, très hétérogène, était prévue la réforme des études médicales, qui avait provoqué une grève d'étudiants en médecine, interrompue le 4. Plusieurs amendements sont venus s'ajouter, dont ceux interdisant à la télévision la publicité politique et la publicité pour les boissons alcoolisées, et surtout celui abrogeant la loi Le Pors de 1982, qui concerne les retenues sur salaire pour faits de grève dans la fonction publique et les services publics. Le rétablissement de la règle du « trentième indivisible », décidé au départ pour s'opposer à une grève des contrôleurs aériens qui perturbe le trafic entre 6 h 30 et *10 h depuis la mi-avril, est très criti*qué par la gauche et par les syndicats (3 et du 5/VI au 2/VII).

***30.* —** *La loi renforçant la lutte* contre l'alcool au volant est définitivement votée (26/VI et 2/VII).

Crise dans la majorité

Le 1er, M. François Léotard, dans un entretien publié par *le Point,* n'exclut pas de se présenter à l'élection présidentielle de 1988, affirmant qu'il n'est « *ni chiraquien ni barriste* ».

Le 2, M. Jacques Chirac lui demande de « *choisir désormais entre l'exercice de ses fonctions ministérielles et un rôle militant dans le mouvement auquel il appartient* ». M. Léotard indique qu'il fera connaître sa décision le 6, à Fréjus, où le PR fête son dixième anniversaire.

Le 6, M. Léotard déclare devant les militants de son parti : « *Je suis secrétaire général d'une formation politique de la majorité, je le reste. Je suis ministre du gouvernement, je le reste. J'ai ma liberté de parole, je la garde* ».

Le 7, M. Chirac lui répond qu'il « *accède bien volontiers à [son] désir en prenant acte* » de sa volonté de « *faire réussir le gouvernement et gagner la majorité* » (du 2 au 11, 16 et 23).

CULTURE

3. — L'intégralité de l'œuvre de Maurice Ravel, décédé il y a cinquante ans, est interprétée en quatre semaines au Théâtre musical de Paris (12).

3. — Mort du guitariste espagnol Andrés Segovia (4).

9. — Mort de la pianiste Monique Haas (12 et 13).

12. — Une partie de l'exposition sur l'« art indépendant », qui, lors de l'Exposition internationale de 1937, rassemblait des œuvres de peintres contemporains, est reconstituée au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (13).

13. — Mort de l'actrice américaine Geraldine Page (16).

18. — Georges Duby et André Frossard sont élus à l'Académie française (*18 et 20*).

19. — Mort de l'écrivain Michel de Saint-Pierre (20 et 21-22).

20. — La fête musicale de SOS-Racisme rassemble plus de cent cinquante mille personnes sur l'esplanade du château de Vincennes (18, 21-22 et 23).

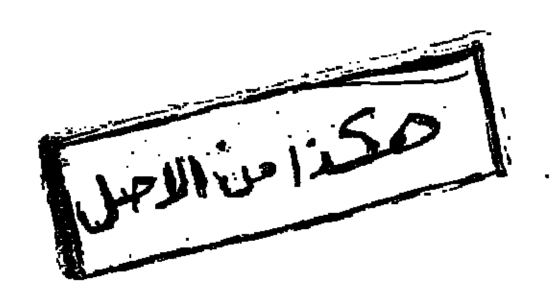
22. — Le Festival du Marais présente au théâtre Déjazet *la Vera Costanza,* opéra de Haydn qui n'avait pas été représenté à Paris depuis 1791 (26).

22. — Mort de Fred Astaire, acteur et danseur *américain* (24).

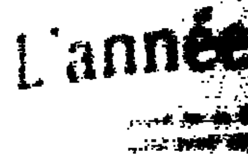
23. — La Comédie-Française crée *Monsieur chasse,* de Feydeau. Les représentations ont lieu au Théâtre de la Porte Saint-Martin bien que la grève des machinistes-tapissiers commencée le 23 mars ait pris fin le 5 (7-8/VI et 1er/VII).

24. — Le conseil des ministres approuve un projet de loi en faveur des enseignements artistiques (25/VI et 2/VII).

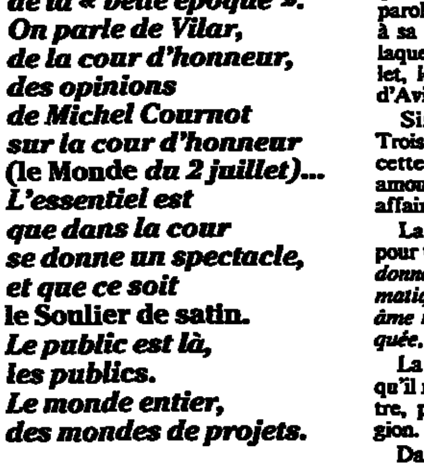
25. — Jean-Louis Curtis, reçu à l'Académie française par Michel Droit, prononce l'éloge de Jean-Jacques Gautier (26 et 28-29).



Culture



Avignon



Le Festival célèbre son passé. On se souvient de la « belle époque ». On parle de Vilar, de la cour d'honneur, des opinions de Michel Cournot sur la cour d'honneur* (le Monde *du 2 juillet)... L'essentiel est que dans la cour se donne un spectacle, et que ce soit* le Soulier de satin. *Le public est là, les publics. Le monde entier, des mondes de projets.

« Le Soulier de satin », de Paul Claudel

La communion avec l'aurore

Au terme de cette première soirée, comment est apparu le Soulier de satin *à la Cour d'honneur ? Comme une pièce immense, dans une mise en scène d'une rigueur entière et dans des décors parfaits. Une pièce, comme presque toujours au théâtre, inégalement interprétée. Mais du très grand théâtre.*

« Un vaste ébranlement d'images et d'idées... Toutes les attitudes éternelles de l'homme à l'égard de Dieu et de la société... Une coupe de l'enfer au ciel d'un seul coup pratiquée à travers l'histoire... » : ces paroles de Paul Claudel conviennent à sa pièce, *le Soulier de satin*, par laquelle s'est ouvert, le jeudi 9 juillet, le quarante et unième Festival d'Avignon.

Simplifions outrageusement. Trois trames essentielles bâtissent cette grande œuvre : la passion amoureuse, la foi catholique, les affaires des nations.

La passion amoureuse : elle est, pour Claudel, *« l'ennemi en nous qui donne à notre vie son élément dramatique, ce sel poignant !... Si notre âme n'était aussi brutalement attaquée, elle dormirait. »*

La foi catholique : Claudel pense qu'il n'y a pas de poésie, pas de théâtre, pas de « drame », sans la religion.

Dans *le Soulier de satin*, dont l'action a lieu fin quinzième début seizième, le roi catholique d'Espagne fait la guerre aux musulmans, aux protestants, à toutes les « âmes captives » des terres inexplorées. Il expédie partout, surtout en Afrique et en Amérique, mais aussi en Europe, ses soldats (dont Rodrigue et Camille) et ses missionnaires.

Enfin, troisième trame du *Soulier*, le commerce international, en particulier les affaires coloniales, qui recoupent l'évangélisation : Claudel a expliqué que sa tâche de diplomate a presque toujours été d'obtenir des règlements de factures.

A présent, la trame donnée, il faut tout oublier. Car *le Soulier de satin*, c'est aussi le contre-pied, et la dérision, et le comique de tout cela.

C'est un immense trésor d'images, de cris du cœur, de fous rires, d'accidents et d'aventures, et Claudel mélange tout : l'Afrique ou l'Amérique, c'est le corps de la femme aimée. Dieu le père, c'est la maman, et ainsi de suite. *Le Soulier* est une pièce qui dure environ onze heures.

La chance du Festival d'Avignon est que ce monument géant est mis en scène par Antoine Vitez. Nul autre que lui peut-être ne pouvait prendre la chose directement, à bras le corps. Dans ses innombrables citations de la Bible, Claudel en fait une, drôle, qui tombe à pic : *« Il apparaîtra un généreux athlète, appelé Antoine, qui affrontera ce brigand jusque dans son repaire, et qui en viendra à bout. »*

D'abord, le lieu, le décor est une réussite absolue. Antoine Vitez et le décorateur Yannis Kokkos n'ont pas une seconde enfermé, coincé cette avalanche de poésie, d'amour, de ferveur, de clownerie, dans une contrefaçon matérielle de *« cette grande baraque hasardeuse dont nous sommes les locataires inconfortables »* (j'arrête de dire *« comme dit Claudel »*, tout ce qui est entre guillemets est de lui).



MARC ENGUERAND

Robin Renucci : Don Camille

MARC ENGUERAND

Didier Sandre : Rodrigue

L'Espagne réinventée

Pourquoi un décor figurerait-il l'Espagne, souvent lieu de l'action ? Claudel se fichait bien de l'Espagne. Il ne s'y intéressa en fait qu'au moment de la révolution, il eut peur de voir Satan camper à notre frontière sud. Il donna un article au *Figaro*, le 29 juillet 1938, où il expliquait la peur qu'il avait eue *« que se crée à nos portes, dans son épouvantable férocité, une nouvelle Russie bolchéviste... C'est de ce danger que la croisade de Franco a délivré la France et l'Europe. »* Cela, c'est le côté scrongneugneu de Claudel. Il n'y va pas de main morte. Ecoutons-le dire un mot des musulmans, ces *« âmes captives »* visées dans *le Soulier* : *« Et quant aux Arabes, à toutes ces espèces de prophètes à la manque que j'ai vu dormir et traînasser sur les quais d'Oran et d'Alger, il n'y a pas autre chose à en dire que d'une exposition de lessive. »* Oui, Claudel, c'est cela aussi, raciste et ultra à ses heures, c'est dommage, passons, ne gâchons pas notre plaisir ce soir.

Vitez et Kokkos ont tout simplement, mais avec un tact et un sens du beau parfait, posé et fait évoluer devant nous, dans l'espace, des choses, des bateaux, des globes, des oriflammes... Toute l'image visuelle est une vision plutôt immatérielle, fugitive, un jeu de lumières sous les étoiles d'Avignon, mais tout cela sans chichis, réel. Exactement ce dont rêvait Claudel : cette féerie de la lumière est l'œuvre aussi de Patrice Trottier, l'électricien maison, les couleurs sont données surtout par les costumes (robes rouges ou noires de Dona Prouhèze, blanches de Dona Musique), et Vitez a disposé sans flaflas les comédiens, qui entrent dans les ondes de lumière, et en sortent, emportant leurs chaises s'il y en a, cela sur un sol bleu qui figure la mer.

Et voici le moment, voici les heures de vérité, la grande parole du poète : les images et le rythme, confiés, remis aux acteurs. Et, là aussi, dans l'orientation des acteurs, Antoine Vitez agit au mieux. Ce grand trésor de voix, de sons, d'images, de musique des mots, Claudel en a donné la source, et du même coup l'emploi. Pour lui, la poésie orale, celle du théâtre, est faite de trois éléments, qui dictent l'écriture : le cœur, le cœur du récitant, qui bat ses coups comme un métronome, et puis les poumons, l'air vital, la respiration du dehors, le vent, et ces deux premiers éléments, cœur et poumons, c'est une forge, et puis le troisième, qui est dans l'imagination et la sensibilité du corps, une substance *« soluble dans l'esprit, des lingots tout purs »*, c'est le verbe, l'image, à l'état pur et libre, de la poésie.

Il est évident, à voir et à entendre ce *Soulier*, que Vitez a pris appui sur ces principes de Claudel pour diriger la tenue et la diction des comédiens. Ajoutons que le hasard a mis la nature de la partie, car le vent d'Avignon jouait comme un soufflet supplémentaire de la forge, c'était très beau.

Et il faut en venir aux comédiens eux-mêmes, puisque ni Claudel ni Vitez ne pouvaient prendre leur place. La dimension de poésie et de pensée, et aussi la dimension de théâtre, du *Soulier de satin*, qui sont immenses, demandaient de très grands acteurs. Cela existe. Ce n'est pas seulement une question d'art, de technique, c'est aussi affaire de présence, de magnétisme, d'irradiation et de qualités intimes.

Vitez fidèle à ses acteurs

Or Vitez ne semble pas croire qu'un grand acteur est fait de cela. Il semble aussi ne pas croire que le théâtre exige de tels acteurs s'ils existaient, et, enfin, il est fidèle aux acteurs qu'il aime, qu'il connaît, et, en premier lieu, à ceux qu'il a formés. Claudel, lui, croyait aux grands acteurs, comme Tchekhov.

Bien, qu'en est-il de ce *Soulier* ? Le *« vaste ébranlement d'images et d'idées »*, que nous avons évoqué, la grande voix de Claudel, est donné par plusieurs acteurs. Par Madeleine Marion, dans le rôle de la mère de Rodrigue, et la scène est magnifique puisque Madeleine Marion a pour partenaire, dans le rôle du premier mari de Dona Prouhèze, Antoine Vitez en personne, qui est, lui aussi, un de ces grands acteurs que nous disions ; il rappelle d'ailleurs le jeu de Jean Vilar. Par Serge Maggiani ensuite, dans le rôle du frère de Rodrigue, un Père jésuite qui meurt dans un naufrage. Par Daniel Martin, dans le rôle comique d'un « Chinois », l'un des personnages par lesquels Claudel prend plaisir à déstabiliser sa pièce. Par Aurélien Recoing, dans le rôle d'un Ange, mais, et c'est la faute de Vitez plus que celle de Recoing, cet Ange est trop « gentil ». Les Anges de Claudel sont des brutes, qui ne songent qu'à occire. Par Jany Castaldi, dans le rôle essentiel de Dona Musique, puisque cette actrice sait être toute musique, en effet.

Le rôle de Dona Prouhèze a été donné par Vitez à une actrice renommée, Ludmila Mikaël. Cette actrice fait inévitablement penser à une phrase de Claudel : *« Ce n'est pas le cierge qui fait la flamme, c'est la flamme qui fait le cierge. »* Ludmila Mikaël est, sur scène, un beau cierge. Vous voulez dire qu'elle a la flamme ? Si vous voulez. A part cela, un détail curieux : Ludmila Mikaël prononce les voyelles, et quasiment pas les consonnes.

Didier Sandre, dans le rôle de Rodrigue, a une énergie, un charme, un feu, une épaisseur. Mais le Rodrigue de Claudel a aussi une faiblesse, une lâcheté même, un refus du bonheur. Claudel a prévu qu'entre Pruhèze et Rodrigue a lieu un mariage imaginaire d'une seconde, au cours duquel la mort est partagée, et la solitude promise à jamais. Entre Didier Sandre et Ludmila Mikaël, cela ne se sent pas.

L'excellent acteur Robin Renucci, dans le rôle de Don Camille, a la brusquerie, la sûreté, la faconde et même l'émotion du personnage, mais pas tout à fait son mystère. Dominique Valadié ne parvient pas à maîtriser, à porter le long et beau poème que Claudel fait dire par la lune. Pierre Vial, Alexis Nitzer, Elisabeth Catroux, dans des rôles de moindre portée, sont bien.

Ces remarques, d'ailleurs subjectives, ne concernent que le jeu des comédiens dans les deux premières parties du *Soulier de satin*, données le premier soir du Festival. Dans les deux dernières parties, plusieurs acteurs tiennent d'autres rôles. Nous y reviendrons. Nous allions oublier l'acteur Jean-Marie Willing, qui présente un roi d'Espagne intéressant, politique, capricieux, mais, on ne sait pourquoi, très « féminisé ».

MICHEL COURNOT.

Célébration

Vendredi a eu lieu la présentation du livre *Avignon, quarante ans de Festivals*, réalisé par Alain Veinstein, Laure Adler, Bernard Dort (*le Monde* du 2 juillet). Le même jour dans l'après-midi, à la Maison de la communication, dans l'ancienne cour de l'Archevêché — un endroit splendide où est installée l'école de journalisme — se tenait un débat organisé par le *Nouvel Observateur* sur le même thème.

La célébration d'un anniversaire est un élément « médiatique » puissant, et à double tranchant. A force de faire revivre un passé pas si lointain auquel on aurait pu participer, on ne sait plus quand on vit. La vie s'enferme dans des souvenirs qui, au long des discours se déforment dans le sens du schématisme : tout bon ou tout mauvais. Tout bon, ici dès qu'il s'agit des premières années. Les clichés s'accumulent sur la ferveur, l'esprit d'équipe, la troupe, de dépouillement, la pureté. Le mot « pureté » arrive comme celui d'« innocence » quand on parle de l'enfance. C'est la même chose : la vérité, mais pas toute la vérité.

Ce n'est pas moi qui le nierai, il est bon de savoir. Personnellement, je n'ai pas bien connu les vingt premières années du Festival. Mais je me suis plongée dans les archives du *Monde* (1) et j'ai découvert ou retrouvé des épisodes complexes, assez rudes, passionnants.

Changées mais vivantes

J'ai examiné les photos anciennes, cherchant à reconnaître Maria Casarès, Jeanne Moreau. Les costumes, les maquillages, l'âge les ont changées. Elles ont connu des hauts et des bas, mais elles existent, vivantes, vivaces. Leur public est là, celui de toujours, celui d'aujourd'hui. Il en va de même pour le Festival. Son public d'aujourd'hui est porté par la même avidité que celui d'il y a quarante ans. C'est pour lui que l'été Avignon est un capitale, et pas seulement de théâtre.

La ville se transforme, les hôtels se construisent, les babas clochards fument leurs joints presque en cachette. On prolonge les rues piétonnières, les boutiques d'antiquités, de fringues branchées, les fast-food, les brasseries de caractère, les restaurants chinois se multiplient. Avignon ne se protège pas, que ce soit dans le bon ou dans le mauvais sens. Le Festival non plus. C'est pourquoi il n'est pas mort.

COLETTE GODARD.

(1) Voir *le Monde*, quarante ans de Festival, numéro spécial, 22 F.

CE JOUR-LA

L'été indien

Avignon est non seulement le plus important festival de théâtre au monde, mais aussi l'un des pricipaux marchés du spectacle vivant.

Un petit homme brun retient ces jours-ci l'attention. Cheveu court, peau mate, costume bien coupé de toile claire, indien donc, Keshav Kothari, directeur de l'académie nationale de la musique, de la danse et du théâtre de New-Delhi, est à Avignon avec dans sa poche l'un des grands événements culturels à venir : l'« année de la France en Inde », qui aura lieu de la fin du mois de novembre 1988 au mois d'avril 1989.

« *Avignon*, confie-t-il, *est une maison de verre. on peut y découvrir le meilleur de la création occidentale et y rencontrer les créateurs et les producteurs de tous les pays du monde. Ce festival est certainement l'un des événements culturels les plus significatifs en Occident. Pour les Indiens, il est devenu une sorte de rendez-vous obligé de grande réputation depuis que Peter Brook a présenté ici son* Mahabharata *en 1985. Cette année, je suis l'hôte du gouvernement français pour tenter de discerner les manifestations que nous pourrions échanger lors de l'« année de la France ». Après quelques jours passés ici, je rentrerai en Inde au fait de l'actualité culturelle européenne et aussi mondiale, puisque j'ai déjà aperçu de nombreux étrangers, venus quelquefois de fort loin.* »

Au-delà de la qualité des spectacles présentés, le Festival d'Avignon impressionne ses visiteurs étrangers par l'excellence de son organisation. En venant l'observer, Keshav Kothari ne fait que suivre les pas de prédécesseurs tels que Martin Ségal, milliardaire américain, ami de Samuel Beckett, qui était ici l'an passé. Il voulait tout connaître du « modèle Avignon » avant de lancer à New-York, le 12 juin 1988, un festival mondial comparable. Au passage, il en avait profité pour signer avec le Festival un accord de coproduction pour le spectacle de la compagnie Merce Cunningham qui sera présenté, là-bas et ici, l'an prochain.

Le but recherché par Kothari n'est pas la production Keshav mais le répérage. Lui qui voudrait que le coup d'envoi de « l'année de la France » à New-Delhi ait la même ampleur que le Melha qui avait ouvert l'Année de l'Inde à Paris a besoin d'informations. Il sera aidé par Vincent Grimaud, conseiller culturel de l'ambassade de France à Delhi, qui a fait le voyage d'Avignon avec Philippe Lenglet, attaché culturel.

Le comité de parrainage français n'est pas encore constitué, mais les deux hommes sont ici pour exposer aux professionnels français la philosophie de l'« année de la France » : créer les bases d'une coopération culturelle régulière entre les deux pays plutôt qu'une simple vitrine de la création française.

On parle déjà de la présentation en Inde de spectacles de nos grandes institutions, comme une tournée de l'Orchestre de Paris, et les promoteurs de la manifestation souhaiteraient qu'un metteur en scène français aille travailler quelque temps à Delhi et dirige, par exemple, les élèves du conservatoire d'art dramatique de la capitale indienne, ou encore qu'un chorégraphe initie un groupe de danseurs, dans un pays où n'existe pas de ballet contemporain.

Cette « année de la France » devrait permettre enfin de présenter aux Indiens les technologies de pointes mises en œuvre dans l'hexagone. Un programme important qui ne sera pas le moindre des soucis du nouvel ambassadeur de France à New-Delhi, M. André Lewin, dont l'épouse n'est autre que Catherine Clément qui vient de quitter la direction de l'Association française d'action artistique.

OLIVIER SCHMITT.

Du côté des institutions

Les incertitudes de Bruno Boëglin

Bruno Boëglin est pour deux jours en Avignon. Très calme, il pèse ses mots, mais on le sent déçu, sinon blessé, par la décision du ministère de la culture qui vient de le priver de la direction du Centre dramatique national des Alpes, promise il y a un an.

C'est, rappellons-le, un gestionnaire, Joël Chosson, qui a été finalement nommé à la direction de ce qui désormais s'appellera Centre de création et de production. *« Je ne comprends pas, on me nomme, on me dénomme. »* Il sait que ses qualités de créateur n'ont pas été mises en cause, mais sa capacité à diriger une institution dont — dit-il sans vouloir entamer de polémiques — *« en fait, je n'ai jamais été directeur, puisqu'on m'a d'abord adjoint une codirectrice administrative. Puis un autre directeur, il y a six mois, qui a eu pour mission d'appliquer la politique artistique du metteur en scène « résident » que j'étais alors simplement devenu ».*

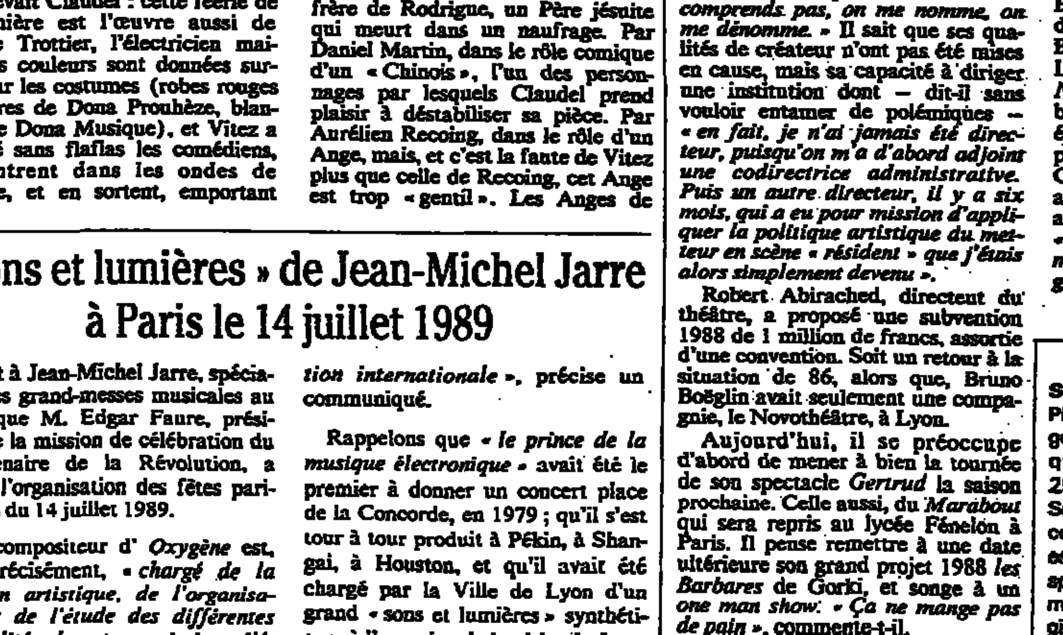
Robert Abirached, directeur du théâtre, a proposé une subvention 1988 de 1 million de francs, assortie d'une convention. Soit un retour à la situation de 86, alors que, Bruno Boëglin avait seulement une compagnie, le Novothéâtre, à Lyon.

Aujourd'hui, il se préoccupe d'abord de mener à bien la tournée de son spectacle *Gertrud* la saison prochaine. Celle aussi, du *Marabout* qui sera repris au lycée Fénelon à Paris. Il pense remettre à une date ultérieure son grand projet 1988 *les Barbares* de Gorki, et songe à un *one man show*: *« Ça ne mange pas de pain »*, commente-t-il.

Le comédien Boëglin dont la silhouette ironique, un peu lunatique, a habité quelques spectacles, est tenté par l'expérience, au delà des soucis prosaïques. Il rêve, aussi, à un projet, aux contours encore flous (son nouveau statut date d'une semaine) : une sorte de laboratoire de recherches théâtrales, où se côtoieraient écrivains, musiciens, professeurs d'arts martiaux, comédiens. On y réfléchirait, par exemple, à *« l'aura d'un comédien »*.

On pense au Circa de Peter Brook, ou aux voyages des comédiens du *Mahabharata* en Inde. Boëglin, lui, a voyagé au Nicaragua. Il en est revenu avec une trilogie *Novelas de Caraïbe* qu'Alain Crombecque avait invité au Festival cet été. Mais les incertitudes qui ont pesé jusqu'en juin sur le devenir du CDNA ont amené Joël Chosson à annuler le spectacle. Il est un peu amer, Boëglin. Mais il conclut : *« Cette fois, au moins, il n'y a pas mort d'homme, alors, ce n'est pas grave. »*

ODILE GUIROT.



« Sons et lumières » de Jean-Michel Jarre à Paris le 14 juillet 1989

C'est à Jean-Michel Jarre, spécialiste des grand-messes musicales au laser, que M. Edgar Faure, président de la mission de célébration du bicentenaire de la Révolution, a confié l'organisation des fêtes parisiennes du 14 juillet 1989.

Le compositeur d' *Oxygène* est, plus précisément, *« chargé de la création artistique, de l'organisation et de l'étude des différentes possibilités de retransmission télévisée d'un spectacle original à vocation internationale »*, précise un communiqué.

Rappelons que *« le prince de la musique électronique »* avait été le premier à donner un concert place de la Concorde, en 1979 ; qu'il s'est tour à tour produit à Pékin, à Shangai, à Houston, et qu'il avait été chargé par la Ville de Lyon d'un grand « sons et lumières » synthétique, à l'occasion de la visite de Jean-Paul II, en octobre 1986.

● **Madonna indésirable à Sceaux.** — Le maire de Sceaux, Pierre Ringenbach (RPR), refuse catégoriquement d'accueillir le concert que Madona devait donner le 29 août dans le parc de sa ville. Selon lui, le parc de Sceaux ne peut contenir les 100 000 personnes escomptées par le promoteur du spectacle. Le maire évoque également les plaintes et les dégâts enregistrés à la suite des concerts de Supertramp et de Bob Dylan en 1983 et 1984. — *(AFP.)*



Culture

« L'Enlèvement au sérail », à Aix-en-Provence

L'année des basses

Pour son spectacle mozartien de l'année, le Festival d'Aix-en-Provence reprend l'Enlèvement au sérail *que Georges Lavaudant avait réalisé à Lyon il y a cinq ans.*

Dans la fosse, la musique bondit, légère, tendre et mélancolique, avec l'orchestre de l'Opéra de Lyon, sans cesse raffiné par la direction d'Armin Jordan, alliant l'exactitude et la poésie au suprême degré.

Les décors de Jean-Pierre Vergier ignorent toute turquerie, mais ils sont comme une page de velin blanc sur laquelle se détache le jeu pur des personnages : un voilier au loin sur l'infini du ciel et de la mer, quelques rochers et le mur du palais de Sélim, au premier acte ; rien que la mer au deuxième et au troisième, rien que la nuit où, avec le dénouement heureux, se révélera peu à peu l'enchevêtrement des mâts et le navire cinglant vers un bonheur sans ombre.

Les beaux costumes mêlent les styles à la manière du dix-huitième siècle, avec quelques allusions exotiques dans les habits des janissaires ou du pacha surtout, montrant que la menace ottomane à Vienne est déjà une vieille histoire ; Osmin lui-même est curieusement affublé d'un déguisement de prince ou de soudard de la Renaissance, fort réjouissant pour un gardien du sérail.

La mise en scène de Georges Lavaudant donne à la fois beaucoup d'air et beaucoup d'humanité à la musique, très spécifiquement théâtrale en ce qu'elle se fonde sur la *qualité des gestes simples qui dégagent* l'essentiel de l'émotion ou de la drôlerie musicale et les rapports entre les personnages. Et les saynètes des personnages secondaires qui accompagnent les airs (le petit garçon qui joue aux échecs avec le pacha, les nègres enturbannés qui *apportent du café ou des fruits, etc.*) ne visent qu'à leur donner toute leur expansion en créant autour d'eux un espace de silence, de temps libéré, de sympathie, de charme quotidien.

La Constance de Mariella Devia paraît cependant isolée dans ce cadre délicieux où elle ne se fond pas tout à fait. Elle chante Mozart d'une manière belcantiste assez studieuse et emphatique, et sa belle étoffe vocale s'allie difficilement avec la phrase allemande, tandis que la gestique délicate de Lavaudant ne semble guère avoir de prise sur elle. Hans Peter Blochwitz est, au contraire, le ténor mozartien typique, flexible, coloré, élégant, même si sa fibre lyrique paraît un peu mince.

Le trio comique, quant à lui, est étourdissant – Tracy Dahl, une petite *Blondchen* fraîchement débarquée d'Amérique, frêle comme une marionnette, timbre et phrasé de fée, impétueuse, intenable, *fonçant sur le gros Osmin* avec son ombrelle, giflant gaillardement son Pedrillo, un adorable ténor à la voix moelleuse et claire, virevoltant et tendre.

Mais c'est surtout l'année des basses : après Aage Haugland dans *le Chevalier à la rose*, Gunther von Kannen remplit la scène de sa présence, Osmin chaleureux et caverneux, de grosses lèvres qui mordent la vie à pleines dents, de grosses mains faites pour étriper et couper les têtes, des gestes qui redoublent le comique de ces airs chantés avec tant d'esprit et de subtilité, sous leur enveloppe bourrue et *cruelle*, au point qu'on en vient à le plaindre à la fin quand il contemple mélancoliquement, de dos, le vaisseau qui va emporter sa minuscule *Blondchen*.

N'oublions pas le pacha, *torturé* et magnanime, de Charles Schmitt et les excellents chœurs des Sixteen qui parachèvent ce ravissant spectacle. Signalons que celui-ci est coproduit par l'Action musicale SEITA, un des plus anciens et fidèles soutiens du Festival d'Aix. C'est l'occasion d'indiquer que les accords de mécénat représentent plus de 15 % (environ 4 millions de francs) du budget 1987 de ce Festival.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations, ce samedi 11 et les 13 et 18 juillet à 21 h 15.

Dizzy Gillespie de Paris en festivals

Le jeune homme indigne

De Rome à Paris, de Paris en festivals de l'été, de Hollande en Espagne, Dizzy Gillespie parcourt l'Europe à la tête d'un big band reconstitué.

Ici ou là, on s'empresse de fêter son soixante-dixième anniversaire. C'est aller vite en besogne, mais ça fait vendre. Dans un blues savoureux qu'il a chanté en final du Festival de Paris, le trompettiste précise pourtant qu'il n'a que soixante-neuf ans, et il les porte joliment bien. Il attendra le 21 octobre prochain pour passer le cap.

La première fois qu'il est venu à Paris, c'est avec l'orchestre de Teddy Hill, en 1937. La deuxième, dix ans plus tard, il a mis le monde du jazz à feu et à sang. En riant. En s'amusant. Et en suscitant ce que très peu de chefs savent susciter *dans les rangs : la perfection technique*, doublée du bonheur de jouer.

A part ça, l'an dernier, on le disait patraque. Il s'est remis. Parfois, s'il vient en club, il se contente de faire le pitre. Délicieusement, d'ailleurs, mais surtout pour se ménager : les lèvres, en effet, ne sont plus ce qu'elles étaient. Puis, quinze jours plus tard, il est capable de revenir avec un groupe solide et surprenant – pas ces orchestres de music-hall dont il s'affuble parfois, – et là, stupeur, il est éblouissant. Tant pis pour ceux qui l'avaient trop vite enterré. Lui qu'on a toujours vu en jeune homme indigne ne va tout de même pas se gêner. Le génie se mérite. La folie douce (« Dizzy » : son côté dingue, fêlé, parfaitement conscient), encore plus.

John Birks « Dizzy » Gillespie reste, à on ne sait plus quel âge, clown *génial*, danseur délicatement obscène, parfaitement drôle, mais d'une irréprochable exactitude de mise place, de rythme et de passion communicative. Artiste superbe dans le *mauvais goût (cinquante* ans qu'il efface du bout du pied, avec des mines, la salive dont il vidange sa trompette – quand les trompettistes font les discrets, lui s'amuse, lourdement, ostensiblement, avec la légèreté d'un enfant), Dizzy est encore un fantastique conducteur d'âmes.

Intransigeance sur le tempo

Les lèvres ne sont plus ce qu'elles étaient. Eh bien ! c'est la vie, que voulez-vous. Les nôtres finiront bien pas se faner aussi, et nous n'aurons même pas l'excuse d'avoir inventé un style de trompette d'une volubilité, d'une précision et d'une audace que semblait encore accuser l'aisance *moqueuse, sans effort*, avec laquelle elles se produisaient.

Pour oublier ses lèvres, Dizzy a rassemblé un *big band* de luxe. Pas une troupe de circonstance, non, un véritable orchestre, digne de celui qui, en 1948, offrit à Paris une de ses « batailles d'Hernani », rejetant alors les vieux croûtons dans *leurs* obsessions, et mettant sur orbite le be-bop qui fut au jazz sa révolution copernicienne, son entrée dans la modernité, son dadaïsme, son surréalisme dans la lancée, sa coupure épistémologique, et quelques autres choses encore...

Aujourd'hui, l'orchestre tourne à *la perfection. Pourquoi ? Parce que* Dizzy est là, d'une présence, d'une saveur et d'une gaieté qu'on suivrait au bout du monde. Et tout de même aussi, cette intransigeance sur le *tempo, sur les nuances, sur les harmonies* – comme en témoignent les accords qu'il plaque au piano sur un blues final, – *il porte la musique* sans une seconde faiblir.

C'est du côté des lèvres que, par moments... Alors il compense, en énorme technicien qui sait se rattraper. Comme il s'économise (la tournée est longue), jouer doucement et dans le registre grave lui fait courir des risques. Hop ! il change une note étranglée en pirouette, un dérapage *naissant en trait acrobatique, donne* la comédie et passe élégammeent la main à son double, sa jeunesse, ce jeune homme élégant à la trompette, là-haut, fleuron d'une éblouissante *section*, John Faddis, *son* héritier, apparu sur terre en 1953, cinq ans après l'Hernani de la salle Pleyel.

Au lieu de miser sur sa légende, ce qui eût été facile, vu l'ignorance *ardente et joyeuse des publics* actuels, Dizzy renverse la vapeur, il s'entoure de pointures : Daniel Ponce aux percussions, Howard Johnson au baryton, Sam Rivers au ténor, Britt Woodman au trombone, Bob Stewart au tuba, les treize autres... Et l'orchestre sonne comme *la jeunesse de son âme. Il faut voir* cette évocation sans nostalgie ni revivalisme comme une partie de plaisir.

FRANCIS MARMANDE.

★ Dizzy Gillespie à Nice (12 juillet), Montreux (13 juillet), La Haye (14 juillet), Nîmes (16 juillet), Pori (18 juillet), puis Valencia, Malaga, Carcassonne.

Mario Merz au musée-CAPC de Bordeaux

Hommage au constructeur d'igloos

Le premier ministre Jacques Chirac s'est émerveillé, à Bordeaux, devant les sculptures de l'Italien Mario Merz, qui poursuit aux entrepôts Lainé son travail solitaire.

FREDERIC DELPECH

La grande nef des entrepôts Lainé est un lieu si fort qu'on ne saurait, au risque de l'y voir fondre, y lâcher n'importe qui, n'importe quoi. Il lui faut du grand, du solide. Avec Mario Merz, le risque était moindre. Cette figure majeure de l'art d'aujourd'hui, *qui a appartenu à ce* qu'on a appelé « Arte povera », et qui pourrait bien être à l'Italie ce que Beuys est à l'Allemagne, a en effet prouvé plus d'une fois son aptitude à œuvrer à grande échelle.

Donnez-lui de la place, il saura s'y déployer. Il a le sens de la mise en scène des formes dans l'espace. Il y dressera d'immenses tables en spirales couvertes de fruits, y entassera des *paquets de journaux et des* fagots, y fera proliférer des chiffres de néon bleu, ou bien y construira un « igloo », ce qu'il a fait à Bordeaux. Bref, il trouvera toujours le moyen de réarticuler avec ampleur les éléments du langage original qu'il s'est forgé au fil des années 60 et 70, et auquel il est resté fidèle, revenant en particulier à la forme de l'igloo.

Des igloos, depuis vingt ans, Merz *en a construit beaucoup, faisant de* cette forme d'habitat primitif à grande portée symbolique un lieu privilégié de recherche de formes et d'images. Il leur a donné tour à tour l'aspect d'un abri sommaire, d'une cache d'armes, d'une chambre de méditation, ou d'un foyer de *réflexion*, multipliant les matériaux de construction. Il est passé des pains de terre aux grillages, des toiles de camouflage aux plaques de verre accrochées par des serre-joints à la structure métallique. Optant tantôt pour la formule ouverte, tantôt pour la formule fermée, couvrant la calotte de plomb, ou de soufre, y ajoutant des phrases, des citations et des chiffres dessinés au néon.

Il a entouré la maison de fagots, lui associant parfois des toiles tendues par des filins et sur lesquelles un corps d'animal – souvent d'iguane – est irradié par un trait de lumière ; entrecroisant objets et données contradictoires, choses de la nature et affaires de culture, le concret et l'abstrait. Il vise ainsi à la création d'un espace physico-mental chargé de sens, qui implique l'homme et sa trajectoire dans le *temps, si l'on veut, de l'ère glaciaire* à aujourd'hui.

Merz est un artiste métaphysicien. Et cet artiste métaphysicien et poète, aujourd'hui parvenu à l'âge de *la* sagesse – *il a la soixantaine* sonnée, – oscille entre une méditation sur les éléments de son propre langage qu'il peaufine, et le rêve d'une relation d'harmonie de l'homme, animal pensant et lucide, au monde. Comme le montre plus que jamais l'igloo de Bordeaux, ce grand igloo de verre qui a cinq mètres de haut et dix de diamètre. En fait, il vaudrait mieux parler de coupole, et surtout de monument. Un monument élevé à la transpa*rence, à la réflexion.*

Un petit miracle d'équilibre, de fusion et d'échanges entre le dedans et le dehors, entre la lumière naturelle et la lumière artificielle, qui ne *fait pas écran dans l'espace, englobe* l'architecture de l'entrepôt, et se perdrait peut-être dans on ne sait quel ciel mystique s'il n'y avait pour l'ancrer au sol, dans l'espace de la vie, cette formidable table de métal qui part en flèche, traverse la coupole et se termine à vingt-six mètres par un simple robinet dont l'eau *s'écoule dans un seau, très prosaï*quement, histoire de faire passer le temps entre les doigts de l'homme.

L'idée est belle. Moins belle pourtant que celle qui se dégage de cette autre pièce de Merz, *Il fiume appare* (1986), disposée dans des salles proches qu'elle traverse en *oblique. Où l'on voit courir sur une* ligne de paquets de journaux les chiffres de néon bleu en progression à l'infini. Merz reprenant là, comme il l'a souvent fait, la suite des nombres de Fibonacchi, ce mathématicien pisan du Moyen Age auquel souvent il se réfère pour parler de la *vie et de la pensée, qu'il fait courir* ici comme l'eau, sur un lit de quotidienneté.

Ne serait-ce que pour cette œuvre d'un grand lyrisme, il faudrait faire cette été le détour par le CAPC qui expose encore quatre igloos de moindre taille, mais d'une forte pré*gnance.*

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée-CAPC de Bordeaux, entrepôts Lainé, rue Foy. Jusqu'au 13 septembre.

NOTES

Rudnicki expose

Marek Rudnicki n'est pas seulement un croqueur d'académiciens, dont les visages illustrent les discours de réceptions publiés par *le Monde*. Son réel talent de dessinateur et de peintre, notre collaborateur le voue à la survie d'une tradition hassidique qui, même loin de son oublieuse Sologne natale, affirme la persistance de sa foi. Saisis par un trait impeccable, ces rabbins dont la gravité n'arrive pas à masquer une immense bonté, transmettent un enseignement trois fois millénaire, *au moins*, à leurs « *élèves bien aimés* », se passionnent à « *des disputes talmudiques* ». La tendre ambiance méditative recréée par l'artiste s'étend aussi aux sujets profanes.

Quant aux huiles, dont beaucoup évoquent des scènes bibliques, elles réussissent à transporter le spectateur hors du temps, dans un climat amoureusement dédramatisé – où le couteau d'Abraham prêt à égorger Isaac est arrêté par un Dieu fraternel.

J.-M. D.

★ Galerie Passali, 33, rue de Miromesnil, jusqu'au 1er août.

Menace de grève des réalisateurs américains

Une grève des réalisateurs de télévision et de cinéma pourrait démarrer aux Etats-Unis ce week-end. Le syndicat de la profession, qui ne compte *pas moins* de 8 420 adhérents, a en effet menacé de rompre les discussions en cours avec les producteurs. Ceux-ci, qui réclament que les réalisateurs renoncent à leurs droits sur les films diffusés sur les chaînes à péage, ainsi qu'à certains versements liés aux retransmissions de ces *films à la télévision*, se heurtent à l'intention des réalisateurs de porter au contraire ces droits de 1,2 % des revenus versés aux studios à 2 %.

La réalisation pourrait ainsi se trouver bloquée, notamment celle de séries grand public comme « Dynasty » et « Miami Vice », sans nouveaux épisodes pour la saison prochaine. Seul « Dallas », dont la réalisation s'est poursuivie tout le printemps, dispose de douze épisodes d'avance.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), dim. 19 h 30 : Don Carlo, de Giuseppe Verdi, dir. musicale : Maximiano Valdes ; ballets ; sam. 19 h 30 : matinée gratuite et entrée libre ; 15 h : Don Carlo.

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam. 19 h 30 : la Clémence de Titus.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Monsieur chasse !, de Feydeau.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Bourgeois gentilhomme.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), relâche annuelle à partir du 20 juillet.

BEAUBOURG (42-77-12-33), *Cinéma-Vidéo*, Salle Garance : se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque (l'époque ; la mode ; la morale ; la passion) ; *Vidéo-Musique*, à 13 h : la Rose de Wou-Ker, de Fang-Ying ; 16 h : Falstaff, de Verdi ; 19 h : Maria Callas, de Guy Seligman.

Les autres salles

ATELIER (46-06-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DIX-HEURES (42-64-35-90), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 20 h, 22 h 15 : Au secours !, tout va bien.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam. 20 h 15 : Carmen cru.

GRAND HALL DE MONTORGUEIL (42-96-04-06), sam. 20 30, dim. 18 h 30 : Barouf à Chioggia.

HOTEL LUTETIA, Espace Jean Cocteau (45-44-38-10), sam. 20 h30, dim. 17 h : Mensonge.

GREVIN (42-46-84-47), sam. 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : sam. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II : 20 h : Le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Conversations après un enterrement.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 18 h : Vingt ans de piano forcé.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), sam. 18 h : Coup de crayon.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 18 h 30 : l'Éprouvette.

ROSEAU THEATRE (42-71-30-20), sam. 20 h 30 : Arrêt sur images.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), sam. 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? 22 h : Suivez c'qu'on fait.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), sam. 22 h : l'Écume des jours.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), sam. 20 h 30 : Nuits câlines.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Antigone ; sam. 18 h 30 : Deux larmes pour un sourire.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh ; 18 h 45 : Journal intime de Sally Mara.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Été africain.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; dim. 22 h 15 : Fou comme Fourcade.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CLUB DES POETES (47-05-06-03), sam. 22 h : Hommage à Saint John Perse et Blaise Cendrars.

LE GRENIER (43-80-68-01), sam. 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), sam. 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), sam. 21 h 30 : Salut les Sixties.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. 18 h 30 : Piaf toujours.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 21 h, dim. 16 h : Schlomo qui chante et qui rit.

OLYMPIA (47-42-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Grand music-hall de Pologne (à partir du 9).

Opéra

THÉATRE DE VERDURE DU PRÉ-CATALAN (42-81-23-44), 17 h 30 : Apollon et Hyacinthe.

Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Cabaret.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : L'acrohabitation.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), sam. 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

La danse

MAIRIE DU 9e ARRONDISSEMENT (42-58-60-56), sam. 21 h : Les ballets historiques du Marais.

Les concerts

SAMEDI 11

Eglise Saint-Merri, 21 h : Duo Garrouste-Ruzec (Scarlatti, Brouwer, Dodgson, Debussy).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Quatuor Helios (Haendel, Bach, Vivaldi).

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 21 h : Ens. instrumental J.-J. Wiederker (Vivaldi, Haendel, Corelli).

Musée de Cluny, 17 h 30 : voir le 10.

DIMANCHE 12

Basilique de Montmartre, 17 h : T. James Tikker (Messiaen).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : M. Guyard.

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 17 h et 21 h : voir le 11.

Eglise Saint-Merri, 16 h: M. Terashi (Bach, Chopin, Debussy).

Musée de Cluny, 17 h 30 : voir le 10.

Notre Dame, 17 h 45 : Tauno Aikaa. (J.-S. Bach, Parvisinen, Salonien, Merikanto).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Bobby Holmes.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : J. Lacroix.

EXCALIBUR (48-04-74-92), sam. 23 h : Zebra ; dim. : S. Finn Band.

GIBUS (47-00-78-88), sam. 23 h : Johnny Thunders.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), sam. 22 h : C. Smith, B. Towsen.

MÉCÈNE (42-77-40-23), sam. 22 h 30 : Art Lewis, A. Jean Marie, J. Gregg.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), dim. 22 h : Middle Jazz Quintet.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Quartet Stardust.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), sam. 22 h : D. Bertrand ; dim. : A. Marcais.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : G. Russel Orchestra.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : S. Vaughan et D. Gillespie.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), sam. 22 h : L. Saltiel.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), sam. 21 h : Swing Combo.

LA PINTE (43-26-26-15), sam. 21 h 30 : Quartet G. Champegne.

SLOW CLUB (42-33-84-30), sam. 21 h 30 : O. Franc Quintet.

SUNSET (42-61-46-60), sam. 23 h : G. Ferris Quartet.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), dim. 22 h : Cameleon trio.

En région parisienne

BRETEUIL, château (46-60-07-79), cour d'honneur à 16 h, salon doré à 17 h, grande galerie à 18 h : dim. le Trio d'argent (Rameau, Gervaise, Haydn, Mozart, Beethoven).

CHAMARANDE, château (60-82-24-54), dim. 15 h : Voyage au cœur de la paix.

LEVALLOIS-PERRET, petit théâtre (47-48-18-71), sam. 20 h 30 : Coiffeur messieurs. Place de Verdun, de 11 h à 19 h : Levallois au temps des Gaulois.

MEAUX (64-34-90-11), cour du Vieux Chapitre, sam. 21 h30 : Meaux en marche vers la liberté.

THOIRY, château (34-87-40-67), sam. 21 h : Chœur des chanteurs de Phoenix (country music).

Samedi 11 - Dimanche 12 juillet

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 11 JUILLET

15 h, Jean Chouan, de Luitz Morat ; 4 : L'Otage ; 5 : la Citoyenne Maryse Fleurus ; 17 h, le Chemineau, de H. Krauss ; 19 h, Cote 465, de A. Mann (v.o.) ; 21 h, Du sang dans le désert, de A. Mann (Vostf).

DIMANCHE 12 JUILLET

15 h, Jean Chouan, de Luitz Morat ; 6 : le Comité de salut public ; 7 : la Grotte aux fées ; 17 h, Education de Prince, de A. Esway ; 19 h, le Petit Arpent du Bon Dieu, de A. Mann (v.o.) ; 21 h 15, la Ruée vers l'Ouest, de A. Mann (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 11 JUILLET

15 h, Always, de H. Jaglom ; 17 h, Waiting for the Moon, de J. Godmilow et The Haircut, de T. Hoffs ; 19 h, le Livre noir, de A. Mann (v.o.) ; 21 h, Incident de frontière, de A. Mann (v.o.).

DIMANCHE 12 JUILLET

15 h, The Boy who could fly, de N. Castle (v.o. s.t.f.) ; 17 h Broken Noses, de B. Weber ; 19 h, la Rue de la mort, de A. Mann (v.o. s.t.f.) ; 21 h, la Porte du diable, de A. Mann (v.o.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
L'époque, la mode, la morale, la passion

SAMEDI 11 JUILLET

14 h 30, l'Année des treize lunes, de Rainer Werner Fassbinder ; 17 h 30, les Enfants, de M. Duras ; 19 h 30, Shoah, de Claude Lanzmann (deuxième partie).

DIMANCHE 12 JUILLET

14 h 30, Coup de cœur, de Francis Ford Coppola ; 17 h 30, Travail au noir, de Jerzy Skolimowski ; 20 h 30, l'Ile des amours, de Paulo Rocha.

Les exclusivités

ADIEUX LES ANGES (Bost, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A, vf) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient, 1er (45-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A, v.o.) : Racine, 6e (43-29-19-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.). – V.f. : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

DOWN BY LAW (A, vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A., vo) : George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Français 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

HANOI HILTON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77). ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Berry, 20e (43-57-51-55).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Vf : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NANOU (Fr.-Brit.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; V.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention,. 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A. v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).

3 AMIGOS (A.) : V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

UNE EPINE DANS LE CŒUR (Fr.-It.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). H. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les festivals

W. ALLEN (v.o), Champo, 5e (43-54-51-60), sam. : Tombe les filles et tais-toi ; dim. : Comédie érotique d'une nuit d'été. St-Lambert, 15e (45-32-91-68), en alternance : Prends l'oseille et tire-toi ; Broadway Danny Rose; Tombe les filles et tais-toi.

BUNUEL (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz, Tristana, los Olvidados, Nazarin, El.

CARNÉ, Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), les Portes de la nuit, les Visiteurs du soir.

C. CHAPLIN, Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), les Temps modernes, les Lumières de la ville.

J. EUSTACHE, Studio 43, 9e (47-70-63-40), dim. 21 h : Le Père Noël a les yeux bleux + les Mauvaises Fréquentations ; sam. 15 h : la Maman et la Putain.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), en alternance : Pierrot le Fou, Masculin-Féminin, Je vous salue Marie, Sauve qui peut la vie, Deux ou trois choses...

L. JOUVET, Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34), dim. : Hôtel du Nord.

B. KEATON (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40), sam. 15 h : le Dernier Round; 17 h : les Lois de l'hospitalité; Dim. 15 h : Fiancées en folie.

FILMS MUSICAUX (v.o.), UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16), sam. : Sid and Nancy ; dim. : This is Elvis. Salle 2 : sam. le Lac des cygnes ; dim. : That's Dancing.

ROHMER Denfert, 14e (43-21-41-01), en alternance : la Marquise d'O, Pauline à la plage, le Beau Mariage, la Femme de l'aviateur.

TARKOVSKY, (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), en alternance : Nostalghia, Solaris, Andreï Roublev, le Sacrifice, Stalker, l'Enfance d'Ivan.

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01) : l'Argent de poche, Jules et Jim.

Les séances spéciales

LE BAISER DE LA FEMME-ARAIGNÉE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), dim., 18 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), 22 h 10.

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 18 h 45.

L'HOMME AU BRAS D'OR (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 17 h 55.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h.

LABYRINTHE (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 13 h 45.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LES NUITS ET LES JOURS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h.

ORANGE MÉCANIQUE (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 20 h.

LES FILMS NOUVEAUX

LES BARBARIANS. Film américain de Ruggero Deodato, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e, (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA BEAUTÉ DU PÉCHÉ. Film yougoslave de Zivko Nikolic, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? Film américain de Philippe Mora, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EVIL DEAD 2. Film américain de Sam Raimi (*), v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06 ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES GRAVOS. Film néerlandais de Dick Maas, v.f. : Rex, 2e (42-36-88-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (45-74-94-94) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS. Film français de Patrick Schulmann : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA PIVOINE ROUGE. Film japonais de Kato Tai, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 12 JUILLET

« Somptueux décors de la galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, statue de Louis XIV, place des Victoires (Monuments historiques).

« Approche nouvelle d'un quartier ancien : le Marais, visite de l'exposition en l'hôtel Sully », 10 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Les hommes célèbres du cimetière de Montmartre », 15 h 30, entrée du cimetière, avenue Rachel (Monuments historiques).

« La peinture italienne, de Giotto à Léonard de Vinci », 10 h 30, 36, quai du Louvre (P.-Y. Jaslet).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Terreur », 15 heures, à l'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame de Paris, franc-maçonnerie, rose-croix, bouddhisme », 15 heures, sortie métro Cité (Isabelle Hauler).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les artistes peintres du dix-neuvième siècle au Père-Lachaise », 14 h 45, sortie escalator métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Salons du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

« L'ancienne cour des Miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Sous la coupole, Académie française, palais de l'Institut, collège des Quatre-Nations, tour de Nesles », 15 heures, 23, quai de Conti (S. Barbier).

« Le cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Tourisme culturel).

« Hôtels et jardins du Marais », grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

« Notre-Dame de Paris et ses vitraux » (prévoir jumelles), 14 h 30, portail central de la cathédrale (Monuments historiques).

« L'abbaye royale de Sainte-Geneviève, au cœur du Quartier latin », 15 heures, façade de l'église Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève (Monuments historiques).

« Chefs-d'œuvre de la tapisserie au musée de Cluny », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé (Monuments historiques).

« L'Opéra », 11 heures, hall d'entrée (Monuments historiques).

« Très riches hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Solferino (P.-Y. Jaslet).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Une heure au cimetière Montmartre », 14 h 30 et 16 heures, 16, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Eglise Saint-Médard et le quartier Mouffetard », 15 heures, entrée de l'Eglise, 41, rue Mouffetard (Paris et son histoire).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrectin du passé).

« L'Orangerie du château de Versailles », 14 h 30, sous la statue de Louis XIV, dans la cour d'honneur du château (Monuments historiques).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

LUNDI 13 JUILLET

« La Sorbonne : histoire et architecture », 14 h 30, vestibule principal, 45-47, rue des Ecoles (Monuments historiques).

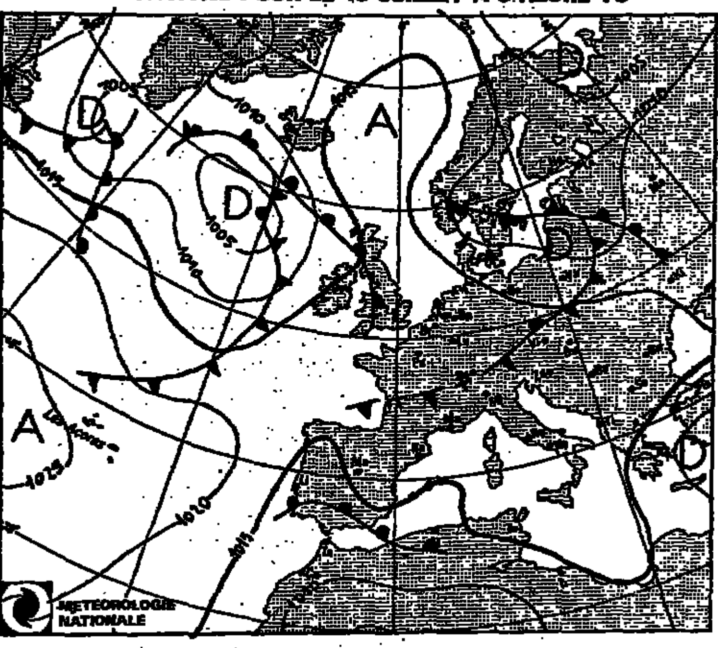
CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Joseph de Maistre, prophète de l'éternité », par Jean Phaure ; « Le triple symbolisme du baptême », par Natya.

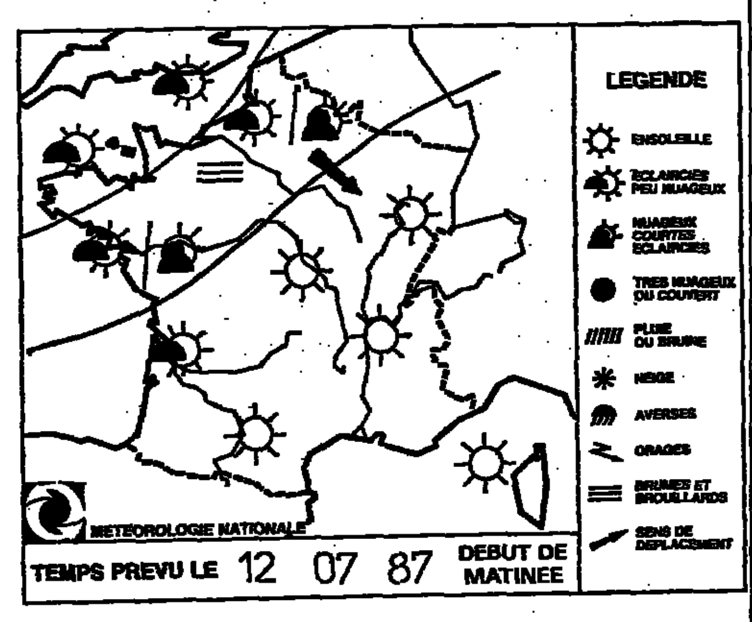
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 JUILLET A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 11 juillet à 0 h TU et le dimanche 12 juillet à 24 h TU.

Une perturbation très atténuée, elle ne donnera pas de pluie, pénétrera lentement sur la moitié nord du pays, en se désagrégeant. En soirée de dimanche, une évolution orageuse se dessinera sur le Sud-Ouest.

Prévisions pour dimanche 12 juillet.

Des passages nuageux affecteront la moitié nord du pays en matinée. De plus, le temps sera brumeux sur le quart nord-ouest. Mais dans l'après-midi c'est le soleil qui prédominera. Il fera un peu plus frais. Les températures maximales s'échelonneront entre 20 et 26 degrés.

Sur la moitié sud, le beau temps sera là au lever du jour, sauf près des côtes aquitaines, où il y aura de la brume ou des nuages bas. Au cours de l'après-midi, le ciel se voilera. Seules les régions des Alpes du sud au pourtour méditerranéen et à la Corse garderont un ciel clair. En soirée des orages isolés pourront éclater des Pyrénées atlantiques à l'ouest du Massif Central et aux Charentes. On aura 24 à 25 degrés en Aquitaine, et de 26 à plus de 30 degrés ailleurs.

Quant aux températures minimales, elles varieront entre 10 et 16 degrés sur l'ensemble du pays, mais 18 à 20 degrés près de la Méditerranée.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 12 07 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 10-7 à 6 heures TU et le 11-7-1987 à 6 heures TU — le 11-7-1987

FRANCE			
AJACCIO	30	19	D
BIARRITZ	28	16	D
BORDEAUX	28	14	D
BOURGES	26	13	D
BREST	27	15	D
CAEN	25	13	D
CHERBOURG	22	15	D
CLERMONT-FERR.	25	13	D
DIJON	24	13	D
GRENOBLE St-M-H	28	16	D
LILLE	25	14	D
LIMOGES	25	16	D
LYON	26	14	D
MARSEILLE-MAR.	30	20	D
NANCY	23	10	D
NANTES	30	17	D
NICE	28	23	D
PARIS-MONTS.	27	16	D
PAU	26	14	D
PERPIGNAN	30	17	D
RENNES	29	16	D
ST-ÉTIENNE	25	13	D
STRASBOURG	24	11	D
TOURS	27	13	D
TOULOUSE	29	14	D
POINTE-A-P.	32	27	C

ÉTRANGER			
ALGER	28	22	C
AMSTERDAM	20	13	N
ATHÈNES	30	20	D
BANGKOK	35	26	P
BARCELONE	28	19	N
BELGRADE	27	12	D
BERLIN	20	12	C
BRUXELLES	23	15	D
LE CAIRE	34	23	D
COPENHAGUE	19	11	N
DAKAR	40	26	C
DELHI	36	28	C
DJERBA	26	23	D
GENÈVE	25	12	D
HONGKONG	33	28	D
ISTANBUL	28	19	N
JÉRUSALEM	29	17	D
LISBONNE	31	18	D
LONDRES	27	15	C
LOS ANGELES	24	17	D
LUXEMBOURG	22	12	D
MADRID	35	19	D
MARRAKECH	35	22	D
MEXICO	24	14	O
MILAN	29	20	N
MONTRÉAL	32	22	O
MOSCOU	26	13	N
NAIROBI	22	11	C
NEW-YORK	33	21	D
OSLO	17	7	D
PALMA-DE-MAL.	32	16	D
PÉKIN	31	21	C
RIO-DE-JANEIRO	24	16	D
ROME	29	21	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	20	11	D
SYDNEY	17	12	D
TOKYO	31	24	C
TUNIS	31	19	D
VARSOVIE	18	9	C
VENISE	28	16	D
VIENNE	24	13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4525

HORIZONTALEMENT

I. Est très recherché quand il est public. Tendance à épargner. – II. Est complet quand il y a le son. Peut flotter dans l'air. Ne se voit pas dans la main du travailleur. – III. Comme la chapelle quand on y a mis le feu. Fait de grands pas. – IV. Vieille ville. Pas sévère. Donne l'ordre de la séparation. – V. Effrayait les Romains. Croisés sur un drapeau. – VI. Entre deux propositions. Endroit où il règne toujours une certaine tension. Vit sur un grand pied. – VII. Donc pas à autrui. Comme du cresson. Symbole. – VIII. Un travail qui exige des forces. Dont on a eu connaissance. Grande, au Brésil. – IX. Dans l'entrée. Fixer un œil. Où l'on a fait le point. – X. « Port » dans les Pyrénées. Placer comme l'échine. – XI. Partie dans un concert. – XII. Pour certains musulmans, c'est une sorte de légume. Basse à la ferme. Divinité. Endroit où l'on peut sauter. – XIII. Cri pour obtenir un autre morceau. La fin de l'hymen. Peut nous secouer quand elle est forte. – XIV. Fournissent de l'essence. On a bonne mine quand il est double. – XV. Le premier homme qui passa son droit. Qui n'est donc pas à sa place. Une ville dont on ne peut pas ignorer qu'elle est de Bretagne.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I							■								
II					■						■				
III								■	■						■
IV			■							■					
V						■							■	■	
VI			■							■					
VII					■								■		
VIII						■					■	■			
IX			■						■	■					
X	■	■		■			■	■							
XI												■		■	
XII				■					■						
XIII				■			■								■
XIV						■	■							■	
XV					■							■			

VERTICALEMENT

1. Une patte qui peut être de velours. Fait évidemment très vieille. – 2. Une importante relation. Peuvent assommer celui qui est à découvert. – 3. Ce peut-être un guêpier. La moitié de rien. Fit des réserves. – 4. Qui peut justifier une sortie. En France. – 5. Faire l'innocent. Peuvent être assimilés à des expositions. – 6. C'est complet quand il n'en manque pas un. Un peu de tabac. Une vieille toupie. – 7. Se fait jour après jour. Morceau de veau. – 8. La moitié de cent. Quand il est franc, n'est pas régulier. Points sur les i. – 9. Qui a donc pu nous enrichir. Peut servir des bières brunes. Précède parfois le total. A chaque coup, elle met le paquet. – 10. Ne représente qu'un petit effort. Peuvent faire l'objet d'une réduction quand ils sont cassés. Un organe des algues. – 11. Bien assis. Un petit canal au fond d'un égout. – 12. Qu'on peut voir un peu partout. Intéressa beaucoup de chercheurs. Fut envoyée paître. – 13. Une partie de l'office. Bien rouge, vu de face. – 14. Nomma. Pas comprise. Un vague sujet. – 15. Lettres de félicitations. Se met dans la poche quand il est petit. L'aluminium.

Solution du problème n° 4524

Horizontalement

I. Caressant. – II. Uval. CIA. – III. Redemande. – IV. Ru. Cane. – V. Stress. – VI. Clergé. AB. Assez bien. – VII. Nio. Ela. – VIII. La. Quêtes. – IX. Aulne. – X. Peintre. – XI. Pie. Na ! Et.

Verticalement

1. Curriculum. – 2. Aveu. – 3. Rad. Sen. Api. – 4. Electrique. – 5. Margoulin. – 6. Anée. Enna. – 7. Acnés. ETET (tête). – 8. Nid. Sale. Ré. – 9. Taël. Basset.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 11 juillet 1987 :

DES LOIS

● N° 87-508 du 9 juillet 1987 adaptant aux exigences du développement du tourisme certaines dispositions du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme.

● N° 87-509 du 9 juillet 1987 modifiant l'organisation administrative et le régime électoral de la ville de Marseille.

● N° 87-512 du 10 juillet 1987 relative au service national dans la police.

UNE CIRCULAIRE

● Du 10 juillet 1987 prise en application de l'arrêté du 10 juillet 1987 modifiant l'arrêté du 9 août 1973 fixant certaines modalités d'application du décret n° 68-1021 du 24 novembre 1968 réglementant les relations financières avec l'étranger.

Le Carnet du Monde

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Fortunée ASSOUS,

survenu le 10 juillet 1987.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le lundi 13 courant, à 14 heures, au cimetière de Bagneux parisien.

On se réunira à la porte principale du cimetière.

De la part de
Mme veuve Jacques Assous,
Mme veuve Clément Assous,
M. et Mme Edmond Assous,
Mme veuve Marcel Chemla,
ses frère, sœur et belles-sœurs,
Des famille Koskas, Assous, Moaty et Chemla,
Ses neveux et nièces.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue Tandou,
75019 Paris.

– Montpellier. Saussan. Paris.

M. Gervais Campan,
son époux,
Mlle Hélène Campan,
M. et Mme Autret,
M. et Mme Kriependorf,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne CAMPAN,
née Bergé,

survenu le 7 juillet 1987, à Montpellier, après une longue et cruelle maladie.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 10 juillet, dans le caveau familial de Saussan.

1, rue du Commerce,
34570 Saussan.
30, rue de Domrémy,
75013 Paris.

Remerciements

– Peyrens. Toulouse. Paris.

Le vice-amiral d'escadre et Mme Bertrand Geli,
Mme Simon Geli,
M. et Mme Claude Brajeux-Geli,
Le capitaine et Mme Jean-Marie Bensa,
Le lieutenant et Mme Thierry Brajeux-Geli,
Le Révérend Père Jean Geli (o.p.),
M. et Mme Pierre Geli,
Mme Nicolas Geli,
M. et Mme Paul Geli,
M. et Mme Charles Geli,
Parents et alliés,

très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Simon GELI,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– A ses anciens collègues, est rappelée la mémoire de

René LAMORISSE,
professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier.

Communication

La SA Le Nouveau Matin bientôt constituée

Dernière ligne droite pour les « dix » ?

Les « dix » abordent leur dernière ligne droite, alors que *le Matin de Paris* est toujours en proie au choc créé, la semaine dernière, par l'annonce d'une trentaine de licenciements (*le Monde* du 4 juillet). C'est le 25 juin que le tribunal de commerce de Paris a confié la cession provisoire du quotidien de gauche aux « dix » – un groupe de salariés qui en compte en réalité douze. Avec le devoir de présenter, au plus tard le 31 juillet, un plan de reprise viable du titre.

Les « dix » prévoient la constitution de la nouvelle société éditrice du *Matin*, dont le nom de baptême sera Le Nouveau Matin SA, au 15 juillet. Elle devrait être associée à l'annonce du nom du futur directeur de la rédaction. M. Ivan Levaï, responsable de la revue de presse d'Europe 1, station dont il fut le directeur de la rédaction, vient d'être chargé de *« mener une mission exploratoire »*. M. Levaï se donne jusqu'au 31 juillet, *« date à laquelle*, dit-il, *j'arrêterai une décision définitive quant à ma participation au projet »*. Sa réflexion portera sur trois points a-t-il précisé : *« L'observation de la réalisation du montage financier, l'ébauche d'un projet rédactionnel et la perspective industrielle qui devra s'organiser autour du* Matin. »

Outre cette quête d'un directeur de la rédaction professionnellement crédible, les « dix » ont poursuivi leur tour de table. Le capital de la SA Le Nouveau Matin rassemblera, selon eux, *« plus de 10 millions de francs »*. Le principal actionnaire de cette société sera l'association de sauvegarde du *Matin* : elle regroupera les lecteurs, qui ont déjà adressé 1 250 000 F au journal, et la SARL Dix-Presse, gérée par l'un de ses membres, la journaliste Marie-Béatrice Coulon, qui apportera un capital symbolique de 12 000 F.

Cette association sera dotée d'un conseil d'administration de six membres (deux salariés, deux membres des « dix », deux personnalités extérieures). Des actionnaires issus de l'industrie compléteront le capital. Enfin, en septembre, une société des lecteurs et une société des salariés du *Matin de Paris* seront lancées.

Mais l'annonce, la semaine dernière, de vingt-huit licenciements au sein du journal au cours d'une assemblée générale houleuse qui a duré neuf heures, a laissé des plaies. Vingt-deux salariés du *Matin* ont, depuis, décidé de le quitter volontairement. Le licenciement de certains journalistes, dont le chroniqueur littéraire Gérard Guégan et le rédacteur en chef chargé de l'étranger Benoît Rayski, a déclenché les critiques acerbes de quelques journalistes. Katleen Evin, chroniqueuse politique, et Raphaël Sorin, journaliste au service littéraire, ont ainsi donné leur démission.

« Nous avons commis des erreurs, admet pour sa part M. Didier Tourancheau, *mais on ne peut pas nous reprocher de ne pas avoir été honnêtes. Nous avons toujours dit que nous garderions quatre-vingt-quatorze salariés. Il reste quarante-cinq rédacteurs : la nouvelle organisation nécessitait une adéquation aux nouveaux postes et la recherche d'une cohérence, nécessaire dans une équipe réduite. »* Un fait demeure : en refusant majoritairement de voter la grève pour protester contre les licenciements, les salariés du *Matin* se sont rangés derrière les « dix ».

YVES-MARIE LABÉ.

Après la prise de contrôle par l'OPG de Maurice Brébart

« Minute » fusionne avec « le Chardon »

Retour aux sources pour *Minute ?* Vendredi 17 juillet, l'hebdomadaire d'extrême droite paraîtra dans son ancien format et abandonnera l'aspect magazine, adopté récemment, pour renouer avec son image antérieure. Sa fusion avec l'hebdomadaire *le Chardon*, créé en janvier par M. Jean-Claude Goudeau, ancien directeur général de *Minute*, est maintenant certaine. *Minute* arborera d'ailleurs à sa « une » le sous-titre *le Chardon*.

L'hebdomadaire semble ainsi quitter la zone des tempêtes qu'il traversait depuis ces dernières semaines. L'organe d'extrême droite avait en effet été secoué par une crise interne qui opposait l'actionnaire majoritaire du journal depuis juillet dernier, M. Yves Montenay, un industriel suspecté de vouloir « recentrer » l'hebdomadaire vers la droite traditionnelle, au directeur de la rédaction, M. Patrick Buisson, qui prônait avec plusieurs journalistes un soutien total au président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen.

Deux clans face à face

Deux clans étaient donc aux prises. A tel point que, pour résoudre le problème, les deux actionnaires du journal, MM. Yves Montenay et Maurice Brébart, gérants d'imprimeries et de la société qui édite *Marie-France* et *Point de vue-Images du monde*, avaient fait appel à un administrateur judiciaire. Celui-ci avait confié la direction de *Minute* à M. Jean-Claude Goudeau. Une grande partie de la rédaction s'était alors mise en grève (*le Monde* du 29 mai).

La crise semble s'être terminée à l'issue d'une assemblée générale de la société éditrice de *Minute*. L'Office de publicité générale (OPG), que préside par ailleurs M. Maurice Brébart, a racheté les actions de M. Montenay. L'OPG détient donc 1 955 actions des 2 000 actions de la société éditrice, le reste faisant toujours l'objet d'un litige entre M. Brébart et MM. Bernard et Patrice Boizeau, auparavant administrateurs de *Minute*.

Le nouveau président de la société éditrice de l'hebdomadaire est M. Jean-Claude Goudeau, qui est également directeur de la publication. MM. Brébart et Goudeau veulent faire de *Minute-le Chardon « un journal indépendant, représentant la droite nationale et populaire »*. *« Il ne sera le moniteur d'aucun parti*, précise M. Brébart, *mais il ne se coupera pas de l'avenir : il faut tenir compte des nombreux lecteurs qui votent Le Pen. »*

Minute devra cependant remonter la pente. La crise lui a fait perdre quatorze journalistes sur vingt, qui ont quitté le titre. En outre, en un an, il est passé d'une vente moyenne de 135 000 exemplaires à 90 000 exemplaires. Entre-temps, *le Chardon* a atteint une diffusion de 40 000 exemplaires, alors que son objectif était les 75 000 exemplaires.

Y.-M. L.

Editions italienne et espagnole de « Marie-Claire »

Le groupe Marie-Claire (qui comprend les magazines *Cosmopolitan, 100 idées, Cuisine et vins de France*) s'est donné deux axes principaux de développement : le marché international et l'audiovisuel.

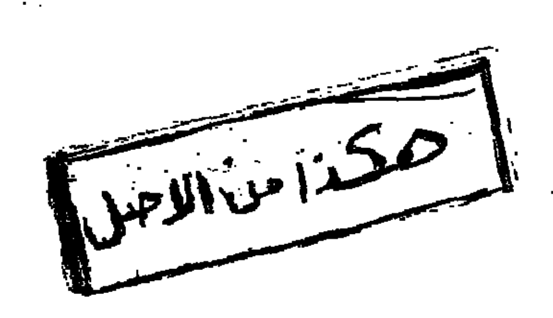
Deux éditions internationales du magazine *Marie-Claire* existent déjà : l'édition japonaise, lancée en 1982 et diffusée à 197 000 exemplaires l'édition arabe ; *Marie-Claire Nour*, diffusée à 35 000 exemplaires sur le Golfe et l'Arabie saoudite depuis 1985.

A la rentrée, deux nouveaux *Marie-Claire* devraient paraître. Un accord signé avec le groupe Mondadori (éditeur italien propriétaire d'une des plus grandes imprimeries d'Europe) prévoit ainsi le lancement, en septembre, de *Marie-Claire Italie* (150 000 exemplaires). En Espagne, *Marie-Claire* paraîtra en octobre, édité à 150 000 exemplaires par le groupe espagnol 16 (éditeur, notamment, du quotidien *Diario 16* et de l'hebdomadaire *Cambio 16*). L'édition espagnole sera également distribuée sur le continent latino-américain.

M. Léotard : « Je n'avais rien à reprocher à M. Sérillon »

Le remplacement de M. Claude Sérillon, présentateur du journal de 20 heures sur Antenne 2, décidé par la direction de la chaîne, continue de susciter des réactions (*le Monde* du 11 juillet). Ainsi, M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, interrogé vendredi 10 juillet, sur Europe 1, a déclaré : *« Cela me concerne comme citoyen, cela ne me concerne pas comme ministre. J'avais personnellement, un sentiment très positif sur M. Sérillon. Je n'avais rien à lui reprocher, mais je n'ai pas à m'occuper des rédactions des chaînes de télévision. »*

De son côté, le mouvement des Jeunes Radicaux de gauche *« conseille »* à M. Elie Vannier, directeur de l'information d'Antenne 2, *« de nommer comme présentateur du journal de 20 heures, M. Denis Baudouin, porte-parole du gouvernement. La chaîne de référence atteindra ainsi son objectif : être la voix de son maître. »*



Le Monde

REGIONS

ALSACE

Un festival pour les jeunes

Les éditions Autrement organisent, les 16, 17 et 18 octobre prochain dans le parc du Waken à Strasbourg, un festival d'un genre nouveau : JET pour Jeunes-Europe-Technologie.

Il s'agit de *« montrer le dynamisme et les réalisations concrètes des jeunes Européens en matière d'innovation et de création technologiques »*.

Au programme, une exposition fixe à laquelle participent des universités, des industries, des régions, et les institutions européennes ; des animations avec spectacles, démonstrations, débats, forums, concours...

La Commission de la CEE, le Parlement européen, la ville de Strasbourg, la région Alsace, soutiennent cette manifestation, pour laquelle 20 000 visiteurs sont attendus.

★ Autrement, 4, rue d'Enghien 75010 Paris, tél. : (1) 47-70-12-50.

Mon village à l'heure de l'image

Survoler d'un coup d'aile le village en prenant son envol du clocher de l'église, remonter la rue principale en voiture, entrer dans telle maison ou telle réalisation communale, gravir les escaliers et découvrir à travers les fenêtres le paysage tel que le percevront les futurs occupants de cette construction encore à l'état d'ébauche, et tout cela sans bouger de son fauteuil, telles sont les possibilités aujourd'hui offertes par le premier système infographique de conception visualisée et assistée par ordinateur, une liaison directe entre le rationnel et le visuel, entre la conception technique et sa visualisation réaliste.

Cette interface entre la CAO et l'image numérique dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme est le fruit d'une collaboration de plus d'un an entre Espace et stratégie (société du groupe d'ingénierie Eric Morin à Mulhouse) et TDI (Thomson Digital Image).

Déjà utilisée en publicité, l'image de synthèse (IS) trouve ici une nouvelle dimension. A partir de plans existants (cadastraux ou d'architecture) ou de fichiers informatiques provenant de la CAO, il est possible de créer une IS fixe ou animée rigoureusement conforme au futur aspect d'un projet architectural. Grâce aux 16,7 millions de nuances de couleurs simultanées par image, à la recréation d'éclairages naturels ou artificiels, d'ombres et de lumière, de transparence, ces images seront, par anticipation, plus vraies que nature. Voici un outil de travail exceptionnel pour les décideurs qui auront ainsi sur écran toutes les données leur permettant de faire le bon choix en matière d'aménagement, notamment en ce qui concerne l'insertion de la réalisation projetée dans son futur environnement.

★ Espace et stratégie, 15, rue de Landser, 68055 Mulhouse Cedex.

L'INAUGURATION DU FUTUROSCOPE

Une bataille pour Poitiers

LE 10 juillet les coureurs et la caravane du Tour de France ont pu découvrir ou redécouvrir, aux abords de Poitiers, le Futuroscope de René Monory.

« Il n'y a rien de semblable au monde. » René Monory ne passe pas pour un homme modeste. Il crie victoire avant que la ligne d'arrivée ne soit franchie. C'est le cas pour le Parc du Futur. En tant que président du conseil général de la Vienne, il a décidé de forger un destin particulier à ce département dont il a la charge. Il a misé sur l'an 2000 et au-delà, sur les métiers de l'avenir *« qui ne sont pas encore connus avec précision »*.

Son projet, le shérif — comme on l'appelle à Poitiers — l'a exprimé dans ses grandes lignes voici deux ans. Avec l'aide des bonnes volontés, il veut le réaliser sur une soixantaine d'hectares près de Poitiers, à Jaunay-Clan, à faible distance de la ligne SNCF Paris-Bordeaux-Madrid, de la RN 10, de l'autoroute Aquitaine (A 10), sans oublier le TGV, à venir.

Les mois passent. Face aux réserves exprimées par certains élus, dont une petite poignée discrète de sa majorité, René Monory ne change pas de cap. Ce n'est pas dans son style. Président du conseil régional de Poitou-Charentes en 1985 ou ministre de l'éducation nationale en 1986, il n'attend pas un appui important de la région ; il ne demande rien à l'Etat. C'est à l'assemblée départementale d'assumer les dépenses, même si celles-ci sont jugées lourdes par une partie non négligeable de la population de la Vienne (1). René Monory sait affronter les bourrasques. Ainsi, à l'occasion du rassemblement national, le 17 mai, des instituteurs à Loudun, la ville dont il est maire. *« La preuve,* dit-il à un proche collaborateur, *que le syndicat d'initiative fonctionne bien. »*

LES GALAXIES DU FUTUR
L'AIRE D'ACTIVITÉ TECHNOLOGIQUE
LE TÉLÉPORT
LE THÉATRE ALPHANUMÉRIQUE
LE KINÉMAX
L'INSTITUT INTERNATIONAL DE L'INNOVATION ET DE LA PROSPECTIVE
LE LYCÉE PILOTE
L'AIRE DE FORMATION
LE PARC A THÈME
LE FUTUROSCOPE
LE MONDE DES ENFANTS
LE PAVILLON DE LA COMMUNICATION
LE JARDIN TECHNOLOGIQUE
LA CARTE DE L'EUROPE
LE PAVILLON DE L'AGRICULTURE
LE PAVILLON DE LA SANTÉ
LE PAVILLON DU TEMPS

En juillet 1986, le Tour de France cycliste fait déjà étape au Futuroscope. La foule est là, trente mille personnes. Nombreuses sont celles qui découvrent la fameuse boule de la *« cathédrale du futur »*, qui commencent à croire que celle-ci ne sera peut-être pas un temple déserté. Au conseil général, l'opposition socialiste n'est plus farouchement hostile au projet Monory. Elle veut seulement y voir plus clair dans le plan de financement mais, sur la pointe des pieds, elle suit le mouvement. L'opposition communiste répète que l'avenir n'est pas dans des dépenses si élevées, même si elles s'accompagnent de créations d'emplois, soit six cents, actuellement, directs ou indirects.

A Jaunay-Clan, le chantier prend forme. Après le Futuroscope, dont la boule, par temps clair, est visible de Poitiers, c'est l'Institut international de l'innovation qui sort de terre, le Kinémax et sa cité lacustre, le théâtre alphanumérique, le lycée innovant pilote (400 élèves ou auditeurs à la rentrée de 1987), qui poussent comme des champignons, et même un téléport destiné à accueillir en franchise les télécommunications internationales. A l'horizon 1990, des aires nouvelles sont attendues : le monde des enfants, les galaxies du futur, les pavillons de la communication, ceux de la santé, du temps et de l'agriculture.

Pour René Monory et pour Thierry Breton, chef du projet, le parc ne sera pas seulement un lieu de loisirs. A l'aspect ludique s'ajoutera un aspect pédagogique. C'est enfin une véritable technopole qui est mise sur pied.

Futuroscope et Kinémax sont ouverts au public depuis le 31 mai. La salle du Kinémax (trois cent quatre-vingts places) est encastrée dans un univers de cristaux. Elle dispose du plus grand écran d'Europe, aussi vaste qu'un court de tennis (vingt et un mètres sur vingt-six). A l'affiche, des films de soixante-dix millimètres au défilement horizontal et non plus vertical. Thème oblige, les deux premiers films présentés sont *la Conquête du ciel* (par l'homme) et *Le rêve est vivant*, soit trente-sept minutes à bord de la navette spatiale. René Monory compte aussi sur l'Institut international de l'innovation, réalisé sous la responsabilité de François Delle et conçu par Bernard Taravel. Ce sera un centre d'observation pour les travaux en innovation, un centre de formation, un lieu de recherche. Il compte encore sur le lycée innovant, un lycée pas comme les autres, auquel sont annexés des cours d'enseignement supérieur, tels ceux du magistère du droit de la communication.

Après cette préouverture, la fête se prolongera tout l'été avec des spectacles (musique, danse, théâtre) et des soirées de gala, puis le parc fermera ses portes, pendant quelques mois, pour permettre une accélération des travaux. La véritable ouverture est attendue pour 1988. René Monory espère recevoir un million de visiteurs par an.

Quand on lui dit que la barre est haute, le ministre sourit. Pour lui, elle est à la hauteur. *« Vous verrez que j'aurai raison »*, dit-il, *« d'avoir ainsi voulu vulgariser l'inévitable »* et, ajoute-t-il, d'avoir voulu donner sa chance à un département sans industrie, sans richesse touristique ou naturelle remarquable. Et puis, termine-t-il en boutade de bon sens : *« Il n'y a que ceux qui ne tentent rien qui ne se trompent pas »*.

BERNARD HILBERT.

(1) En 1989, 1 milliard de francs auront été investis (en investissement cumulé) dans le projet Futuroscope — 440 millions ont déjà été investis : 300 millions apportés par le conseil général, 100 millions par le conseil régional, 40 millions par des entreprises mécènes.

La maîtrise d'œuvre du projet est assurée par le conseil général. Deux sociétés d'économie mixte sont chargées de l'exploitation du parc de loisirs et de l'aménagement du téléport. Une fondation est en cours de constitution pour le renouvellement et la promotion des attractions scientifiques.

BASSE-NORMANDIE

Café classé

Première maison libérée de France en 1944, le café Gondrée vient d'être classé monument historique au titre de la seconde guerre mondiale. Le café Gondrée, qui garde le fameux Pegasus Bridge, près de Bénouville (Calvados), est en effet entré dans l'histoire par la grand-porte. Le 5 juin 1944, le major Howard, commandant l'Oxfordshire and Buckinghamshire Light Infantery de la 6e division aéroportée britannique, a atterri à proximité du pont de Bénouville en planeur. Le pont a été pris intact, et le petit bistrot est devenu un poste de premier secours pour l'armée alliée.

A l'époque, Arlette et Georgette Gondrée, les actuelles propriétaires, étaient encore des enfants. Aujourd'hui, le café Gondrée est presque un musée. Et chaque été, des dizaines de *veterans* anglais se rendent dans le bistrot de briques rouges où un panneau indique *« english spoken »*.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Un devoir de solidarité

Sous l'égide de l'Institut régional de coopération-développement (IRCOD), la région Champagne-Ardenne a publié le premier annuaire des ONG (organisations non gouvernementales). Ce guide recense la plupart des ONG de la région et présente leurs caractéristiques. Il vise, selon Bernard Stasi, président du conseil régional de l'IRCOD, à mieux faire connaître les ONG, et constitue *« un hommage »* à leur égard. Il contribue aussi à sensibiliser les habitants de Champagne-Ardenne à *« notre devoir de solidarité en faveur des populations les plus défavorisées »*.

Créé en 1986, l'IRCOD met en œuvre la politique de la région dans le domaine de la coopération industrielle avec les pays en voie de développement, pour l'heure essentiellement le Togo et la Sierra-Leone.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Kourou sur Aude ?

Le député et maire de Montpellier Georges Frêche a relancé, il y a quelques mois, l'idée d'un cosmodrome à construire dans le sud de la France, et plus précisément à l'embouchure de l'Aude. L'idée a d'abord provoqué des sourires puis ouvert une polémique triangulaire avec le maire de Toulouse, Dominique Baudis, et le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, maire de Béziers, Georges Fontès.

Georges Frêche mettait en avant les arguments suivants : la France, engagée financièrement à 60 % dans le programme Ariane (européen) et dans la perspective de l'après-Hermès, pourra-t-elle ou non se doter dans l'avenir d'une base spatiale métropolitaine, étant entendu que le site actuel de Kourou a de très fortes chances d'être militarisé ? Pour le maire de Montpellier, qui a obtenu le soutien unanime de son conseil municipal sur le projet, il faut évidemment *« battre le fer quand il est chaud »*, autrement dit, activer le dossier de façon à ce que la région Languedoc-Roussillon ne rate pas sa chance, tant vis-à-vis de la région Aquitaine que vis-à-vis d'autres pays européens.

On commençait donc à croire à cette base futuriste quand le maire de Béziers a rendu public un rapport rédigé par Frédéric d'Allest, directeur général du CNES. Celui-ci met en avant des impossibilités techniques de deux ordres : la latitude de la base, en bref un éloignement de l'équateur nécessitant des corrections importantes de trajectoire, et l'incompatibilité avec les exigences de sécurité. Réplique de Georges Frêche : *« Les corrections de trajectoires,* dit-il, *on sait les faire et elles ne coûtent pas plus cher que de transporter des matériels de Toulouse à Kourou. Quant aux zones habitées et à la sécurité, je ne vois pas en quoi le Sud-Ouest serait mieux placé, puisque les tirs se font vers l'est. »* Les choses en sont là.

LIMOUSIN

Pour sauver le « Parisien »

Armistice dans la région de Limoges, dans le conflit qui oppose la direction nationale SNCF aux collectivités locales et aux syndicats de cheminots limousins à propos de l'express 4425 le « Parisien ».

Ce train de nuit relie Paris-Aurillac (Cantal) par Brive-la-Gaillarde (Corrèze). Entre Brive et Aurillac, il dessert treize gares de Corrèze, du Lot et du Cantal ; une zone particulièrement enclavée aux routes difficiles, aux aéroports (Brive, Aurillac) éloignés et peu accessibles. Cette liaison nocturne avec la capitale est considérée comme un véritable cordon ombilical.

Or la direction générale de la SNCF avait prévu de remplacer à partir des horaires d'hiver de septembre prochain le « Parisien » par un autre itinéraire, Paris-Clermont-Ferrand-Aurillac afin de *« concentrer le service de nuit sur le seul axe Paris-Clermont-Ferrand »* et d'aboutir à une meilleure desserte des stations de ski auvergnates.

Levée de boucliers dans toute la région montagneuse ainsi délaissée : *« Ce sera l'asphyxie totale »*, protestent les élus locaux ; les syndicats y ajoutent des craintes de suppressions d'emploi à Brive et sur le trajet concerné.

La direction générale de la SNCF a finalement décidé de calmer le jeu par un armistice : le « Parisien » continuera à rouler l'hiver 1987, le temps d'engager une campagne d'explications et de concertation avec les collectivités locales intéressées.

Le comité d'établissement de la région SNCF de Limoges demande, quant à lui, un plan global de désenclavement du Massif Central qui ne mette pas en concurrence ferroviaire l'Auvergne et le Limousin, mais qui accentue, au contraire, leur complémentarité.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Un patrimoine en peau de chagrin

Dans le bassin minier du Pas-de-Calais, les réactions sont très vives à l'égard du rapport de l'ingénieur Jean-Paul Lacaze sur le patrimoine immobilier des Houillères annexé au document préparé par Olivier Guichard sur l'aménagement du territoire.

Jean-Paul Lacaze suggère que l'on accélère très fort l'opération de rénovation en supprimant tout simplement quelque 30 000 logements. *« C'est la politique de la terre brûlée »*, affirment les socialistes. *« C'est un plan infernal »*, proclame le Parti communiste, qui mobilise ses militants. Les élus de la majorité sont très réservés, même si certains admettent qu'il faut *« ouvrir les yeux sur les réalités »*.

Le rapport de Jean-Paul Lacaze intervient dans un processus qui a commencé au milieu des années 70. On parlait alors de rénover 3 000 logements par an. Aujourd'hui, le nombre total de logements est de 93 000, et 35 000 ont été rénovés. Pour l'auteur du rapport, il est vain de vouloir réhabiliter l'ensemble, d'autant plus que, l'activité minière s'étant considérablement réduite, le nombre des ayants droit ne cesse de décroître, et que toutes les maisons dans les corons ne méritent pas d'être sauvées. On favoriserait donc la disparition de certaines villes minières en subventionnant à 100 % la démolition des ensembles trop vétustes. Ce serait un bouleversement considérable du paysage urbain.

Le Parti socialiste propose la création immédiate d'un comité de surveillance de la SOBINORPA, filiale à 100 % des Houillères, qui gère tous ces logements. Mais, pour André Delelis, ancien ministre, sénateur et maire de Lens, toutes les communes minières doivent parler d'une seule voix. Pour cela, il propose la création d'une communauté urbaine qui rassemblerait toutes les villes comme Lens, Liévin, Hénin-Daumont, Carvin, Bruay-La Buissière, Béthune... Une telle communauté, affirme André Delelis, serait plus apte à s'opposer au projet Lacaze que les districts actuels.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Village de tortues

La dernière tortue terrestre française vit encore dans le massif des Maures mais, victime de l'urbanisation et des incendies de forêts, elle est en voie de disparition. Ce « fossile vivant » accusant trente-cinq millions d'années est l'animal dont la longévité est la plus grande : cent ans en moyenne.

Pour la sauver, quelques spécialistes ont créé, en 1985, la SOPTOM (Station d'observation et de protection des tortues des Maures) dont l'objectif est de *« sauvegarder cette tortue dans son territoire-sanctuaire des Maures »*. Outre des observations sur le terrain, les herpétologues de la SOPTOM ont mis en place une écloserie et un enclos de reproduction d'où sont sorties deux cents tortues, déjà relâchées dans la nature.

Ils viennent d'inaugurer à Gonfaron, dans le Var, le premier « village des tortues » au monde. Il est ouvert aux scientifiques et au grand public. Sur 1 hectare, des petits bâtiments de bois intégrés au site permettront une *« rencontre entre la tortue et l'homme »*. Ce dernier devant laisser vivre les premières, notamment en refusant de les acheter et de les tenir captives.

Encore un parc à Mougins

Eurofrance Real Estate, filiale d'une holding norvégienne de banques et de sociétés industrielles, vient d'annoncer son projet : réaliser sur la commune de Mougins, entre Cannes et Grasse, une zone d'attraction et de détente de 120 hectares.

Un protocole d'accord a été signé à Oslo en présence d'un représentant du gouvernement norvégien entre les promoteurs et Jacques Médecin, président du conseil général des Alpes-Maritimes.

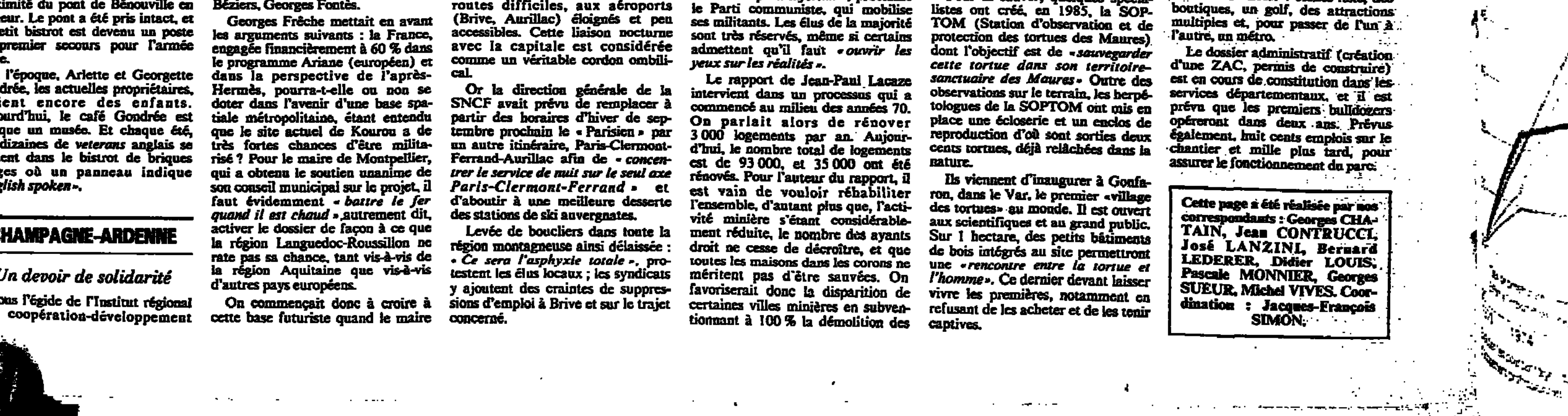
Montant prévu des investissements : 4 milliards de francs, six fois le prix du palais Acropolis, dont la construction, pourtant, a fait frémir plus d'un contribuable niçois.

Europarck, nom provisoire du projet, a aussi une ambition pédagogique. Selon le directeur de la SEMAM, société d'économie mixte créée par le département concessionnaire de l'opération, il laissera une place prépondérante à la découverte des technologies les plus « pointues » de l'instant. Douze pavillons, autant que ce que la CEE compte de membres, seront ouverts en permanence aux réalisations scientifiques majeures de chacun des pays. Une sorte d'Epcott européen de la matière grise...

Les loisirs ne sont pas oubliés pour autant. On trouvera sur le site, autour d'un hôtel 4 étoiles luxe, des boutiques, un golf, des attractions multiples et, pour passer de l'un à l'autre, un métro.

Le dossier administratif (création d'une ZAC, permis de construire) est en cours de constitution dans les services départementaux, et il est prévu que les premiers bulldozers opéreront dans deux ans. Prévus également, huit cents emplois sur le chantier et mille plus tard, pour assurer le fonctionnement du parc.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Georges CHATAIN, Jean CONTRUCCI, José LANZINI, Bernard LEDERER, Didier LOUIS, Pascale MONNIER, Georges SUEUR, Michel VIVES. Coordination : Jacques-François SIMON.



Le Monde
ECONOMIE

Une France mal équipée

Les échanges de biens d'équipement sont déficitaires avec les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale

EN lançant, le 22 janvier 1985, une étude sur les industries de biens d'équipement, le Conseil économique et social n'imaginait sans doute pas que la sortie de son rapport tomberait à point nommé pour alimenter le débat actuel sur le « *déclin* » industriel français. L'objet de l'étude présentée par M. Paul Delouvrier (assisté de M. Fabrice Hatem, économiste à EDF), le 23 juin, est en effet de montrer l'adaptation, ou non, de l'offre française aux tendances actuelles de la demande d'investissement des entreprises.

Observée sur la période de 1973 à 1985, l'industrie française des biens d'équipement, si elle n'a pas échappé à la crise, s'est plutôt mieux comportée que les autres secteurs. La croissance y a été de 2,9 % par an, alors qu'elle n'atteignait que 1,2 % pour l'ensemble de l'industrie. La chute des effectifs y a été moins forte (– 10 % contre – 20 %). Son solde commercial positif s'est accru, passant de 1,5 milliard de francs en 1973 à 56,2 milliards en 1985.

Sa situation financière s'est moins dégradée, ce qui a permis notamment un maintien du taux d'investissement à 13,5 %, alors que celui de l'ensemble de l'industrie chutait de 16,2 % en 1973 à 14,7 % en 1985. Au total, c'est le seul secteur dont la part dans le produit intérieur brut n'a pas diminué : 7,2 % en 1973, 7,3 % en 1985. Pour les biens intermédiaires, les parts étaient respectivement de 10,6 % et de 9,5 %, et pour les biens de consommation de 7 % et de 5,1 %.

La perte de terrain

Cette évolution favorable s'explique essentiellement par l'existence de deux catégories de marchés très porteurs jusqu'au début des années 80 pour les biens d'équipement : à l'intérieur, les grands programmes publics, qu'il s'agisse d'Electricité de France, des PTT ou de la SNCF ; à l'extérieur les grands contrats civils et militaires, notamment avec les pays en voie de développement et les pays exportateurs de pétrole. Les exportations représentent près de 50 % de la valeur ajoutée de la branche des biens d'équipement, et la part de cette branche dans les exportations de l'industrie manufacturière est passée de 27,8 % en 1973 à 32,8 % en 1985.

Le constat positif le devient beaucoup moins lorsque l'on compare l'industrie française des biens d'équipement à ses homologues étrangères. Elle a, plus que les autres, cédé du terrain devant l'offensive du Japon *(voir graphique* « La montée du Japon »), dont la part dans la production de *biens d'équipement des pays occidentaux* a gagné 10,2 points. Pour les Etats-Unis, *le recul n'a été que* de 1,5 point, pour la RFA de 0,2 point ; mais, pour la France, il représentait 1,2 point.

Toutefois, c'est surtout l'analyse du commerce extérieur français *qui souligne les faiblesses* nationales. En 1985, les échanges *de biens d'équipement avec les* Etats-Unis, le Japon et la RFA *étaient déficitaires, alors que* l'essentiel du solde positif était dû aux pays *en développement* et aux pays de l'Est.

L'analyse par produit met en lumière une autre caractéristique de l'industrie française. Les branches qui présentent des soldes bénéficiaires sont à dominante militaire (aéronautique, armement, *électronique* professionnelle) ou bénéficient d'un marché intérieur « *protégé* » (matériel électrique, matériel ferroviaire). En revanche, les équipements à dominante civile sont la plupart du temps déficitaires : matériel de traitement informatique, machine-outil, machinisme agricole, véhicules utilitaires, matériel de précision.

La comparaison entre l'évolution des soldes commerciaux en volume et en valeur *(voir graphique* « Une poussée des importations »), qui montre une très nette divergence, conduit d'ailleurs à s'interroger sur la spécialisation de l'industrie française. L'excédent industriel en francs courants a atteint un niveau élevé, alors que le taux de couverture, exprimé en francs constants de 1970, se dégrade depuis 1978 et est même devenu négatif depuis 1982.

Ainsi la France se spécialise sur des biens courants à prix relatifs croissants, au détriment des produits à haute technologie, en développement rapide, dont les prix tendent, eux, à décroître. Cette évolution risque de se poursuivre pendant les prochaines années, ce qui se traduira par des échanges extérieurs durablement déficitaires sur les matériels d'avenir ou par une forte pénétration des capitaux étrangers dans l'appareil productif français.

Les ensembliers français se classaient certes *numéro trois* mondial en 1985 dans les « gros » marchés d'équipement, *derrière* les Etats-Unis et la Corée du Sud. *Mais sur les « petits » marchés,* l'offre française reste limitée et tend à *se concentrer sur* la vente de produits spécifiques, parfois très *élaborés, mais isolés, alors* que la tendance des acheteurs est de demander la fourniture d'un « *paquet* » comprenant des systèmes complets et des prestations de services.

Un retard d'adaptation

Les points forts français vont donc se trouver inadaptés aux évolutions actuelles du marché et fondre au fur et à mesure que ces évolutions s'affirmeront.

Ce constat met directement en cause l'action commerciale des entreprises françaises – sans parler des autres intervenants (pouvoirs publics ou sociétés de commerce international, par exemple), – la plupart du temps moins bien implantées hors de l'Hexagone que leurs concurrentes étrangères. Du coup, la fonction de « *veille technologique* », d'adaptation des produits aux normes et aux besoins des marchés locaux est nettement moins bien assurée que dans les *firmes allemandes, italiennes ou* japonaises.

Parmi les autres points de faiblesse, le rapport met l'accent sur *le système de recherche français.* Si le volume global des dépenses *consenties par les entreprises* des biens d'équipement est relative*ment médiocre, il est surtout désé*quilibré : très concentré dans *l'électronique et l'aéronautique,* faible dans la mécanique et l'automobile. De même si les organismes publics de recherche (Commissariat à l'énergie atomique, Centre national de la recherche scientifique...), responsables de la conduite des grands programmes technologiques, sont à bon niveau, ils se révèlent incapables de faire profiter les entreprises des retombées de leurs travaux.

En conclusion, le Conseil économique conteste qu'il y ait actuellement déclin de la France, mais n'en exclut pas le risque pour le futur. Il n'en place pas moins des espoirs dans divers éléments : les 600 milliards de francs (1986) consacrés par l'Etat en dix ans à l'industrie, les acquisi*tions par des firmes françaises de* sociétés à l'étranger (ITT-Europe *par la CGE, l'agrochimie d'Union* Carbide par Rhône-Poulenc, *l'électronique grand public de* Thorn-Emi par Thomson...), la sensibilisation *récente* du gouvernement à l'importance de la recherche et de l'innovation pour la compétitivité française...

Toutefois, pour réussir l'adaptation de l'industrie des biens *d'équipement, il s'agit de faire* prévaloir des actions transversales. La *mutation de l'industrie* française passe par « *la mise en œuvre dans les processus de production* » de deux activités matérielles, l'électronique et la mécanique, et de deux activités immatérielles, l'ingénierie et la formation des hommes. Aux yeux du Conseil, ces quatre éléments constituent désormais les leviers de la « *modernisation moderne* » de l'industrie française.

CLAIRE BLANDIN.

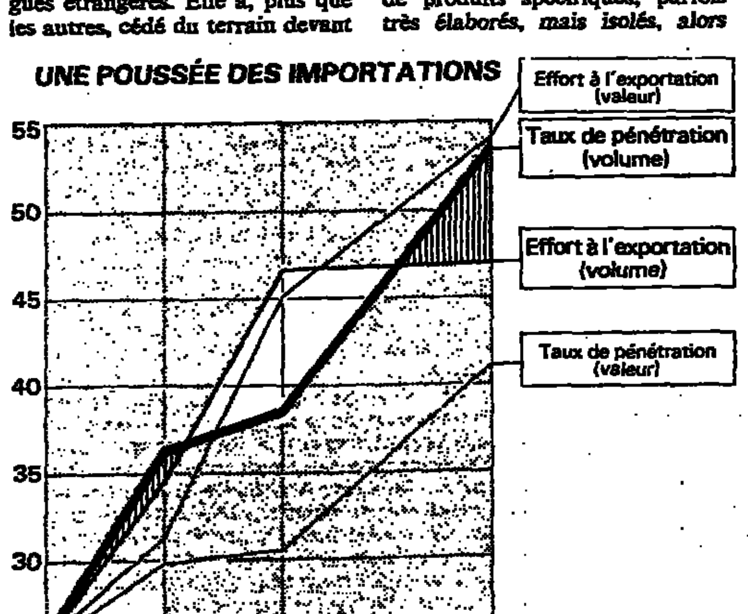
★ « Les industries de biens d'équipement ». Etude présentée par la section des activités productives, de la recherche et de la technologie du Conseil économique et social, 1, avenue d'Iéna, 75016 Paris. Tél. : 47-23-72-34.

LA MONTÉE DU JAPON

	1973	1984
ÉTATS-UNIS	38,2	36,7
JAPON	16,9	27,1
RFA	10	9,8
FRANCE	5,8	4,6

Répartition (en pourcentage) de la production des biens d'équipement entre les pays à économie de marché.

UNE POUSSÉE DES IMPORTATIONS



Evolution (en pourcentage) du commerce extérieur des biens d'équipement professionnel

HUMEUR

E'-E ou les délices de l'économie mathématique

par BERNARD MARIS (*)

A quoi sert l'économie mathématique ? La question est superflue. A rien bien sûr, et tout son intérêt vient de là. Qui aurait le front de s'interroger sur l'utilité d'une peinture de Kandinsky ? L'économie mathématique se juge sur le terrain délicat de l'esthétique et du plaisir.

Il n'est que de feuilleter les revues savantes, particulièrement celles où l'on trouve des Français, qui excellent naturellement en cette discipline : apparaît l'élégance. Elégance des prémisses, rigueur des hypothèses, sobriété de la démonstration, beauté du résultat. Les économistes mathématiciens sont *élégants,* ils savent porter des vêtements, avancent avec distinction, ont du *style.*

Les Français, qui ont toujours *situé* leurs mathématiciens sur *les* plus hautes cimes de l'abstraction, ont achevé de ciseler l'économie mathématique, ont *donné le* dernier coup de pinceau à la fresque, surligné les ultimes *contours.* Avec *eux le dandysme entre dans* la science.

On peut désormais se suicider pour n'avoir su éluder un lemme dans les prémisses d'une démonstration. « *Mourir pour une virgule* », dit Cioran. Disparaître avec une inconnue. Se *fondre dans l'éther topologique.*

Et le chômage ?

Ah ! le chômage ! Oui. Déjà le terme fait un *peu sale, ne* trouvez-vous *pas ? Le mérite* d'un chômeur est d'être discret. L'économie mathématique met le chômage entre parenthèses. Il en sera comme de ces esclaves auxquels on donnait des prénoms chrétiens, pour les blanchir un peu.

On l'appellera E'-E, emploi souhaité moins emploi effectif. Il sera fonction du salaire, mais le salaire non plus n'est pas très propre, certains le *boivent.* L'important sera donc la qualité de la fonction, délicieusement continue et *deux fois dérivable.*

On brodera à l'infini sur les propriétés délicates de la dame, on tissera des *fils* scintillants autour du fléau, qui ne sera plus *social* (Oh ! l'horrible mot, *que l'on trouve à la racine* d'immondes sciences dénaturées comme la sociologie), encore moins populaire, mais acquerra le statut de concept, d'idéalité, de terme *pur, protégé par l'esthétique simple ou* superbe du modèle.

Il est une manière de parler du chômage, comme du sexe à table, et si les Latins possèdent, quand *ils le désirent,* une *ontologique* vertu, c'est bien le maniérisme. Monsieur, on ne *rit pas à Molière. On ne parle pas du chômage.* On analyse E'-E.

Je crois que *j'ai* compris cette fonction d'épuration de l'économie mathématique en *assistant à la soutenance d'une thèse de la discipline,* il y a une dizaine d'années. L'atmo*sphère* sentait le propre. L'élite était là. Elle abandonnait les papillons blancs de sa belle terminologie à la salle médusée.

Et tout à coup, l'un des membres du jury eut *la faiblesse* – culot ? niaiserie ? – de demander au candidat quelles étaient les possibilités *d'application* de son travail. Tout le monde eut un haut-le-cœur, moi le premier, pourtant incapable de traduire un traître mot de tout ce qui avait *été* abandonné du bout des lèvres *depuis* deux heures environ. Il était évident que c'était *une indicible faute de goût.*

Murmure de la salle. Le candidat répondit sobrement qu'*il* laissait ça à d'autres, que *des* tâches autrement exaltantes l'attendaient. *Nous fûmes soulagés.*

Il m'arrive de me glisser dans des séminaires d'économie *mathématique. Spectacle magnifi*que, harmonie des mots, symphonie des équa*tions. Tant* de science conduit à se rapprocher des dieux, certainement.

D'accord, mais le chômage ?

Vraiment, vous insistez... Vous êtes comme ces enfants qui veulent à tout prix démonter la poupée, au risque d'avoir le triste spectacle de minables ressorts rouillés. Laissez entier le mystère. Laissez-vous fasciner.

La séduction exercée par l'économie mathématique est telle que de braves gens incapables de démontrer l'égalité de deux triangles rectangles présideraient des jurys de thèses mathématiques et recruteraient les plus purs de la plus pure des disciplines. Moi-même, s'il doit m'arriver de voter, je choisis déjà, à tout *hasard, le plus abstrait des candidats, le moins* pollué par le réel en quelque sorte.

Mais revenons au chômage. Un de mes amis prépare une thèse d'économie mathématique depuis une vingtaine d'années. Au dire des économistes mathématiciens de notre université, *c'est un travail tout à fait remarquable,* un vrai chef-d'œuvre, et d'abord un chef-d'œuvre sub*til, sobre, rien d'hugolien (horreur !), quelque* chose de *parfait.* Avec en plus un zeste de *charme, qui* distinguera l'ouvrage des productions anglo-saxonnes, trop souvent abâtardies par quelques chiffres par exemple. Non. Quelque chose de propre, éthéré, angélique, ni masculin ni féminin.

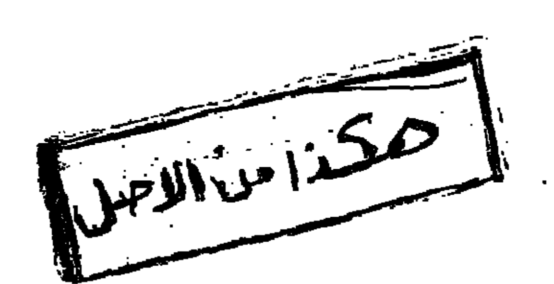
Je suis bien incapable de discuter de son *contenu* avec l'auteur, mais, en *général,* aux alentours du mois d'octobre, je lui demande : « *Alors ? Cette thèse ?* » Il me regarde de ses yeux de jeune homme un peu usé : « *J'avance. J'avance vers plus de simplicité. Encore une ou deux démonstrations à simplifier* », et il repart peaufiner son œuvre, qu'il lustre depuis vingt ans.

Entre-temps, il y a eu les chocs pétroliers, la crise, l'endettement du tiers-monde, la gauche, la droite. Mais il travaille comme un jardinier qui arroserait les fleurs d'une serre pendant le pillage de sa ville. Et puis son épouse a connu le chômage. *Le réel l'avait rattrapé. Il* a aussitôt soutenu sa thèse, qui est une exquise théorie *mathématique du phénomène.*

L'université de Toulouse est réputée pour ses économistes mathématiciens. Comparés au spadassin moyen de l'équation, ce sont des gens plutôt *souples.* De temps à autre, au détour d'une phrase, leur échappe un mot dou*teux comme « Etat », « pouvoir politique », « capitalistes »,* même s'ils en rougissent, bre*douillent, s'excusent.*

Ce sont d'ardents défenseurs de la science économique. Si elle doit mourir pour caducité, comme mourut un jour la sophistique, ils som*breront* avec *elle, inconsolables, emportant* la Vérité. Dans le fracas séculier, ils dessinent des *figures abstraites.* Qui n'a entendu parler de la mort d'Euclide ?

(*) *Maître de conférences d'économie à l'université de Toulouse-I.*



La chronique de Paul Fabra

Maurice Lauré, les lobbies et le marché unique

UNE analyse fiscale rigoureuse ou l'influence envahissante des lobbies patronaux (et vive le libéralisme !). Tel pourrait être le dilemme des cinq années à venir de préparation du grand marché unique.

Je ne sais pas si seront retenues en partie ou en totalité les propositions ingénieuses, très ingénieuses, que vient de faire Maurice Lauré pour permettre aux Douze d'atteindre comme prévu, à la fin de 1992, l'objectif qu'ils se sont fixé, à savoir la libre circulation des marchandises à travers le territoire de la CEE, tout en remettant à plus tard la suppression des frontières fiscales.

Cette abolition est jugée indispensable par la Commission européenne pour parvenir au grand marché intérieur, mais elle pose aux différents gouvernements un redoutable casse-tête *(voir l'article d'Alain Vernholes dans* le Monde *du 8 juillet).* Maurice Lauré propose d'y renoncer, au moins provisoirement. Sa formule : conserver les frontières fiscales, mais les rendre invisibles. Elle n'a rien à voir avec la prestidigitation dans la mesure où le problème n'est nulle part escamoté.

Au contraire, la solution qu'il lui est donné s'appuie sur une logique impressionnante, renforcée par cette circonstance valorisante que la réforme préconisée s'inscrirait admirablement dans l'évolution historique de notre système fiscal. La faille, si faille il y a, de la construction présentée par Maurice Lauré est que celui-ci, qui fut dans les années 50 l'inventeur en France de la TVA, a tendance à expliquer cette histoire, ce qui est bien naturel, un peu trop exclusivement par les marques (effectivement profondes) que sa propre action y a laissées.

Cela, toutefois, ne diminue en rien l'importance de la contribution qu'il apporte aujourd'hui — même si ses propositions ne sont pas adoptées — au débat sur l'acheminement de la France vers le marché unique de 1992. C'est que Maurice Lauré sait de quoi il parle, et surtout il a le rare mérite de poser en termes rationnels et économiques, selon la tradition des grands fiscalistes *aujourd'hui trop souvent perdue de vue,* la question essentielle de l'incidence de l'impôt.

Qui supporte en définitive celui-ci ? Ce n'est pas toujours, il s'en faut de beaucoup comme on le sait, celui — particulier ou société — qui le paye. Une considération que les lobbies précisément s'efforcent à tout prix d'écarter du débat en abusant le public et en s'abusant assez souvent eux-mêmes, comme lorsqu'ils font semblant de croire que ce sont les entreprises qui supportent réellement toutes les charges qu'elles sont tenues d'acquitter. Ce qu'on appelle (mot piège) la compétitivité de l'appareil productif français est-il oui ou non handicapé par le niveau des contributions sociales ?

Maurice Lauré fait deux propositions, l'une et l'autre iconoclastes soit par rapport aux idées reçues, soit par rapport aux techniques d'approche du marché unique proposées par la Commission de Bruxelles. Sa méthode vise, comme celle qui a la faveur de la Commission européenne, à se débarrasser des formalités de dédouanement décourageantes qui font que l'expédition par une entreprise, mettons française, de marchandises en Allemagne ou en Italie est infiniment plus compliquée et plus longue que la livraison des mêmes marchandises en un point quelconque du territoire français.

Première proposition : aussi longtemps que les taux de TVA ne seront pas harmonisés — harmonisation qui, dans l'esprit de Maurice Lauré, impliquerait des écarts de taux entre les différents pays beaucoup plus faibles que la différence maximale de 5 % considérée par la Commission européenne comme compatible avec une concurrence loyale, — les marchandises fabriquées dans l'un quelconque des pays de la CEE continueraient à se voir appliquer le taux de TVA du pays de consommation.

C'est la situation actuelle qui assure une parfaite neutralité entre les produits fabriqués sur place et les produits importés. Ce résultat est obtenu, d'où les complications aux frontières, par l'exportation des marchandises hors TVA et leur imposition au taux du pays consommateur au moment où elles pénètrent sur son territoire.

Désormais, les choses se passeraient différemment, avec un résultat néanmoins identique. Le fabricant allemand qui exporterait en France devrait d'abord payer les 14 %, taux normal de la TVA allemande, auxquels il serait prié d'ajouter 4,60 % pour atteindre le taux français de 18,60 %. Le système serait applicable pour peu que, d'ici à 1992, réforme relativement peu importante, les Douze s'entendent sur le classement des marchandises en trois catégories, selon qu'elles sont imposées au taux normal, au taux réduit ou au taux majoré de la TVA.

L'ÉCONOMIE du système reposerait tout entière sur l'obligation faite aux transporteurs — lesquels de toute façon tiennent déjà les écritures correspondantes — d'établir la preuve que le produit exporté a bien passé la frontière. Moyennant quoi le fisc allemand, dans notre exemple, n'aurait plus qu'à transférer au fisc français le montant de l'impôt.

Deuxième proposition : ce système pourrait permettre la perpétuation indéfinie des différences de taux. Cependant, estime Maurice Lauré, l'égalisation des conditions de la concurrence commerciale n'est pas suffisante. Les disparités jouent aussi à l'amont, au niveau de la production, et l'industrie française s'en trouve désavantagée. Par exemple, l'imposition au taux majoré de 33,33 % des automobiles en France (alors qu'il n'y a pas de taux majoré en Allemagne) pousse les fabricants de notre pays à produire proportionnellement plus de petites voitures, bien que la clientèle marque de plus en plus une préférence pour les grosses cylindrées. Une harmonisation est donc hautement souhaitable. Mais l'alignement des taux français de la TVA sur la moyenne européenne coûterait au Trésor la bagatelle de 100 milliards de francs par an. Insupportable...

Pour Maurice Lauré, l'idéal serait de compenser ce manque à gagner par une augmentation de l'assiette de l'impôt sur le revenu. Mais, politiquement, la solution serait très difficile à faire admettre. Actuellement, des millions de foyers français ou bien ne payent pas l'IRPP, ou bien le payent à un taux de 5 % et 10 % plus bas qu'en Allemagne et en Grande-Bretagne, où la première tranche du barème est imposée respectivement au taux de 22 % et de 27 %.

Cependant, dans le passé, le système français était beaucoup plus proche de celui de ses actuels partenaires. C'est ainsi, fait remarquer Maurice Lauré, que jusqu'en 1948 il existait en France un impôt perçu à la source de 15 % sur les salaires, moyennant un certain abattement. Cette contribution a été alors remplacée par un versement forfaitaire de 5 % sur la totalité des salaires, à la charge des entreprises.

Vingt ans après, à l'automne de 1968, le gouvernement, pour éviter la dévaluation que les hausses de salaires consécutives aux « événements » du printemps de cette année-là rendaient quasi inévitable, décida de supprimer la contribution forfaitaire et de lui substituer un relèvement de la TVA, impôt qui fait l'objet d'une compensation aux frontières.

Pourquoi ne pas parcourir aujourd'hui le chemin inverse ? Diminuer la TVA pour augmenter l'impôt sur le revenu, ce serait en quelque sorte revenir en 1948. Il serait plus facile, selon Maurice Lauré, de se contenter d'annuler la décision de 1968, et c'est ce qu'il suggère. On instituerait à nouveau une taxe forfaitaire de 5 % sur les salaires (recettes attendues : environ 90 milliards) et on abaisserait du même pourcentage le taux de la TVA. Globalement, le niveau des prix français resterait en France inchangé.

MAIS, face à la concurrence étrangère, les entreprises de notre pays seraient désavantagées par cette nouvelle redistribution des recettes publiques. Si la TVA *n'alourdit pas* les prix de revient français par rapport aux prix de revient étrangers, tel n'est pas le cas pour une taxe forfaitaire sur les salaires. Aussi Maurice Lauré propose-t-il, pour annuler cet effet, de procéder à une dévaluation du franc — il suffirait de 3 % — qu'on avait pu éviter en 1968 en procédant à une substitution d'impôt de sens contraire.

En dehors de leur valeur intrinsèque, ces propositions bousculent bien des préjugés. D'abord, la distinction entre impôt direct et impôt indirect ne correspond pas nécessairement à une différence de nature du prélèvement fiscal. Ensuite, il est spécieux de parler du niveau des « charges » indépendamment du taux de change. Enfin, Maurice Lauré fait remarquer que ce serait la clientèle riche qui supporterait la nouvelle taxe sur les salaires. La raison en est que c'est elle qui achète les produits à forte composante de main-d'œuvre. En matière fiscale plus encore que dans toute autre, les conseilleurs sont rarement les payeurs.

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

TAAMALLAH KHEMAIES

Population et emploi en Tunisie

Depuis l'indépendance, la Tunisie a accompli de grands progrès, notamment dans la connaissance d'elle-même, et particulièrement de sa population. Le maître de conférences à l'université de Tunis, expert démographe, nous livre le volume le plus complet jamais paru sur le sujet dans ce pays.

Dès l'indépendance, conditions nouvelles : départ de 300 000 étrangers et suppression de la polygamie. En 1987, l'enregistrement des décès n'est pas encore complet, mais les lacunes sont comblées par la méthode des passages répétés. L'espérance de vie à la naissance est passée de cinquante-quatre ans en *1966 à cinquante-sept ans en 1980,* chiffre encore faible, comparé à celui d'autres pays de conditions analogues.

Importants efforts pour limiter les naissances, utilisant non seulement la pilule, le stérilet et les stérilisations (10 000 par an), mais l'avortement (20 000 par an, proportion voisine de celle de la France). Le taux de natalité est parvenu au seuil critique de 30 ‰ à 35 ‰, difficile à franchir, pendant un certain temps. Le reste suit : la scolarisation progresse partout, mais de façon inégale (80 % à Tunis, moins de 40 % à Kairouan), annonçant une future baisse de la natalité.

Bien que non secouru, le chômage est important : 330 000 en 1986, soit plus, en proportion, que dans les pays occidentaux. L'industrie et les investissements sont les moyens, bien classiques, utilisés pour accroître l'emploi ; mais pas plus qu'en France n'est envisagée l'enquête de base sur les besoins publics et privés, ni ne sont étudiés les circuits et courts-circuits d'emploi. Cette innovation est, il est vrai, sans doute moins pressante qu'en France ; l'inadéquation entre formation et emploi est cependant dûment signalée.

Constat dur, mais nécessaire : 13 % de la population au-dessous du seuil de pauvreté, croissance du PIB inférieure aux prévisions, lourd endettement extérieur et intérieur ; 800 000 Tunisiens sous-alimentés. Les fruits du progrès passeront-ils la promesse des fleurs ?

Remarquable volume, de plein souci scientifique, qui peut servir de modèle à d'autres pays.

★ Publications de l'université de Tunis. Tunis 1987, 23,5 cm, 456 p.

MICHEL MOUGEOT

Le système de santé

Dans une riche et trop courte préface, l'illustre économiste Henri Guitton, soucieux d'éviter les malfaçons, en divers sens, souligne, sans souhaiter pour autant le marché, l'utilité de la concurrence et de l'information.

Dans la déjà riche bibliothèque de l'économie de la santé, c'est peut-être l'ouvrage le plus réfléchi. Le souci de satisfaire aux lois économiques, aussi impérieuses que peu répandues, s'allie aux préoccupations propres à un sujet délicat entre tous. Que le système de santé ne soit qu'un vaste ensemble de palliatifs, un immense compromis entre objectifs contradictoires, n'est pas en question. Encore faut-il le préciser.

Est-ce par malice que, dès le début, le professeur à l'université de Besançon nous donne un graphique montrant l'absence totale de corrélation inverse, dans les pays riches, entre la mortalité et les dépenses de santé ? Faudrait-il, en conclut-on, percer les secrets du Japon et de l'Islande ? Notable aussi l'inégalité entre les régions françaises ; en particulier, forte densité médicale et déficit élevé dans la région Provence-Côte d'Azur. Quelques vues aussi sur les classes sociales : les cadres consultent davantage les spécialistes.

Après une partie consacrée au système français et à ses dysfonctionnements (pourquoi ne pas dire ses défauts ?), nous arrivons sinon aux solutions, du moins aux tendances à suivre : décentralisation, bien sûr, mais encore ? Un exemple tentant, les HMO (Health Maintenance Organisation) américains (25 % à 40 % de journées d'hôpital en moins). Le projet de R. Laurens va dans ce sens. Peut-être eût-il été nécessaire de jeter aussi quelques regards sur la Suisse.

Ouvrage puissant, réfléchi et, espérons, efficace, un peu desservi toutefois par une rédaction pesante. Une fois de plus, le souci analytique de la langue française est compromis par l'influence de l'américain. Bibliographie, références de langue française et de langue anglaise.

★ *Economica,* Paris 1986, 24 cm, 184 p., 125 F.

JACQUELINE MORAND-DEVILLER

Le droit de l'environnement

Le souci de protéger la nature et de combattre les dommages qui lui sont infligés par les éléments ou par les hommes remonte si haut dans le temps et dans la législation qu'il pourrait, nous dit, dans son heureuse initiative, le professeur à l'université Paris-XI, figurer explicitement dans la Constitution.

C'est au début des années 70, après la conquête de la Lune (célèbre déclaration à Stockholm, en 1972 : « Une seule Terre »), que l'opinion a été alertée à propos d'un grand nombre de dommages indirects. C'est à cette occasion que le vieux mot français « nuisances » nous est revenu des pays anglo-saxons, soulevant de nombreuses questions juridiques et économiques.

Après une description des institutions protectrices de la nature, qui va des pouvoirs du maire aux organisations internationales (ONU et ses dérivés) en passant par divers intermédiaires, nous voyons comment est assurée la double protection de la nature et de l'ensemble culturel, ne serait-ce que par le permis de construire. Pollueur-payeur, c'est vite dit, encore a-t-il fallu préciser.

Parmi les sources possibles de nuisances et de pollutions figurent, en bonne place, les centrales nucléaires et les ressources en eau. Mais tout est ici répertorié : montagne et littoral, forêts et faune terrestre et fluviale, sites et espaces fragiles, jusqu'à la lutte contre le bruit (notamment des véhicules et des aéroports).

Mention n'est pas faite cependant de l'accroissement continu du gaz carbonique dans l'atmosphère (qui pourrait, selon les météorologues, modifier un jour les climats) ni de l'échauffement de l'atmosphère ; c'est qu'en cette matière le droit perd, si l'on ose dire, ses droits.

Bibliographie. Une publication très attendue, sur un sujet aussi délicat qu'imparfaitement connu.

★ Presses universitaires de France. Coll. « Que sais-je ? ». Paris 1987, 17 cm, 126 p., 25 F.

ROBERT BOYER et divers

Capitalismes fin de siècle

Y a-t-il une école économique française ? Elle semble se former autour du directeur d'études à l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales) ; toutefois, nous avons, heureusement, autour de lui, une divergence rassurante.

Fin de siècle ? Le calendrier, imaginé arbitrairement par un pape, peut-il avoir quelque influence sur le cours des événements ? Illusion classique, peut-être commode. Franchement décevant, le titre du maître : *« Les crises ne sont plus ce qu'elles étaient ».* Le texte vaut heureusement davantage, en particulier l'aveu conclusif d'un certain désarroi, combien préférable aux si nombreuses conclusions dogmatiques, souvent imposées aux lecteurs.

Il ne craint pas de s'attaquer aux redoutables Etats-Unis, le professeur de Nanterre, Michel Aglietta. Redoutables ? Il s'agit de leur complexité et de l'imprévu de leurs courants. Une rétrospective qui, heureusement, ne remonte pas jusqu'au Vendredi noir, nous rappelle l'effort social, *medicare et medicaid,* ainsi que la moins classique aptitude, certes relative, à étendre l'emploi.

Productivité du travail largement supérieure à l'européenne, mais inférieure à la japonaise. « Utopie conservatrice » de M. Ronald Reagan, accroissement démographique notable et augmentation de l'emploi. Large est, décidément, l'Atlantique.

Revenant en France, nous revivons, avec Hugues Bertrand, le dernier demi-siècle, notamment l'échec de l'ingénue stimulation de la demande en 1981. La mention de l'inertie de l'offre ne va cependant pas jusqu'à l'évocation des freins divers, ignorés de M. Edouard Balladur, au-delà des classiques rigidités. Peut-être, en tout cas, faudrait-il une bonne fois abandonner Ford et Taylor pour voir les choses comme elles sont.

Après diverses études, dont une précieuse description des aventures du Chili, une conclusion nous est donnée par Robert Boyer, où l'on est étonné de voir évoquer, même avec un point d'interrogation, quelque retour de la grande crise des années 30. Nostalgie ?

Excellent ouvrage desservi par la déplorable accumulation de notes, de divers chapitres, en fin de volume.

★ PUF, Paris 1986, 22 cm, 268 p., 145 F.

SERTEL YILDIZ

Nord-Sud : crise et immigration (le cas turc)

Dans la préface de cet ouvrage, publié avec le concours du Fonds d'aide sociale, nous retrouvons les vues familières du célèbre économiste égyptien Samir Amin, sans nous étonner outre mesure de le voir redouter une sorte d'évasion du monde turc vers l'Europe, l'attitude d'Ankara vis-à-vis des Communautés européennes, prenant, en somme, l'allure d'un passage dans les rangs de l'adversaire.

D'origine turque, l'auteur est, après un séjour en URSS, enseignante en France (Paris-VIII). Un rappel historique, loin d'être inutile tant sont confuses les idées en France sur l'histoire contemporaine de ce pays, nous montre l'adoption, après la Seconde guerre mondiale, d'un pluralisme politique, donc une certaine libéralisation. Mais les années 50 ont été dures, en dépit du plan Marshall qui, selon la norme, subit les critiques du donataire.

L'auteur éprouve quelques difficultés, classiques elles aussi, peut-être d'origine marxiste, à mesurer l'importance des phénomènes démographiques et, en particulier, le rôle de la baisse importante de la mortalité après la guerre. Les vues exprimées remettent en mémoire la célèbre réponse de l'Algérien Bahri aux Américains, en 1974, à Bucarest : *« Le meilleur contraceptif, c'est le développement. »*

Nous en venons, tout de même, à l'émigration massive en Allemagne, un peu surpris de lire que le niveau de vie des familles turques y serait inférieur au niveau de vie moyen en Turquie. Vient ensuite le cas de la France, où vivent cent quatre-vingt-six mille Turcs, jugés, selon l'auteur, trop sévèrement par l'opinion française.

L'aide au retour n'a décidé que peu de migrants, bien que les intéressés puissent recevoir, est-il dit, jusqu'à 100 000 ou 150 000 F. A l'enquête entreprise à ce sujet, il est répondu : *« La Turquie, c'est l'aventure ! »* Le coup d'Etat de 1980 avait, en outre, entraîné le départ de réfugiés politiques.

Après l'examen du rôle des organismes internationaux (FMI et Banque mondiale, surtout) vient une critique classique des pays riches et de leur attitude vis-à-vis du tiers-monde, inspirée du préfacier, mais sans précision sur les mesures souhaitées.

★ Publisud. Paris 1987, 22 cm, 285 p. 142 F.

CHARLES-ALBERT MICHALET

Le drôle de drame du cinéma mondial

Le professeur de Nanterre, qui nous a à diverses reprises fait connaître les pratiques et les résultats, sinon les secrets, des multinationales, nous présente ici un ouvrage pittoresque à souhait, osons dire imagé, *qui* porte sur une industrie culturelle menacée, le cinéma. La description de ces aventures s'accompagne d'évocations de films célèbres, et précisément le sous-titre de l'ouvrage sonne clair : *« La mort aux trousses ».*

De 1965 à 1985, la fréquentation des salles a presque chuté de moitié dans les pays riches, où joue pleinement la concurrence de la télévision et des cassettes. Et c'est un panorama émaillé de souvenirs : tour à tour défilent, dans un ordre quelque peu conventionnel, *les Enfants du paradis, Citizen Kane, Naissance d'une nation, le Chagrin et la Pitié* (l'occupation allemande), *le Fleuve* et tant d'autres.

Il faut quelque peu chasser ses souvenirs pour s'attacher aux données techniques, si frappantes que soient certaines : c'est ainsi que le premier producteur mondial de films est l'Inde, quatre fois plus féconde que les Etats-Unis. Pour la seule Bombay, soixante-cinq studios en pleine activité. La télévision ne couvre encore qu'environ 10 % de la surface du pays.

C'est avec quelque complaisance que le fordisme est une fois de plus évoqué. Il fallait bien compenser Hollywood par Detroit, mais l'évocation, à ce propos, des *Temps modernes* accuse encore la très faible place tenue ici par les films provoquant le rire, il est vrai en déclin.

Au-delà ou au travers des idées, des découvertes, des vues grandioses, subsiste la sorcière rentabilité, à laquelle répond aussitôt le film *l'Arnaque.* Et c'est ensuite l'évocation des grands créateurs « déraisonnables », von Stroheim, Abel Gance et autres, suivie de la réponse, plus ou moins cruelle, des millions de pressentis. Le modèle hollywoodien était-il indissociable de l'impératif commercial ? Nous savons qu'une série d'actes désordonnés peut rétrospectivement prendre l'allure d'un plan logique et prémédité.

Regrettons de ne pas voir davantage l'importante industrie soviétique. Il est bien cité, *Eisenstein,* mais c'est à propos de son rôle au Mexique. Est toutefois mentionnée la convention franco-soviétique du 5 mai 1968, ainsi que l'organisation générale, qui n'exclut pas la publicité *« le spoutnik du spectateur ».*

★ Editions La Découverte. Centre fédéral FEN, Paris 1987, 22 cm, 214 p., 89 F.

AFFAIRES

La commission bancaire demande aux établissements de crédit de renforcer leur « contrôle interne »

Malgré une nouvelle amélioration des profits bancaires, les établissements de crédit doivent continuer à se renforcer contre la montée des risques, et pour cela améliorer notamment leurs contrôles internes. Telle est la principale conclusion qui se dégage du troisième rapport annuel présenté par la commission bancaire, chargée notamment, selon la loi du *24 janvier 1984*, d'examiner les conditions d'exploitation des établissements de crédit et de veiller à la qualité de leur situation financière.

D'après le rapport, cette situation s'est améliorée en 1986, année au cours de laquelle les établissements de crédit ont globalement renforcé leurs fonds propres. Le montant total de ces derniers dépassait, à la fin de l'année, 120 milliards de francs avant affectation des bénéfices de l'exercice, en augmentation de 30 % par rapport à 1985, alors que le total des emplois (*nouveaux* prêts, etc.) ne progressait que de 3 % environ.

Les établissements de crédit ont très largement bénéficié de la bonne tenue du marché financier. Leur résultat brut d'exploitation (avant impôts et charges financières) a encore augmenté : 22,8 % contre 11,9 % en 1985. Les activités bancaires traditionnelles, qualifiées d'intermédiation (octroi de prêts), ont vu leur part relative encore diminuer. En revanche, la gestion des titres pour la clientèle, les opérations de change et d'arbitrage, les revenus tirés des titres et placements des établissements de crédit eux-mêmes, ont représenté une part accrue du produit net bancaire (excédent des recettes sur l'ensemble des charges) : 40,5 % contre 33,9 % en 1985.

Cependant, la maîtrise des frais généraux paraît encore insuffisante, dans la mesure où *« leur taux de progression annuelle reste supérieur à celui de l'inflation »*. Sur les quatre dernières années, l'augmentation des frais généraux a été de près de 42 %, dépassant largement la progression de l'indice des prix de détail (24,7 % pour la période).

Le rapport de la commission bancaire consacre d'importants développements à la montée des risques. D'après une enquête, il ressort que l'encours des crédits jugés *« compromis »*, tant domestiques qu'internationaux, s'élevait à 265 milliards de francs à la fin de 1985. Selon les précisions données dans une conférence de presse par M. Philippe Lagayette, sous-gouverneur de la Banque de France, la part des crédits nationaux était d'environ 100 milliards de francs, l'autre partie, soit 165 milliards, représentant les créances plus au moins douteuses sur des débiteurs étrangers souverains (Etats) ou privés.

Selon le rapport, 34 % de l'encours total était provisionné, les provisions portant sur les risques privés jugés dangereux étant même de 53 %. Au total, estiment les auteurs du rapport, le taux de provisionnement des banques françaises place ces dernières à un niveau assez favorable dans les comparaisons internationales. *Cependant, si l'on* tient compte à la fois des provisions et des fonds propres, la position des banques françaises n'apparaît plus aussi bonne.

En annexe à ce rapport, la commission bancaire recommande un certain nombre de mesures visant à perfectionner l'administration des établissements de crédit et à renforcer les contrôles tant internes qu'externes (audit). Pour suivre la situation de plus près, la commission souhaite notamment que soit levé à son profit le secret professionnel des commissaires aux comptes, ce qui exigerait une loi.

Selon un rapport publié à Bruxelles

La fabrication d'éthanol grèverait le budget de la CEE

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les quatre bureaux d'études de la CEE (agro-développement pour la France) commandités, il y a un an, par la Commission européenne pour apprécier l'utilisation du bio-éthanol dans l'essence, ont formulé des conclusions négatives. Bruxelles doit maintenant examiner le rapport qui lui a été remis le 10 juillet, avant de prendre position dans un délai de plusieurs semaines.

Dans son « Livre vert » de juillet 1985, sur l'avenir de la politique agricole commune, les responsables communautaires avaient formulé l'idée d'éventuels financements communautaires pour affecter les excédents agricoles à des usages industriels. Le rapport répond à cette suggestion pour la partie concernant la fabrication d'éthanol à partir des céréales et betteraves sucrières.

L'appréciation des experts est claire : *« La réalisation d'un tel projet entraînerait des dépenses publiques élevées. Si elles devaient être financées par le budget communautaire, le niveau de soutien dépasserait celui des restitutions (subventions à l'exportation) actuellement versées, mais pourrait être moins important en l'an 2000 ». « En l'absence de subventions*, poursuit le document, *le seuil de compétitivité pour le bio-éthanol serait atteint dans le cas d'un baril de pétrole au prix de quarante dollars »* (plus du double des cours d'aujourd'hui).

C'est dire si on est loin du compte. D'autant que la politique suivie par la CEE depuis quelques années est de rapprocher des cours mondiaux les prix européens des céréales. Ce qui signifie que la tendance est de réduire le montant des subventions à l'exportation et donc de creuser l'écart entre les restitutions et l'aide réclamée aux Douze par les industriels, comme le groupe italien Ferruzzi pour développer la production d'éthanol. Compte-tenu des contraintes budgétaires de la Communauté et de la volonté de la majorité des Etats membres de réduire les dépenses agricoles, *« le projet est irréaliste dans les conditions actuelles »*, commente un haut fonctionnaire européen.

MARCEL SCOTTO.

L'annonce de la fermeture d'une usine de filaments pour ampoules électriques

Philips lâche Aubusson

La Creuse risque de perdre un peu plus de sa déjà maigre substance économique après la fermeture de l'unique usine Philips de filaments de lampes électriques. La Compagnie des lampes Philips prévoit, en effet, la fermeture de l'usine d'Aubusson d'ici à 1989. Une décision qui s'explique non par le manque de commandes, mais à cause de la restructuration géographique voulue par le groupe multinational. Une menace pèse donc sur les deux cent quatre-vingt-dix-neuf emplois de cette entreprise. Pour M. Robert Petit, maire (MRG) de cette sous-préfecture de six mille habitants, cette disparition *« condamnerait irrémédiablement Aubusson et la Creuse au sous-développement »*.

A Aubusson, outre les célèbres tapisseries, on fabrique des filaments de lampes électriques depuis 1940. L'usine Philips Eclairage est une filiale de la Compagnie des lampes Philips qui produit 390 millions de filaments, 720 millions d'éléments dénommés « entrées de courant » et 25 millions de lampes miniatures par an. Le chiffre d'affaires, pour 1986, a été de 77 millions de francs. Les filaments produits entrent dans la fabrication d'ampoules dans les quatre usines de Philips Eclairage à Chalon-sur-Saône, Pont-à-Mousson, Dijon et Chartres. Aubusson constitue ainsi une sorte de « sous-traitant intégré » au groupe Philips.

Paradoxe : l'usine en péril dégage de bons résultats. Le solde du compte d'exploitation est positif et la productivité s'accroît même de 5 % par an. Selon notre correspondant à Limoges, la compétitivité a été affirmée par l'expert comptable du comité central d'entreprise.

Selon la direction de Philips, le site d'Aubusson est incompatible avec la concentration rendue nécessaire par l'évolution du marché des lampes. Un marché caractérisé par une croissance lente, surtout depuis l'apparition de nouveaux produits comme la lampe halogène ou la lampe à décharge qui tendent à remplacer les ampoules traditionnelles. La concurrence se fait plus vive avec les pays de l'Est comme la Pologne, la Hongrie et la République allemande qui produisent à moindre coût.

L'usine d'Aubusson ne travaillant que pour Philips France, elle n'a pas la capacité d'approvisionner les autres unités de Philips de par le monde. Aubusson est donc victime de son isolement géographique. *« Le groupe ne peut plus raisonner pays par pays »*, explique M. Bernard Dubois, le directeur industriel de l'entreprise.

Cette « recentralisation » ne fera évidemment pas les affaires d'Aubusson et de la Creuse, un des départements le plus défavorisés de France : le quart des emplois industriels d'Aubusson seront ainsi supprimés. Les responsables locaux se mobilisent. Une *« cellule de conversion »* a été constituée, regroupant les élus locaux, des industriels, des commerçants, pour suivre attentivement la situation.

De son côté, Philips a chargé le GERIS, une société de conversion industrielle qui est une branche de Thomson, d'étudier les possibilités de redonner un espoir au site d'Aubusson. Le maire de la ville a conscience de l'enjeu : *« Nous ne voyons pas comment nous pourrons faire face à la disparition de trois cents emplois. »* A la direction de Philips Eclairage, on assure privilégier la solution sociale : *« Le rythme de cessation des activités économiques ne se fera qu'au fur et à mesure des solutions sociales qui auront été trouvées. »* A la DATAR, enfin, on promet que des moyens financiers seront dégagés, à l'image des dispositifs retenus dans les pôles de conversion, pour favoriser la création d'emplois à Aubusson.

Dans tous les pays industrialisés

Les indicateurs de la sidérurgie sont au rouge

Coup sur coup, trois indicateurs viennent noircir un peu plus le tableau de la sidérurgie des pays développés. Toutes les grandes zones géographiques sont concernées : il y a quelques semaines, les cinq principaux producteurs nippons annonçaient qu'ils avaient essuyé des pertes en 1986 (*le Monde* daté 31 mai-1er juin). Le 3 juin, la sidérurgie américaine — la troisième du monde — affichait un déficit record pour l'an passé. Epargnée par les réductions drastiques de capacité prévues en Europe (30 millions de tonnes d'ici à 1991), l'Espagne, de son côté, a vu sa production chuter de 15 % et ses importations faire un bond de 82 % en 1986.

La tendance enregistrée l'année dernière est loin de s'améliorer : le dernier bilan de l'IISI (International Iron and Steel Institute) fait apparaître en avril une érosion de 0,6 % de la production mondiale par rapport à avril 1986, ce qui porte à 4,8 % la baisse cumulée au cours des quatre premiers mois de 1987. Durant cette période, la production a chuté de 5,5 % dans la CEE, de 9,2 % aux Etats-Unis et de 6,3 % au Japon. Dans ce pays, deuxième fournisseur mondial, elle devrait avoir diminué de 15 % en 1990.

Aux Etats-Unis, les résultats financiers de vingt-cinq entreprises font apparaître une perte de 4,2 milliards de dollars (plus de 25 milliards de francs) en 1986, soit plus du double de celle de l'année précédente (1,8 milliard de dollars).

Le chiffre d'affaires de ces groupes — qui représentent 77 % de la production américaine — a baissé de 12 %.

Une fois de plus, l'Institut américain du fer et de l'acier s'en est pris aux importations, qui, a-t-il assuré le 3 juin, ont couvert un tiers de la demande outre-Atlantique, soit le même niveau qu'en 1984 et 1985. Une affirmation un peu étonnante : à la fin janvier, le même institut indiquait que les importations d'acier avaient baissé en volume de 14,7 % en 1986. Il faisait alors état d'une réduction de la part du marché américain conquise par les sidérurgistes étrangers de 22 % en 1985 à 18,8 % l'an passé. Mais, dans les deux cas, l'institut mettait sur le compte de pratiques de dumping le maintien d'un fort courant d'importations aux Etats-Unis, malgré la baisse du dollar.

Au-delà des Pyrénées, les importations sont également mises en accusation : les sidérurgistes espagnols n'ont pu profiter de l'accroissement de la demande intérieure enregistré l'an passé (+ 14,3 %), et ils se sont heurtés sur les marchés d'exportation à la concurrence des autres producteurs. Leurs ventes y ont ainsi chuté de 33,3 % en 1986. Toutefois, un léger mieux s'est fait sentir depuis le début de l'année : les importations ont baissé de 21,7 % au cours des quatre premiers mois de 1987 et les exportations ont regagné 1,2 %.

Dans cet océan de mauvaises nouvelles, la sidérurgie britannique apparaît comme un îlot de prospérité : en avril, sa production s'est accrue de 23,7 % par rapport à l'année précédente. Au cours des quatre premiers mois de 1987, elle a ainsi dépassé de 10 % le niveau qu'elle avait atteint pendant la même période de 1986.

F. V.

REPÈRES

Banque

Le Crédit lyonnais autorisé à ouvrir une maison de titres à Tokyo

Le ministre des finances japonais a *autorisé le Crédit lyonnais à ouvrir à* Tokyo une maison de titres. C'est la trente-sixième banque étrangère qui bénéficie d'une telle autorisation. Pour la France, la Société générale, Paribas et Indosuez ont déjà reçu leur licence.

Afin de se conformer à la législation japonaise, le Crédit lyonnais a cédé à deux partenaires industriels, BSN et L'Oréal, 50 % de sa filiale suisse Crédit lyonnais Finanz AG, qui a obtenu la licence. On sait que la Commission de la CEE demande au Japon d'accélérer la libéralisation de ses marchés financiers et monétaires, encore peu accessibles aux banques européennes.

Main-d'œuvre

La mobilité a augmenté en 1986

« L'année 1986 a été marquée par une moindre érosion de l'emploi salarié », souligne l'INSEE dans les premiers résultat d'une enquête sur les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de plus de cinquante salariés de douze régions.

En 1986, la mobilité de la main-d'œuvre, mesurée en fonction du flux d'entrées et de sorties, a *« progressé de nouveau »*. *« Cette hausse,* indique l'INSEE, *résulte essentiellement de l'augmentation des embauches sur contrats à durée déterminée, qui ont représenté environ les deux tiers des embauches réalisées dans ces établissements. Majoritaire en flux, ce type d'emploi reste marginal en stock. Il représente encore moins de 3 % du volume des emplois. »*

La note affirme que, depuis 1984, *« seule progresse de façon notable la mobilité liée aux contrats à durée déterminée »*, qui constitue un *« frein aux pertes d'emplois »*. Quant à la *« légère amélioration du solde d'emplois »*, elle résulte du ralentissement des pertes d'emplois dans le bâtiment (– 1,1 % en 1986, contre – 1,7 % en 1985) et dans l'industrie (– 3,3 % contre – 3,7 %).

Commerce extérieur

Baisse de 8 milliards de dollars de l'excédent nippon sur six mois

L'excédent commercial japonais a été ramené à 40,53 milliards de dollars durant le premier semestre 1987, contre 48,51 milliards durant les six mois précédents, annonce le ministère des finances. Le rythme de croissance des importations, plus rapide que celui des exportations, n'a pourtant pas empêché ce solde positif d'être supérieur à celui du premier semestre 1986 (34,24 milliards de dollars).

Les six premiers mois de 1987 ont marqué une progression de 4,2 % en rythme annuel des ventes japonaises aux Etats-Unis, permettant à Tokyo de maintenir un excédent confortable de 14,54 milliards de dollars. Mais c'est avec la CEE que le Japon a connu d'excellents résultats, ses exportations progressant de 28,9 %. La poussée des importations de produits européens, de 32,3 %, a toutefois limité à 7,94 milliards le solde positif nippon.

Inflation

Stabilité des prix britanniques en juin

L'indice des prix britanniques est resté stable en juin par rapport à mai. Toutefois, sa progression, sur douze mois, a atteint 4,2 % contre 4,1 % le mois précédent, indiquent les statistiques officielles. La légère accélération sur douze mois s'explique par la prise en compte de juin 1986 durant lequel les prix de détail avaient exceptionnellement baissé de 0,1 % en raison d'une détente sur les taux hypothécaires.

Ces chiffres tendent à confirmer que l'objectif gouvernemental d'une inflation de 4 % pour l'ensemble de 1987 peut être pratiquement tenu. Mais le ministre de l'emploi, M. Norman Fowler, a déclaré, le vendredi 10 juillet, que la maîtrise de l'inflation restait une priorité cruciale pour consolider le renforcement de l'économie et créer de nouveaux emplois en Grande-Bretagne.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Bouygues se retire du CNIT à la Défense

L'entreprise a cédé, le 8 juillet, à ses associés ACCOR et SARI la totalité de sa participation (18,5 %) dans le CNIT, le palais des expositions situé à la Défense (Hauts-de-Seine), *« dans un souci d'indépendance et pour éviter tout conflit d'intérêts. Cette cession a paru nécessaire aux partenaires pour que Bouygues puisse répondre aux appels d'offre pour les travaux de rénovation du CNIT, dont ACCOR et SARI seront les maîtres d'ouvrage »*, précise un communiqué de Bouygues. Après cette cession, ACCOR et SARI contrôlent plus des trois quarts du capital du CNIT.

COGER au Havre : cessation de paiements

La série noire continue dans le secteur de la construction et de la réparation navale. Le 9 juillet, la Compagnie générale d'entretien et de réparation navale (COGER) située au Havre a fait, devant le tribunal de commerce de cette ville, une déclaration de cessation de *paiements et a déposé son bilan*.

L'entreprise emploie 284 salariés. Son capital est détenu à 60 % par la Société nouvelle des ateliers et chantiers du Havre et à 40 % par le groupe public Compagnie générale maritime (CGM). Un plan de restructuration prévoit 101 suppressions d'emplois.

Les dirigeants de la société espèrent obtenir des aides des collectivités locales et du port autonome du Havre pour créer une nouvelle entreprise sur des bases assainies.

L'EMC se renforce dans les canalisations en PVC

La Société limbourgeoise de vinyle (LVM), filiale à 50/50 des groupes d'Etat français Entreprise *minière et chimique* (EMC) et néerlandaise Dutch state Mines (DSM), *vient de racheter la Dyka*, une entreprise familiale des Pays-Bas, numéro un dans son pays pour la fabrication de canalisations et systèmes en PVC (polychlorure de vinyle).

Cette acquisition permettra à LVM, un assez important producteur de PVC de s'intégrer en aval *et d'augmenter son chiffre* d'affaires de 15 % pour le porter d'environ de 980 millions de francs à plus de 1,13 milliard.

La Dyka possède deux usines, l'une dans le nord des Pays-Bas, à Steenwijk, l'autre à Overpelt (Limbourg). Elle emploie 570 personnes.

Peaudouce attaque Carrefour

Peaudouce, qui détient le brevet « multibrins » permettant une *meilleure étanchéité des couches*, attaque la chaîne de magasins Carrefour, qui vend des couches similaires faites par un sous-traitant japonais. Carrefour a été assigné, le 8 juillet, devant le tribunal de grande instance de Paris. Une *action similaire a été engagée* contre Procter Gamble pour les mêmes *raisons. Pour Peaudouce, il* s'agit de protéger son brevet : *« Une découverte, fruit de recherches se paye par des prix de vente un peu plus élevés »*. Peaudouce craint que Carrefour, après avoir lancé les produits libres, ne sous-*traite d'autres produits, fruits d'un* brevet et ne *« remette en cause la politique de recherche des entreprises françaises »*.

Thomson-CSF annonce près de 2 500 suppressions d'emplois

Lors du comité central d'entreprise extraordinaire du 9 juillet, Thomson-CSF (électronique professionnelle, systèmes de défense), a annoncé la suppression d'ici à la fin 1988 *de* 2 492 *emplois sur* 31 711 emplois répartis sur vingt-quatre *centres de production. Environ* 800 salariés de plus de cinquante-cinq ans seront mis en préretraite, les autres seront licenciés économiques.

Selon la direction, ces suppressions d'emplois sont dues à la *chute de 20 % des carnets de commandes* depuis deux ans, en raison *de la baisse du pouvoir d'achat des* clients traditionnels du Moyen-Orient. Une évolution aggravée par la baisse du dollar qui renforce la concurrence américaine et par l'apparition de nouveaux concurrents.

Les organisations syndicales redoutent que cette annonce ne soit suivie d'autres mesures de réductions d'effectifs, certains avançant même une fourchette de 8 000 à 10 000 suppressions dans les quatre ans, à la suite de discussions officieuses avec la direction.

CORRESPONDANCE

L'état-major de la RATP

Après la publication de l'article annonçant que « l'état-major de la RATP serait complètement réorganisé » *(le Monde du 9 juillet), M. Michel Rousselot, directeur général de la Régie, nous écrit :*

Après avoir cité les noms des cinq dirigeants principaux de l'entreprise, vous indiquez que, *« selon toute vraisemblance, l'ensemble de ces hauts cadres sera renouvelé dans les mois qui viennent... »* Or, si le départ de l'un d'entre eux a bien été annoncé pour le 1er septembre, il n'en est pas de même pour les autres, dont les mouvements doivent normalement s'échelonner d'ici à 1990. L'impression d'instabilité de l'état-major que donne la lecture de votre article, à l'extérieur comme à l'intérieur de la RATP, risque d'être préjudiciable au bon fonctionnement de l'entreprise, en affaiblissant l'autorité de ses dirigeants.

Agriculture

Un plan de redressement pour la SAFER Marche-Limousin

LIMOGES
de notre correspondant

Acculée en début d'année à la cessation de paiements et menacée d'absorption par sa voisine auvergnate (*le Monde* du 9 juin), la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'équipement rural) Marche-Limousin avait chargé son président M. Vincent Gaumer, d'élaborer un plan de la dernière chance. Un programme de redressement de cinq ans évitant le dépôt de bilan vient d'être accepté par le conseil d'administration de la SAFER.

Les actionnaires (syndicats et organisations professionnelles agricoles, collectivités territoriales, etc.) ont décidé une augmentation du capital social de trois millions de francs. Le Crédit agricole prend en charge les intérêts en retard. La SAFER vend son siège social, l'important domaine de Coreix dans la banlieue de Limoges, et procède à de nouveaux licenciements : de 49 employés en 1983, les effectifs tomberont à 13.

Enfin, la SAFER Marche-Limousin s'efforcera de résorber rapidement son stock foncier (4 700 hectares) dont l'accumulation l'avait conduite à l'étranglement financier. Déstockage qualifié de « douloureux » puisqu'il sera effectué au prix actuel de la terre en Limousin (12 000 francs l'hectare en moyenne) alors qu'il avait été constitué à des prix beaucoup plus élevés. Il s'agit, a résumé M. Vincent Gaumer, de ramener le stock à 2 000 hectares et de ne plus acheter de terre qu'avec la certitude de trouver des acquéreurs immédiats.

GEORGES CHATAIN

Social

Débat sur une « question taboue »

Entreprise et Progrès propose une transformation progressive de la prime d'ancienneté

L'association patronale Entreprise et Progrès a choisi de relancer le débat sur ce qu'elle appelle elle-même une *« question tabou »*, en présentant, le jeudi 9 juillet, les propositions d'un groupe de travail, présidé par M. Adrien Wahl, de Roussel-Uclaf, sur une transformation de la prime d'ancienneté. Sur un sujet aussi brûlant, sur lequel des branches comme la métallurgie et les banques ont du mal à avancer, Entreprise et Progrès a choisi une démarche prudente, pragmatique. Elle rappelle habilement que cette prime a été créée en 1936 *« à l'initiative des employeurs »*. Elle suggère un processus *« extrêmement progressif »* pour que les entreprises évitent de se trouver devant un *« blocage total »* comme à la SNCF en décembre 1986...

Son diagnostic est clair : la prime d'ancienneté est une *« contrainte économique qui pèse de plus en plus lourd dans la gestion »* de l'entreprise. La *« rigidité »* qu'elle impose est mise en cause. Mais surtout, le rapport souligne que *« le poids relatif que représente l'évolution de l'ancienneté prend une importance plus grande en période de désinflation »*. Ainsi, *« le glissement dû à la prime d'ancienneté peut être évalué à 0,7% de l'augmentation annuelle de la masse salariale auxquels s'ajoute environ 0,8% correspondant aux autres avantages basés sur l'ancienneté »*. Pour autant, la *« remise à plat »* préconisée ne doit pas aboutir à faire l'économie de la charge de cette dépense mais en permettre une utilisation plus adaptée.

Entreprise et Progrès suggère une démarche contractuelle, une information approfondie, une *« pratique du dialogue à tous les niveaux »* — *« tout changement imposé unilatéralement est voué à l'échec »* — l'objectif d'une suppression *« à terme »* — ne pouvant s'effectuer *« sans contrepartie motivante pour les salariés »*. Dans un premier temps, elle propose *« d'introduire dans les conventions collectives de branche une clause précisant que leur contenu, en matière d'ancienneté, s'appliquera uniquement aux entreprises qui n'auront pas signé d'accord sur ce point »*.

Pour les entreprises, le rapport ne préconise pas un schéma unique d'évolution mais plusieurs pistes. Elles pourraient d'abord proposer à leurs salariés un choix entre différentes formules. Première idée : *« attribuer à chaque salarié qui le désire (à la place de la prime d'ancienneté) un temps de formation individuel »*. Ce temps pourrait être capitalisé sur une période de trois ou cinq ans à l'issue de laquelle *« il deviendrait caduc s'il n'avait pas été utilisé »*. Deuxième idée : *« attribuer à chaque salarié qui en fait la demande, à la place de sa prime d'ancienneté, un nombre d'heures de congés capitalisable sur une période de temps déterminée, au terme de laquelle elles deviendraient caduques si elles n'avaient pas été consommées »*.

Troisième idée : *« attribuer à chaque salarié qui le souhaite une somme annuelle correspondant au montant de la prime d'ancienneté à laquelle il a droit ; il renoncerait donc à son paiement mensuel. Ces sommes, capitalisées, seraient placées et gérées par l'entreprise et correspondraient à un capital prévoyance que le salarié percevrait au moment de son départ à la retraite ou en cas de licenciement ou de démission »*.

L'autre possibilité pour les entreprises serait de proposer à leur personnel *« une seule solution »*. Par exemple (mais il peut y avoir d'autres solutions), la prime serait décomposée en deux parties, l'une obligatoire et automatique, l'autre *« modulable qui varierait en fonction des résultats du salarié »*. Autant d'expérimentations sur un sujet délicat.

MICHEL NOBLECOURT.

12 à 16 % de syndiqués en France, selon un institut européen

Dans une étude sur le mouvement syndical en France, l'Institut syndical européen, proche de la Confédération européenne des syndicats (CES), indique que *« le taux de syndicalisation se situerait dans une fourchette comprise entre 12 et 16 % »*. L'institut se base sur des *« estimations »* du ministère du travail français en 1985 qui n'ont jamais été publiées.

Jamais une fourchette aussi basse n'avait été avancée sur le taux de syndicalisation en France que l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) avait évalué à 15 % en 1985. Pour l'Institut, *« ce taux relativement faible, comparé à celui d'autres pays d'Europe occidentale, s'explique par des raisons culturelles et traditionnelles »*. Selon l'enquête du ministère du travail qu'il cite, *« plus de 52 % des établissements de plus de dix salariés n'ont pas de délégués »*.

EN BREF

● **L'allégement fiscal annoncé pour 1988 mécontente M. Paul Marchelli.** — Dans une *« mise au point »*, le président de la CFE-CGC affirme qu'un allégement fiscal de 6 milliards de francs, tel qu'il a été annoncé par M. Edouard Balladur pour 1988, correspondrait au *« seuil d'insatisfaction à partir duquel le personnel d'encadrement manifestera son mécontentement par tous moyens en sa possession, y compris dans la perspective des élections présidentielles de 1988 »*. La CFE-CGC avait demandé un allégement fiscal de 4 % pour les cadres — représentant environ 7 milliards de francs, — mais cette demande était antérieure à l'augmentation des cotisations de Sécurité sociale qu'elle chiffre pour les ingénieurs, cadres et agents de maîtrise à 7 milliards de francs supplémentaires.

● **Charbonnages de France : 0,5 % d'augmentation salariale en 1987.** — Les syndicats ont annoncé que, lors d'une réunion le 10 juillet, la direction générale de Charbonnages de France a décidé d'accorder une seule mesure d'augmentation salariale en 1987 aux mineurs. Ils soulignent le *« décalage »* entre cette hausse en niveau de 0,5 % (0,16 % en masse), qui sera accordée au 1er septembre, et un glissement des prix que le gouvernement prévoit de 2,4 % et l'INSEE de 3,5 %. Pour FO, c'est *« une insulte au monde du travail de la mine, qui saura répondre comme il se doit à la politique réactionnaire de l'entreprise, arrêtée par un ministre de l'industrie qui ne l'est pas moins »*. La CFE-CGC parle de mesure *« inadmissible »*.

● **M. Séguin signe des conventions « PIL » avec soixante-cinq municipalités.** — M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a signé, le vendredi 10 juillet, avec soixante-cinq municipalités dans quinze départements des conventions pour des *« programmes d'insertion locale »* (PIL) concernant environ deux cents stagiaires. Les PIL s'adressent aux chômeurs à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an et âgés de plus de vingt-cinq ans. Ils offrent une occupation à mi-temps *« afin que les intéressés puissent continuer à chercher un travail »*, a précisé M. Séguin.

● **Suspension de la grève d'agents communaux à La Seyne.** — Les agents communaux des eaux et du nettoiement de La Seyne (Var) ont suspendu, le jeudi 9 juillet, lors d'une assemblée générale organisée par la CGT, la CFDT et FO, leur mouvement de grève entamé le 2 juillet pour protester contre le projet de privatisation de leurs services. Le maire (PR), M. Charles Scaglia, a accepté de participer à une table ronde.

● **Une salariée de Renault réintégrée.** — Mme Sylvie Plessis, employée dans la succursale Grenelle de Renault, licenciée pour absences le 28 septembre 1986, alors qu'elle apprenait qu'elle était atteinte d'un cancer, va retrouver un poste identique le 3 août dans une agence Renault du quinzième arrondissement. Elle a accepté, le 9 juillet, la proposition faite par la Régie le 19 mai en audience de conciliation des Prud'hommes. La direction fait valoir qu'elle n'a connu la maladie de Mme Plessis qu'après son licenciement.

La VIIe CNUCED

M. Mitterrand souhaite une valorisation des matières premières

L'intervention du président François Mitterrand devant la septième session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le vendredi 10 juillet, à Genève, s'est voulue *« éloignée des illusions du passé auxquelles il est devenu plus que jamais nécessaire d'échapper »*. Après avoir souligné le caractère fallacieux du *« profit »* que les pays du Nord peuvent penser avoir tiré de la détérioration de la situation dans les pays du Sud, le chef de l'Etat a abordé le thème le plus épineux de la conférence : celui des matières premières.

Il convient, selon lui, de continuer à *« encourager les accords par produits »* comme ceux qui existent pour le café, le caoutchouc ou le cacao. *« Pourquoi ne pas engager sans attendre davantage les actions prévues pour diversifier et valoriser les productions ? »*, a demandé M. Mitterrand, soutenant ainsi l'une des propositions du secrétariat de la CNUCED.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 6 au 10 juillet

Zigzag

UNE page d'histoire a été tournée cette semaine. Après cent soixante ans de bons et loyaux services, la corbeille a pris sa retraite. Elle sera retirée du service durant le long week-end du 14 juillet, mis à profit par la chambre syndicale des agents de change pour procéder à de nouveaux travaux d'aménagement. Avec l'extension du système de cotations assistées en continu (CAC), la pauvre corbeille n'avait plus sa place sous la verrière. Les agents de change non plus. Dès le 15 juillet, ils n'auront plus rien à faire rue Vivienne, sinon des relations publiques. La cotation à la criée des dernières valeurs de prestige sur le nouveau groupe mis en place sera dorénavant assurée par des commis.

Le syndic de la Compagnie des agents de change, M. Xavier Dupont, veut accélérer l'informatisation du marché. A partir du mois d'octobre, les entrées sur le CAC se feront au rythme de dix valeurs par mois (six actuellement en moyenne). Fin 1988, le système devrait avoir absorbé toutes les valeurs du RM (règlement mensuel). Ce sera alors la fin des cotations à la criée. Beaucoup cependant, à la lumière des derniers incidents qui ont affecté le système informatique, doutent que les délais soient tenus. A la suite du violent orage qui avait éclaté dans la nuit de lundi à mardi derniers, les logiciels, pieds dans l'eau, ont refusé de fonctionner, et le marché en continu n'a pu être remis en route le 7 juillet qu'à 17 heures avec des moyens de secours.

Pendant les deux premiers jours, il a été, en outre, impossible de consulter les cours du MATIF, sauf sur ce marché proprement dit. Mais comme n'y entre pas qui veut, le résultat n'est guère différent vendredi, par deux fois, deux pannes ont immobilisé tout le système de transmission des cours. Que dire enfin de l'indicateur instantané, qui, probablement frappé par un coup de chaleur, a monté quand les cours baissaient et qui a baissé quand ceux-là montaient. Décidément le progrès a bien du mal à se frayer un chemin rue Vivienne. Et si encore l'on parlait ouvertement de ces problèmes ? Mais rien. Aucune explication n'est fournie aux commentateurs.

Ces derniers en ont été réduits à rechercher péniblement l'information, s'exposant du même coup aux foudres des responsables, si d'aventure les renseignements recueillis et publiés n'étaient pas conformes à la version officielle non rendue publique. *« Londres a eu de sacrés déboires. Pourquoi Paris n'en aurait-il pas »*, retorque t-on ? Exact. A une différence près toutefois : de ce côté de la Manche, il ne s'agit encore que d'un *« mini-bang »*. Bref, passons sur cet épisode technique.

En dehors de l'événement créé par le départ de la corbeille, qui n'a pas eu droit à l'oraison funèbre d'Antenne 2, interdite aux obsèques de ce monument national, les cinq séances écoulées ont laissé les observateurs assez perplexes. La semaine a été entièrement placée sous le signe du « zigzag ». Le mouvement a été pendulaire et la baisse a régulièrement succédé à la hausse. Heureusement que cette dernière a ouvert le ban et que le nombre de jours ouvrables est impair. A la veille du week-end, la reprise était donc au rendez-vous, ce qui a permis de titrer : « Clin d'œil à la corbeille ». Si l'on fait les comptes, avec tous les aller et retour, d'un vendredi à l'autre, il n'y a pas eu de grands écarts. En terme d'indice, la hausse atteint moins de 1 %.

Singulier parcours jalonné d'espoirs teintés de défiance. A l'évidence, écorché vif par deux mois de baisse sévère, le marché réagit assez brutalement à la moindre nouvelle. La détente des taux d'intérêt le rassure plutôt, et la hausse du dollar aussi. Mais que le billet vert vienne à faire un faux pas, il frissonne. Quand le lieutenant-colonel Oliver North dépose devant le Congrès américain et paraît blanchir le président Reagan dans la pénible affaire de « l'Irangate », l'optimisme revient. Car il n'y a rien que la Bourse déteste autant que le scandale politique. Mais que quelques vents mauvais, porteurs de bruits invérifiables, viennent à passer, derechef la Bourse s'inquiète. On l'a bien vu jeudi avec la méchante rumeur venue de Londres parlant d'une aggravation du déficit commercial pour juin, avec celle aussi, bien parisienne, évoquant la possible démission du garde des sceaux et la crise gouvernementale qui pourrait en découler.

Caisse de résonance

La Bourse, il est vrai, est une caisse de résonance, et le moindre murmure y est amplifié. Mais il est non moins vrai aussi que la visibilité est réduite. M. Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, peut s'évertuer à rhabiller les chiffres : les prévisions de l'INSEE pour 1987 restent très décevantes et empêchent d'apercevoir des rives économiques plus attirantes. Et finalement, c'est encore le dollar qui fait la différence. Le sentiment est plutôt haussier sur le billet vert, mais avec une bonne dose d'incertitude.

Certaines pythies du palais Brongniart restent pourtant très confiantes. D'après l'une d'entre elles, parmi les plus célèbres, l'ampleur de la baisse récente, avec le renouvellement des liquidités procurées par les dividendes des entreprises, devrait accentuer l'effet de levier de la reprise. Sur un plan psychologique, la réussite des dernières grandes opérations financières, comme la privatisation de la Société générale, est symptomatique, paraît-il, de la persistance d'un vif intérêt pour les valeurs françaises, et la baisse des taux encourage à persévérer dans la quête de placements. En définitive, tout est affaire de sentiment.

Ou la confiance renaît et la Bourse repart, ou le doute s'installe et le risque de piétinement, voire de baisse, n'est pas négligeable. L'annonce de l'importante émission (3,5 milliards de francs) que Paribas s'apprête à lancer d'ici la fin juillet a néanmoins fait planer la crainte qu'une partie de l'argent redevenu disponible ne soit trop promptement absorbé.

« Il y a des gens qui ne sont pas encore sortis de leur pessimisme », affirmait notre haruspice, se disant sûr, d'autre part, que sur un plan international, le « papier » Paribas était déjà virtuellement placé.

Notons néanmoins que ce maintien des échanges à des niveaux relativement élevés pour la saison constitue un élément positif pour le marché.

ANDRÉ DESSOT.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Accor	–	Schneider	– 9,8
Vallourec	+ 21,1	Poclain	– 9,7
Esso	+ 13,3	Signaux	– 9,6
BP France	+ 12,1	Casino	– 8,7
Penarroya	+ 10,7	Croujet	– 8,4
Caso B. Bellon	+ 10,1	Robur	– 7,9
Raffinage	+ 9,9	Scoa	– 7,3
Imétal	+ 9,4	Spie Batignolles	– 7,3
OFP	+ 8,7	Darty	– 6,9
Géophysique	+ 8,5	Lodexho	– 6,9
Alsthom	+ 8,4	Jean Lefebvre	– 6,6
Slim	+ 8,4	Bafip	– 5,7

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 3 juil.	Cours 10 juil.
Or fin (kilo en barre)	87 200	87 800
— (kilo en lingot)	87 500	87 950
Pièce française (20 fr.)	512	517
Pièce française (10 fr.)	350	385
Pièce suisse (20 fr.)	589	588
Pièce latine (20 fr.)	503	505
● Pièce tunisienne (20 fr.)	503	507
Souverain	640	632
Souverain Elizabeth II	627	631
● Demi-souverain	358	368
Pièce de 20 dollars	2 900	2 995
— 10 dollars	1 450	1 492
● — 5 dollars	880	932
— 50 pesos	3 285	3 290
● — 20 marks	655	655
— 10 florins	521	530
● — 5 roubles	331	345

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
UFB	914 374	612 822 980
CGE	1 668 515	552 677 014
Peugeot	287 774	461 517 975
Moët-Hennessy	155 845	427 940 661
CCF	2 531 247	375 469 494
Paribas	676 255	317 587 136
Société génér.	617 254	266 653 728
Lafarge-Coppée	155 378	250 692 429
Michelin	76 088	245 072 183
Havas	431 442	229 740 976
Saint-Gobain	505 705	229 518 973
ELF	578 901	217 878 034

(*) Du 6 au 10 juillet 1987.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 10 juillet 1987

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Sept. 87	92,35	92,34	92,35	–
Déc. 87	92,34	92,34	92,35	– 0,01
Mars 88	92,36	92,36	92,36	+ 0,01
Juin 88	92,36	92,36	92,36	+ 0,01

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 10 juillet 1987

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Premier	103,75	103,70	103,60	103,25
+ haut	103,80	103,65	103,60	103,30
+ bas	103,50	103,40	103,40	103,25
Dernier	103,65	103,55	103,55	103,30
Compensation	103,65	103,55	103,55	103,30

Nombre de contrats : 36 343.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	6 juillet	7 juillet	8 juillet	9 juillet	10 juillet
RM	1 846 208	1 771 110	1 982 989	1 940 064	–
Comptant R. et obl.	8 596 979	9 640 355	11 954 333	9 626 500	–
Actions	234 671	489 387	296 016	233 233	–
Total	10 677 858	11 900 852	14 233 338	11 799 797	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	105,5	104,6	105,6	104,1	–
Étrangères	121,7	122,3	122,5	123	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	107	108	107	105,8	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	420,9	418,6	421,8	420,3	–

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Progression

Wall Street a retrouvé, la semaine passée, un certain tonus, dans un marché modérément actif, parfois sujet à quelques excès de faiblesse. Vendredi, l'indice Dow Jones s'établissait à 2455,99, 19,9 points au-dessus de son niveau de jeudi dernier (la Bourse de New-York était close le 4 juillet, en raison de la fête nationale). La cote a bénéficié dès mardi d'un regain d'achats étrangers, japonais en particulier. L'attente de bons résultats financiers pour les entreprises américaines au second trimestre fiscal et le raffermissement du dollar ont joué en faveur de Wall Street. Après un temps d'hésitation jeudi, le Big Board a retrouvé son rythme de croisière vendredi. L'annonce d'un ralentissement de la progression de l'indice des prix de gros en juin aux Etats-Unis (+0,2%) a favorisé l'activité. Celle-ci a porté sur 930,73 millions d'actions, contre 620,41 millions la semaine précédente.

	Cours 2 juil.	Cours 10 juil.
Alcoa	54 1/4	55 1/4
Allegis (ex-UAL)	91 1/8	92 1/8
ATT	29 1/8	29 1/8
Boeing	46 5/8	48 1/8
Chase Man. Bank	40 7/8	40 5/8
Du Pont de Nemours	121 7/8	123 3/4
Eastman Kodak	86 1/4	85 7/8
Exxon	92 7/8	94 1/8
Ford	99 1/2	101 3/8
General Electric	55	55 3/8
General Motors	81 3/8	80 7/8
Goodyear	68	66 1/4
IBM	164 3/8	166 1/4
ITT	58 3/4	59 7/8
Mobil Oil	51 1/2	51 5/8
Pfizer	72 3/4	71 3/4
Schlumberger	46 1/2	48 7/8
Texaco	41 1/4	45 1/8
Union Carbide	30 1/2	30
USX	32	35 3/8
Westinghouse	63	65
Xerox Corp	77	75 7/8

LONDRES

Toujours la hausse

Le Stock Exchange a connu une semaine de hausse — mis à part le repli passager de mercredi — dans un marché actif où les volumes de transactions sont revenus à des niveaux élevés. La fermeté de la livre et l'appréciation des cours à terme du pétrole brut ont encouragé les investisseurs. Les valeurs bancaires et d'assurance étaient bien orientées, de même que les titres miniers.

Indice « FT » du 10 juillet : industrielles, 1 868,8 (contre 1 818,5 le 3 juillet) ; mines d'or, 407,4 (contre 378,9) ; fonds d'Etat, 90,55 (contre 90,03).

	Cours 3 juil.	Cours 10 juil.
Beecham	565	555
Bowater	535	588
Brit. Petroleum	400	408
Charter	434	455
Courtaulds	490	499 1/2
De Beers	12 1/4	13 3/4
Free Gold (*)	15 3/8	17
Glaxo	16 47/64	17 5/8
Gt. Univ. Stores	20 1/8	20 1/4
Imp. Chemical	14 13/16	15 9/32
Shell	14 31/64	15 3/32
Unilever	661	680
Vickers	218	234
War Loan	38 13/16	39 1/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Sans relief

La Bourse de Francfort a évolué cette semaine sur une note calme, dans un marché caractérisé par de faibles écarts de cours. Les valeurs de l'électrotechnique, des aciéries et de la banque ont cédé du terrain. Seuls les grands magasins et la métallurgie ont réussi à tirer leur épingle du jeu.

Indice de la Commerzbank du 10 juillet : 1893,4 (contre 1892,6 le 3 juillet).

	Cours 3 juil.	Cours 10 juil.
AEG	314	309,50
BASF	305	303,30
Bayer	337,50	332,50
Commerzbank	276	274
Deutschebank	655	645
Hoechst	305,50	304,30
Karstadt	468,50	485
Mannesman	167	158
Siemens	695,50	690
Volkswagen	414	418,50

TOKYO

La baisse se poursuit

La Bourse de Tokyo a enregistré pour la quatrième semaine consécutive une baisse sensible, jugée inévitable par les investisseurs nippons après la forte poussée du printemps. Le marché était instable vendredi, dans l'attente de la publication prochaine des résultats de la balance commerciale américaine pour le mois de mai.

Indices du 10 juillet : Nikkei : 24 102,99 (contre 24 158,72 le 4 juillet) ; indice général : 2 017,74 (contre 2 020,40).

	Cours 3 juil.	Cours 10 juil.
Akaï	520	550
Bridgestone	1 100	1 050
Canon	941	905
Fuji Bank	3 100	3 090
Honda Motors	1 640	1 560
Matsushita Electric	2 310	2 260
Mitsubishi Heavy	576	578
Sony Corp.	4 210	4 000
Toyota Motors	1 960	1 850

BOURSES ÉTRANGÈRES

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Une erreur cher payée

De la même manière que faute de grives on mange des merles, le *marché international*, faute de dollars américains, continue d'avaler des dollars australiens *et canadiens. Il* fallait s'y attendre. La décision du Trésor américain de revenir, en ce qui concerne les seules émissions euro-obligataires, sur son infortunée ukase d'abolir le traité de double imposition entre les Etats-Unis et les *Antilles* néerlandaises n'a pas suffi à calmer les esprits. La démarche initiale malheureuse des *autorités* américaines a ajouté à la confusion qui déjà entourait le dollar des Etats-Unis. Elle a, en outre, diminué la crédibilité des emprunteurs américains. Un certain nombre d'entre eux ont sauté sur l'occasion pour rembourser par anticipation leurs euro-emprunts ainsi que la clause fiscale qui accompagne les contrats de prêt les y autorise.

Le groupe californien American Medical International Inc. s'est, mardi, empressé de dénoncer *deux* euro-emprunts dotés de coupons « zéro » et d'une valeur nominale totalisant 450 millions de dollars, qu'il avait émis avant 1984 à partir d'une filiale à Curaçao. On susurre que le remboursement anticipé qui sera *suivi* d'un nouveau financement aux Etats-Unis à des conditions bien *plus avantageuses*, puisque entre temps les taux d'intérêt se sont notablement détendus, *permettra* à American Medical d'épargner quelque 18 millions de dollars.

Ces remboursements inattendus soulèvent tout à la fois l'ire des investisseurs internationaux et des euro-banquiers eux-mêmes. Ces derniers, en effet, ont très souvent été les premiers à acquérir du papier à coupons « zéro ». Celui-ci permet d'amasser un capital pour l'établissement ultérieur d'enfants, l'amélioration d'une retraite ou la transformation en veuve joyeuse d'une épouse éplorée par le départ d'un cher mais trop tôt disparu.

Pour ne pas encourir le courroux des euro-investisseurs, c'est-à-dire pour éviter de ne plus avoir accès au marché international des capitaux, GMAC (General Motors Acceptance Corp.) a, dès mercredi, déclaré qu'il s'engageait à ne rem*bourser par anticipation aucun de* ses euro-emprunts émis par sa filiale financière aux Antilles hollandaises. Ces transactions s'élèvent à plus de 1,5 milliard de dollars dont 800 millions sous forme d'euro-obligations démunies de coupons.

Cette annonce, destinée à prouver la bonne foi de la société américaine, a rassuré l'euromarché et, jeudi, GMAC a pu lancer une euro-émission sur trois ans de 200 millions de dollars à un prix de 101 sur un coupon annuel de 8,25 %. Ces conditions ont été jugées réalistes, et l'offre de GMAC, avec le support des banques chefs de file, a été assez *bien* accueillie.

Il en est allé, en revanche, très différemment pour les 100 millions de dollars américains proposés en début de semaine par le Conseil de l'Europe. D'une durée de sept ans, *l'euro-émission a été offerte à un* prix de 101,75 avec un coupon annuel de *8,75 %, soit un rendement* de seulement 51 points de base plus élevé que celui des bons à même échéance du gouvernement américain. Les euro-obligations étaient, jeudi, demandées avec une honteuse décote de 3 %, c'est-à-dire bien au-delà de la commission bancaire globale de 1,875 %.

temps après la privatisation, puis étonné par l'ampleur de son ambition et, enfin, laissé tout un chacun pantois par le choix d'une formule dont *la simplicité tranquille* est en elle-même la clé du succès.

Par le truchement d'une émission de droits non-négociables offertes en priorité aux actionnaires existants, la Compagnie financière de Paribas va *émettre 7,5 millions* d'« *Unites* » au prix de 470 F français le titre. Chaque « Unite » sera composée d'une action et d'un warrant permettant au porteur d'acquérir, jusqu'au 31 juillet 1989, une action supplémentaire à un prix de 500 F, soit une prime de 8,7 % par rapport au prix de clôture, ce dernier mercredi, de *460 F. Les deux ans d'exercice du* warrant sont généreux. La question est de savoir quel est le prix de warrant.

Paribas se montre extrêmement discret sur ce point afin de ne pas *susciter de spéculation impétueuse* sur ce que les Français s'obstinent à appeler « *bon de souscription* », alors que le mot « warrant » n'est autre que la version anglicisée de l'ancien français « warrant » (« garant »). Les émissions par droits s'effectuent, *en général*, à partir d'une décote par rapport au cours *en Bourse. Si, par exemple, celle* imaginée par Paribas est de 5 %, cela *signifie que* le prix de l'action attribuée par droit est de 437 francs français et le prix du warrant de 33 francs (437 + 33 = 470 F). Dans le cas présent, l'ampleur de la décote n'a pas été révélée. On ne la connaîtra que dans une quinzaine de jours lorsque les warrants commenceront à être cotés au « comptant » à *Paris, alors que les actions le seront* au « règlement mensuel » afin que le *marché des premiers ne surcharge* pas l'autre, autre subtilité bien digne de Paribas.

Paribas, toujours Paribas

Le franc suisse a été le principal bénéficiaire du déclin du dollar américain sur le marché international des capitaux. En assurant que sa devise n'est pas surévaluée, la Banque nationale suisse s'attache la fidélité des investisseurs de tout poil. Les emprunteurs japonais ont été les premiers à se replier massivement sur le marché helvétique. La Banque française du commerce extérieur (BFCE) leur a, cette semaine, emboîté le pas en lançant, sous la garantie de la République française, une émission de 100 millions de *francs suisses. L'opération, d'une* durée de cinq ans, a été proposée avec un coupon de 4,25 % sur la base d'un prix de 100,625.

En attendant de lever ces prochains jours 100 millions de francs suisses sur vingt ans avec un coupon de 5 %, l'EDF a, dans l'immédiat, opté par le charme autant bourgeois que discret du franc luxembourgeois. *Elle a effectué un placement* privé de 300 millions libellés dans la devise du Grand-Duché. La transaction qui bénéficie de la garantie de l'Etat français aura une durée de sept ans. Elle sera émise à un prix de 100,25 avec un coupon annuel de 7,375 %. Paribas n'arrêtera jamais d'étonner. La Compagnie financière, qui avait eu l'honneur d'être la première des institutions financières françaises à être *privatisée* avec le bonheur que l'on sait, a aussi été la première cette semaine à faire appel, sur une très grande échelle, aux capitaux privés pour renforcer ses fonds propres. Sa privatisation n'avait guère enrichi son escarcelle puisque son produit avait profité à l'Etat français.

En décrétant, le jeudi 9 juillet, une augmentation de capital qui représente l'équivalent de plus de 800 millions de dollars, Paribas a, tout d'abord, surpris par la rapidité d'une décision venant si peu de

Simultanément, Paribas propose aux non-résidents qui ne sont pas *encore* actionnaires de *la* Compagnie financière, 4,5 millions d'« Unites » aux mêmes conditions que l'émission par droits. Cette tranche internationale qui, disons-le, tout de suite, a suscité un très vif intérêt à l'étranger, sera placée de la manière suivante : aux Etats-Unis, sous forme d'un placement privé dirigé par Merrill Lynch et Paribas Corp ; au Canada, également par le *truchement d'un placement privé* sous la houlette de Wood Gundy ; au Japon, sous l'égide de Yamaichi et Nomura ; dans le reste du monde, sous la direction de N.M. Rothschild, Warburg, Credit Suisse-First Boston, la Société de Banque suisse, Deutsche Bank et Dresdner Bank, étant entendu que la Banque Paribas Capital Markets à Londres chapeaute l'ensemble.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Le dollar à plus de 150 yens

La reprise du dollar s'est poursuivie cette semaine, essentiellement vis-à-vis du yen, qui s'est affaibli, si on veut bien nous permettre cette audacieuse expression. A Tokyo, le cours du billet vert, qui avait plongé à 137 yens fin avril, a retrouvé le niveau des 150 yens qu'il atteignait encore à la mi-mars, et à 151 yens en pointe vendredi matin, se retrouvait très proche de la parité en vigueur *fin juillet 1986 : 155* yens.

Une belle remontée, qui comble d'aise les Japonais : le ministre des finances, M. Kiichi Miyazawa, *n'a-t-il* pas déclaré cette semaine que la Banque du Japon n'avait pas l'intention d'intervenir *pour freiner* cette remontée? Et d'évoquer son accord avec le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, en octobre dernier, lorsque le dollar valait *160 yens. Comme on le comprend!* Chaque yen supplémentaire par dollar améliore d'autant la *position* compétitive des industriels japonais, qui ont déjà « digéré » les 150 yens et, il y a peu, se préparaient à affronter les 140 yens, voire les 120 yens.

Cela étant, au-dessus de 150 yens pour 1 dollar (contre 242 à la veille de l'accord du Plaza le 22 septembre 1985), « *on entre dans une zone à risques* », estiment les spécialistes. Tout d'abord, les investisseurs japonais, *rassurés par la bonne* tenue du dollar et attirés par les taux d'intérêt élevés pratiqués aux Etats-Unis (près de 8,50 % à long terme, contre 4 % à Tokyo), se sont jetés récemment sur les obligations du Trésor américain et les titres libellés en dollars : 14 milliards de dollars d'achats en juin (record absolu), contre *5,45 milliards en mai. L'effet mécanique* de ces opérations est d'accentuer la hausse du billet vert, puisqu'ils se traduisent par des ventes de yens. Ajoutons qu'un tel mouvement a été favorisé par l'affaiblissement de la Bourse de Tokyo, tant pour les actions que pour les obligations, déprimée par une remontée sensible des rendements sur les marchés nippons.

« *A terme, la tendance reste toujours baissière sur le dollar* », estiment encore les opérateurs, bien que, sur graphiques *(charts)*, la devise américaine entre en phase haussière et que certains analystes commencent à être « *impressionnés* ». Ils ont relevé, avec intérêt, la déclaration du célèbre Clay*ton Yeutter, représentant spécial* de la Maison Blanche pour le commerce et encore récemment grand partisan de la baisse du dollar, selon laquelle « *avec un dollar à 150 yens, de nombreux produits américains restent compétitifs* ». Prudent, *M. Yeutter n'a pas voulu en inférer* que la parité dollar-yen était stable : « *Je laisse aux marchés le soin de répondre.* »

Aux marchés et aux nouvelles en provenance des économies. Pour ce qui est de l'inflation, ces nouvelles sont bonnes : les prix de gros américains ont augmenté de 0,2 % seulement en juin. A la veille du week-end, et à quelques jours de l'annonce des *résultats* de la balance commerciale des Etats-Unis, en mai, rendus publics *le 15 juillet, les milieux new*-yorkais tablaient sur un déficit de l'ordre de 13 à 14 milliards de dollars et plutôt 14 milliards, en raison de l'augmentation des importations américaines de pétrole : la production domestique fléchit plutôt, à la suite du ralentissement de l'exploration depuis la chute du prix du brut *l'an dernier*, à *moins* de *15 dollars* le baril, et les prix remontent.

Par ailleurs, si, effectivement, l'excédent commercial du Japon a baissé en juin jusqu'à 6,61 milliards de dollars (contre 7,36 milliards de dollars un an auparavant) et si ses exportations vers les Etats-Unis ont fléchi pour la première fois depuis vingt-sept mois (– 2,4 %), l'excédent sur l'Amérique atteint encore 4 milliards de dollars.

Quant à l'excédent nippon sur l'Europe, *il* est *tranquillement* passé à plus de 10 milliards de dollars au premier semestre 1987, le cours du yen fléchissant par rapport aux devises européennes : à Paris, il avait dépassé 4,40 francs l'an dernier, pour revenir, depuis le début de l'*année, dans une fourchette de* 3,95 F-4,10 F (pour 100 yens), ce qui correspond à une dévalorisation de près de 10%, peu opportune à l'heure actuelle. De quoi inquiéter aussi l'Allemagne, prête à intervenir pour stopper cette baisse : ce n'est plus la *chute du dollar* qui l'*inquiète*, mais le recul relatif du yen.

La meilleure preuve en est donnée par l'augmentation du taux d'émis*sion du dernier emprunt fédéral de* la RFA à 6,125% sur dix ans, contre 5,5% le 5 mai dernier. A Francfort, on a peur du gonflement persistant de la masse monétaire, en hausse de 8% pour le mois de juin (en taux annuel), alors que l'objectif est de 6%. *Avec un dollar plus ferme*, la crainte de rentrées de capitaux trop fortes s'éloigne, et priorité est donnée aux soucis domestiques. Signalons enfin, pour les touristes et les industriels, qu'une dévaluation « *prochaine* » de la peseta espagnole *serait décidée par le gouvernement*. Selon le secrétaire d'Etat au commerce, cette dévaluation aurait le double intérêt de rééquilibrer la balance commerciale espagnole, en déficit croissant avec les autres pays de la CEE, et de compenser l'écart *d'inflation entre l'Espagne et le reste* de l'Europe.

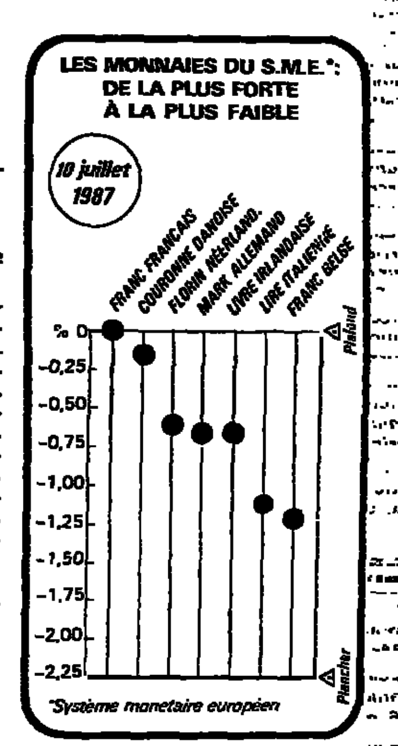
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 6 AU 10 JUILLET

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,6150	–	16,2866	65,0195	54,2593	2,6157	48,2160	0,0750
	1,6090	–	16,3292	65,4022	54,4069	2,6246	48,3325	0,0751
Paris	9,9161	6,1400	–	399,22	333,15	16,0607	296,04	4,6026
	9,8535	6,1240	–	400,52	333,19	16,0734	295,99	4,6027
Zurich	2,4838	1,5380	25,0050	–	83,4508	4,0230	74,1562	1,1529
	2,4601	1,5290	24,9675	–	85,1882	4,0131	73,9004	1,1492
Francfort	2,9764	1,8430	30,0165	119,83	–	4,8208	88,8621	1,3815
	2,9573	1,8380	30,0129	120,21	–	4,8241	88,8352	1,3814
Bruxelles	61,7414	38,23	6,2263	24,8569	207,43	–	18,4329	2,8658
	61,3029	38,10	6,2214	24,9182	207,29	–	18,4146	2,8635
Amsterdam	3,3495	2,0740	33,7792	134,85	112,53	5,4259	–	1,5547
	3,3290	2,0690	33,7849	135,32	112,57	5,4304	–	1,5550
Milan	2154,41	1394	217,26	867,36	723,82	34,8940	643,20	–
	2140,77	1330,50	217,26	870,17	723,88	34,9212	643,06	–
Tokyo	243,05	150,50	24,5116	97,8543	81,6603	3,9366	72,5651	0,1128
	239,18	148,65	24,2736	97,2204	80,8759	3,9015	71,8463	0,1117

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 10 juillet, 4,0997 F contre 4,1197 F le vendredi 3 juillet.



LES MATIÈRES PREMIÈRES

Les diamants noirs de la De Beers

Si le diamant fait aujourd'hui l'infortune des frères Chaumet, il *continue* d'offrir son plus bel éclat à la société sud-africaine De Beers, qui commercialise plus de 80 % des pierres brutes produites dans le monde (Union soviétique comprise). Au premier semestre, les ventes de diamants de qualité gemme (destinée à la *joaillerie*) et industrielle lui ont rapporté 1,560 milliard de dollars, contre 1,214 milliard de dollars sur la même période de l'an passé. Cette progression de 28 % en dollars, monnaie d'échange sur le marché du diamant brut, est le résultat d'une reprise de la demande pour les *pierres de moyenne et* grosse taille.

La De Beers cueille aussi les *fruits de son effort* de stockage mené entre 1982 et 1985, au *moment de la grande récession du* diamant. La firme de Kimberley avait alors constitué un véritable stock régulateur, retirant du marché les variétés délaissées par les acheteurs. Depuis les premiers frémissements de la consommation, à la fin de 1985, la Central Selling Organisation, filiale commerciale de la *De Beers installée à Londres* s'est astreinte à n'offrir que les pierres *susceptibles d'être rapidement* vendues. Seule habilitée – en raison de son poids sur le marché – pour fixer les prix mondiaux du diamant brut, elle a de cette manière réussi à entretenir un mouvement de hausse. Ses tarifs ont augmenté de 7 % en novembre *1986*, puis de 7,5 % en avril dernier. Un autre relèvement de *7 % pourrait intervenir d'ici à la* fin de l'année.

La De Beers *vient* de surcroît de renforcer son emprise sur les gisements de diamant brut en ouvrant le 7 juillet son capital au gouvernement du Botswana, l'un des principaux producteurs mondiaux avec le Zaïre, l'URSS, l'Australie et l'Afrique du Sud. *L'accord* a été conclu entre la De Beers Consolidated *Mines, sud-africaine,* et la De Beers Botswana Mining Company, de nationalité botswanaise. Cette dernière, plus connue sous le nom de Debswana, est en réalité une « joint venture » entre la firme de Kimberley et le gouvernement de Gaborone, qui détiennent chacun la moitié des parts.

Pour la première fois dans l'histoire presque centenaire de la *De Beers (elle fut créée en 1888* par Cecil Rodes), deux Noirs vont ainsi devenir membres de droit de son conseil d'administration. La Debswana a obtenu 5,27 % du capital de la maison mère, soit l'équivalent de 385 millions de dollars. Le gouvernement botswanais est pour sa part *actionnaire de la De Beers à hauteur* de 2,6 %.

En *contrepartie de cette* ouverture, le leader mondial du diamant a semble-t-il réalisé une double opération favorable. En premier lieu, la Debswana a accepté de lui céder – pour un prix tenu secret – la totalité du stock de pierres brutes qu'elle *avait constitué pendant la* crise des années 1982-1985. La De Beers consolide en outre sa position dans les trois riches mines diamantifères du Botswana : Orapa et Letlhakane dans le centre du pays ; Jwaneng dans le sud. Ces gisements ont produit en *1986, 13* millions de carats (un carat = 0,2 gramme), pour une *production totale du groupe* De Beers voisine de 24 millions de carats.

Au moment où l'activité est en regain sensible dans les grands centres de taille (Anvers, Tel-Aviv, Bombay, New-York), les dirigeants de *Kimberley* assoient un peu plus leur autorité sur le marché du diamant. Aucun pays ne semble actuellement en mesure de se soustraire au circuit commercial de la CSO pour écouler sa production. Le Zaïre, qui a tenté à deux reprises de faire cava*lier seul (en 1981* et *en 1985*) a abandonné pour longtemps ses velléités d'indépendance en la matière.

ERIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 10-7
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1041 (+ 15) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	945 (+ 20,5) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 875 (+ 65) Livres/tonne
Sucre (Paris) Août	1 295 (+ 10) Francs/tonne
Café (Londres) Juillet	1 281 (– 26) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juillet	2 057 (+ 57) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	261 (– 2,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	167 (– 6,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	169,80 (+ 2,20) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Les ventes de diamants de la CSO (*)
(en milliard de dollars)

	Premier semestre	Second semestre	Total de l'exercice
1985	837	986	1 823
1986	1 214	1 343	2 557
1987	1 560	–	–

(*) La Central Selling Organisation est l'entité commerciale de la De Beers, qui commercialise 80 % du diamant brut produit dans le monde.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Nouveaux états d'âme

La nette amélioration enregistrée la semaine dernière sur le marché obligataire de Paris n'aura pas duré longtemps ! Après la mini-euphorie provoquée par la diminution d'un quart de point de son taux d'adjudication par la Banque de France, le 28 juin, les opérateurs ont été pris de nouveaux états d'âme. Sur le MATIF, bon baromètre de l'humeur des marchés, le cours de l'échéance *septembre, qui, de 102,20 juste* avant la baisse du taux Banque de France, était passé à plus de 104,50, est retombé à 103,65 à la veille du week-end.

Un long week-end, il est vrai, puisqu'il s'étend jusqu'au lendemain du 14 juillet : il rend prudents des opérateurs devenus très nerveux et pas très optimistes.

En milieu de semaine, tout d'abord, les prévisions de l'INSEE *(3,5% d'inflation en* 1987 et 25 milliards de francs de déficit commercial) les ont refroidis, bien que ces prévisions diffèrent peu de celles formulées à la mi-mai. Ils n'ont guère confiance dans les propos rassurants de M. Balladur, qui s'en tient, néanmoins à ses pronostics antérieurs sur le rythme d'inflation.

Certes, le marché attend encore un petit « geste » de la Banque de France, à savoir une *nouvelle* diminution de son taux d'adjudication *maintenu, cette semaine*, à 7 1/2%, à la déception de beaucoup. Quelle précipitation ! Il faut savoir doser les bonnes choses !

Mais, plus *profondément*, après la crise que vient de traverser la place de Paris, la confiance n'est pas revenue ou pas encore. On craint toujours de mauvaises surprises, des incidents de cohabitation politique, de nouvelles lézardes dans la majorité, ou n'importe quoi. Résultat : plus personne ne veut, pour l'instant, prendre de positions à long terme, et on se dépêche de vendre ou de revendre sur toutes les reprises. L'évolution du MATIF a été significative cette semaine : comme le cours de l'échéance de septembre n'a guère pu dépasser 104.50, il est retombé, d'autant plus rapidement que le seuil de retournement à la baisse, fixé à 103,80 a été franchement « cassé ». *La morosité* s'est réinstallée chez les opérateurs sur graphiques. *Du coup*, les cours des OAT mis en adjudication la semaine dernière, qui avaient un peu monté, lorsque le rendement était revenu de 9,32 % à 9,20 % se retrouvent à leurs niveaux d'émission, ce qui efface les légers progrès de la semaine.

En fait, le réajustement du marché obligataire français se poursuit. Il se trouve encore du papier à taux fixe dans des mains qui ne devraient *plus guère en détenir, c'est-à-dire* celles d'organismes qui ne sont ni compagnies d'assurances, ni caisses de retraite. De ce réajustement pénible, le meilleur signe est la statistique mensuelle de TDF sur l'en-cours des SICAV court terme, dits de trésorerie.

Tout d'abord, le transfert en faveur des SICAV monétaires, investies en produits court terme (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôts, réméres, etc.), se poursuit, aux dépens des SICAV dites sensibles, investies en obligations à taux fixe, qui perdent encore 5,9 milliards de francs leur encours étant ramené à 70,8 milliards de francs, venant d'un maximum de 123,8 milliards de francs en août dernier, juste avant le début de la remontée des taux. Les SICAV monétaires, en revanche, battent leurs records à 170,2 milliards de francs. Ensuite, l'en-cours global des SICAV court terme fléchit pour la première fois depuis décembre 1986, perdant 4,7 milliards de francs pour s'établir à 364,4 milliards de francs. *Le Crédit agricole* n'en poursuit pas moins sa progres*sion, passant au-dessus de 17%* de part du marché, à 62,5 milliards de francs, BNP et Société générale régressant un peu, sans doute en raison des souscriptions d'actions pour les privatisations.

Evénement ! L'Agence d'évaluation financière (ADEF) a enfin *publié ses premières* « notes » sur la cotation des émetteurs de billets de trésorerie et d'obligations. Pour les billets, les notes sont rangées, en ordre dégressif, de T1 (maximum) à T4. Ont obtenu T1 : SEB, Kléber Porte-feuille Kléber et SINVIM (du groupe de la Compagnie bancaire) PSA Finance et Ciments *français, signatures indiscutées* pour du papier, qui ne dépasse guère trente jours. La liste qui porte sur 20% d'un en-cours de 41,4 milliards de francs s'arrête là, pour l'instant : la suite à la rentrée.

Chapitre obligations, la cotation commence a AAA (optimum), comme le triple A américain, puis diminue de BBB à B, jusqu'à D (l'enfer des emprunteurs). A partir de BB, l'incertitude sur la capacité de remboursement devient « croissante ». *Le Groupement des industries du bâtiment et des travaux publics (GIBTP) reste sur le bord*, avec un BBB. Le GOBTP (financement des ouvrages du BTP) et le GITT (transport et tourisme) obtiennent un A raisonnable. La suite à partir de septembre.

F. R.

Le Monde

URSS

Le chef du gouvernement d'Ukraine est remplacé

L'Ukraine, dont le patron, M. Chtcherbitski, est aujourd'hui le plus ancien membre du Politburo, est de plus en plus touchée par la valse des cadres relancée par M. Gorbatchev depuis quelque temps. Le chef du gouvernement de cette république, M. Alexandre Liachko, a été relevé de ses fonctions vendredi 10 avril. Son successeur est M. Vitali Masol, qui était depuis 1979 vice-président du gouvernement d'Ukraine.

M. Liachko était non seulement le numéro deux en Ukraine, mais un « vieux de la vieille » de l'appareil en place dans cette république.

Né en 1915, originaire du Donetz, il était dès 1960 premier secrétaire de cette importante région industrielle. En 1963, il devenait l'un des secrétaires du parti pour toute l'Ukraine, en 1966 second secrétaire, enfin, de 1969 à 1972, président du présidium du soviet suprême d'Ukraine, autrement dit chef de l'Etat.

Il avait servi sous trois premiers secrétaires, MM. Podgorny, Chelest et Chtcherbitski, lequel n'avait probablement pas été étranger à son retour à un rôle plus actif en juin 1972, dans la fonction de chef du gouvernement. M. Liachko était aussi l'un des plus anciens membres du comité central de toute l'Union, puisqu'il y siégeait depuis 1961.

Pourtant, son départ n'est probablement pas une disgrâce, car le nouveau chef du gouvernement ukrainien paraît très proche de son prédécesseur. Ukrainien comme lui, né en 1928, M. Vitali Masol a commencé sa carrière dans la même région et la même entreprise que M. Liachko, l'usine de constructions mécaniques de Novokramatorsk dans le Donetz, dont il était devenu directeur en 1963. Promu en 1972 premier vice-président du comité d'Etat au Plan (Gosplan) d'Ukraine, puis en 1979 président de cette organisation, il a travaillé depuis quinze ans en étroit contact avec M. Liachko.

Cela dit, l'Ukraine, qui était restée pendant près de deux ans un îlot de stabilité dans la vague du « gorbatchevisme », connaît depuis quelques mois d'importants changements de personnel. Après la découverte d'un scandale dans lequel était impliquée la police de Vorochilovgrad, la direction de cette région avait été remaniée, et le président du KGB de la république, M. Moukha, avait été mis à la retraite.

Au total, depuis le début de cette année, deux secrétaires du parti ont été remplacés dans la république ainsi que sept premiers secrétaires de région, dont trois (ceux de Vorochilovgrad, de Lvov et de Volynie) pour « *fautes graves* » et autres péchés.

Tôt ou tard en tout cas, M. Chtcherbitski, lui aussi en poste depuis quinze ans, devra céder la place, mais sa résistance est impressionnante. Elle pourrait s'expliquer non par un sursaut de « brejnévisme », dont plus personne n'ose se réclamer, mais plus simplement par le nationalisme : inquiets de l'incessant brassage des cadres auquel se livre la nouvelle direction à Moscou, irrité notamment par les transferts de personnel – généralement des Russes – d'une région ou d'une république à une autre (et l'on en a vu les conséquences avec les émeutes d'Alma-Ata en décembre dernier), l'appareil ukrainien ferait bloc derrière son premier secrétaire.

MICHEL TATU.

LIBAN

Le président Amine Gemayel lance un appel à l'unité nationale

Beyrouth *(AFP)*. – Le président Amine Gemayel a lancé, le vendredi 10 juillet, un appel indirect à l'opposition libanaise et aux composantes du « camp chrétien » pour sauvegarder l'unité du pays et faire ainsi « *échouer les objectifs des assassins du premier ministre Rachid Karamé* ».

Dans une déclaration rapportée de source officielle, la première depuis la mort, le 1er juin, de Rachid Karamé dans une explosion à bord d'un hélicoptère de l'armée, M. Gemayel a implicitement rejeté la proposition du camp chrétien de former un « *gouvernement d'indépendance contre l'occupation syrienne du Liban* ».

« *L'unique moyen de sauver le Liban réside en un front uni et un gouvernement unique représentant tout le pays, qui traverse une étape cruciale (...) et fait face à une guerre économique sauvage* », a-t-il dit.

Qualifiant le « martyre » de Rachid Karamé de « tragédie stupéfiante », M. Gemayel a estimé que les protagonistes du crime cherchaient à détruire les efforts du premier ministre de parvenir à une solution pacifique de la crise.

« *Ils ont réussi à l'assassiner, tentons de leur barrer le chemin en essayant de réaliser ses buts* », a dit M. Gemayel, en soulignant qu'il considérait « *la poursuite des protagonistes et des exécutants du crime, ainsi que de ceux qui ont failli* [à leurs responsabilités] *non seulement comme une position politique, mais un devoir national irrévocable.* »

La déclaration apaisante de M. Gemayel intervient deux jours avant la commémoration du quarantième jour de l'enterrement du premier ministre, qui doit avoir lieu dimanche à Tripoli (Liban Nord). Elle survient, en outre, quelques heures après que le premier ministre par intérim, M. Sélim Hoss, eut une nouvelle fois critiqué le « silence assourdissant » du chef de l'Etat.

De Paris, où il vit en exil, l'ancien ministre Raymond Eddé a adressé un télégramme à M. Hoss, lui demandant de prendre des mesures urgentes en vue de « *freiner la chute de la livre ou de démissionner* ». « *La première de ces mesures*, dit-il, *serait que votre gouvernement donne l'ordre à l'armée libanaise d'occuper, d'abord, le port de Beyrouth et son cinquième bassin, pour permettre à l'Etat de percevoir les droits de douane qui lui reviennent, en empêchant les phalangistes et les Forces libanaises, y compris celles d'Amine Gemayel, de les encaisser illégalement.* »

Le numéro du « Monde » daté 11 juillet 1987 a été tiré à 473 526 exemplaires

A la cour d'assises du Rhône

Klaus Barbie condamné à verser 1 franc de dommages-intérêts à 62 parties civiles

Klaus Barbie a été condamné, samedi 11 juillet, par la cour d'assises du Rhône à verser 1 franc symbolique de dommages-intérêts à soixante-deux associations et personnes individuelles qui s'étaient constituées parties civiles lors de son procès pour crimes contre l'humanité, jugé à Lyon du 11 mai au 3 juillet.

Au terme d'une audience civile d'une heure, Klaus Barbie, absent des débats, a également été condamné aux dépens. Sur les cent quarante-neuf parties civiles, seules soixante-deux avaient réclamé des dommages-intérêts.

Conflit de personnes et divergences politiques

M. Le Pen devra arbitrer les querelles intestines du Front national dans les Bouches-du-Rhône

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Depuis plusieurs mois, le Front national des Bouches-du-Rhône est en proie à des querelles intestines qui opposent le député Pascal Arrighi aux responsables de la fédération. Désigné, officiellement, comme tête de liste pour les prochaines élections municipales à Marseille, M. Arrighi voudrait disposer des pleins pouvoirs afin de préparer cette échéance. Il met ouvertement en cause le secrétaire fédéral, M. Ronald Perdomo, qu'il accuse de vouloir « torpiller » sa candidature et a demandé à plusieurs reprises, l'arbitrage de M. Jean-Marie Le Pen. Il aurait obtenu une restructuration du parti dans le département avec la mise en place de deux fédérations marseillaises, l'une *intra-muros*, dont il se verrait confier la responsabilité, l'autre *extra-muros*, qui serait dirigée par M. Perdomo. Selon M. Arrighi, le président du Front national rendrait publique cette décision lors de sa venue à La Ciotat, le 18 juillet.

Motivé à la fois par une opposition de caractères et des divergences politiques, le conflit n'a cessé de dégénérer. Si M. Perdomo affirme ne pas avoir de différend personnel avec M. Arrighi, celui-ci, en revanche, ne perd pas une occasion d'exprimer ses ressentiments à l'égard du secrétaire fédéral et de son équipe. Leur expérience, leur culture de parti, leur tempérament, leur conception de l'action politique : tout, en fait, sépare ces deux hommes, élus ensemble députés des Bouches-du-Rhône en mars 1986. M. Perdomo est un avocat de quarante-six ans, plus militant qu'homme d'appareil, enraciné depuis toujours dans la famille d'extrême droite. M. Arrighi est un notable de soixante-six ans, couvert de titres et de charges, marqué par ses origines radicales et corses.

M. Arrighi se plaint de l'inconstance de M. Perdomo. Il lui reproche, par exemple, d'avoir organisé des réunions sans le consulter ou en changeant inopinément les horaires. D'avoir accepté des invitations à la télévision régionale sans lui demander de l'accompagner. Ou encore d'avoir publié une déclaration de remerciements aux électeurs, en mars 1986, signée de son seul nom. « *Des enfantillages* », rétorque M. Perdomo. « *Il me fuit*, surenchérit M. Arrighi, *aujourd'hui encore, j'ignore où il habite...* »

Leur contentieux le plus sérieux a trait, cependant, à la conquête de la mairie de Marseille. Dès le milieu de 1985, M. Arrighi avait reçu une double investiture pour conduire les listes du Front national aux législatives de 1986 et aux municipales de 1989. Il était apparu, alors, comme la personnalité la plus apte à se mesurer à Gaston Defferre. Mais les législatives passées, l'enthousiasme qu'avait suscité sa candidature à Marseille s'est quelque peu estompé. – « *Notre analyse a changé* explique M. Perdomo. *M. Defferre n'est plus là et l'audience du Front national n'a cessé de progresser. Puisque la mairie est accessible, pourquoi Jean-Marie Le Pen ne serait-il pas, lui-même, candidat ? Comme tous les leaders politiques nationaux, il a besoin d'une place forte. Où la trouver mieux qu'à Marseille ?* »

Menace de démission

Pour M. Arrighi, ces considération n'ont aucun fondement : « *Si Jean-Marie Le Pen*, observe-t-il, *avait l'intention de se présenter à Marseille, il me l'aurait dit. Mais à chaque fois que je l'ai interrogé à ce sujet, il m'a répondu par la négative. En réalité, M. Perdomo et son entourage n'ont d'autre but que de démobiliser les militants à mon détriment.* » Pis, même ! Le secrétaire fédéral et les élus FN feraient délibérément le jeu de M. Jean-Claude Gaudin, son concurrent de la majorité à la mairie. « *Il a promis un poste de sénateur à Perdomo*, accuse M. Arrighi, *moyennant le torpillage de ma candidature.* »

Enfantillages, toujours, aux yeux de M. Perdomo, qui s'amuse, par ailleurs, des commentaires dont fera l'objet la prochaine célébration du mariage de sa fille par M. Gaudin (maire du quatrième secteur de Marseille). Autre point de friction : la composition des listes. M. Arrighi veut pratiquer une « *large ouverture* » en offrant la moitié des places à des personnalités extérieures au Front national. Il s'est également prononcé contre la candidature des élus régionaux aux municipales. « *Il y a*, dit-il, *des notabilités marseillaises qui sont prêtes à franchir le pas.* » M. Perdomo, lui, préfère donner la priorité « *à des militants motivés plutôt qu'à des opportunistes et des ralliés de la dernière heure* ».

Lassé de demander, sans les obtenir, les pleins pouvoirs, M. Arrighi a fini, en mai, par menacer M. Le Pen de se démettre de son mandat de député.

Les vœux de M. Arrighi ont-ils été, enfin, exaucés ? Le 14 juin, à Marseille, lors de la fête tricolore de la fédération des Bouches-du-Rhône, sa candidature a été, il est vrai, publiquement confirmée par M. Le Pen. Le président du Front national a cependant, dans le même temps, tenu, en aparté, des propos gratifiants aux élus régionaux. Ceux-là mêmes que M. Arrighi traite d'incapables et qu'il soupçonne de comploter contre lui.

La division de la fédération en deux entités distinctes, dont l'une exclusivement marseillaise, serait politiquement originale. Le RPR avait, naguère, lui aussi, dédoublé ses structures fédérales. Mais cette organisation reposait sur des bases géographiques différentes – entre le nord et le sud du département – et ne s'était pas révélée des plus heureuses. M. Perdomo soutient, au demeurant, qu'il n'est « *au courant de rien* ». « *Une telle décision*, souligne-t-il, *ne saurait être prise sans moi. Je n'en vois d'ailleurs pas l'intérêt. On peut être tête de liste sans être patron de fédération.* » Jusqu'ici partisan d'un règlement en douceur, M. Le Pen ne peut plus temporiser.

GUY PORTE.

Le 14 juillet à Paris

Une exposition de matériels au Champ-de-Mars suivra le défilé militaire

Quelques nouveautés marqueront, cette année, le traditionnel défilé militaire du 14 juillet, sur les Champs-Elysées, à Paris. Elles seront dans le ciel avec, notamment, l'apparition des nouveaux modèles de Mirage IV porteurs d'une maquette du missile air-sol à moyenne portée, et au sol avec, en particulier, la présentation, dans l'après-midi sur le Champ-de-Mars, des matériels de technologie de pointe utilisés par le 7e régiment de chasseurs.

Au total, le défilé comprend 6 000 hommes, dont 3 700 à pied ; 630 véhicules divers, dont 206 blindés, et 108 avions et hélicoptères.

Dans l'axe des Champs-Elysées, les Parisiens devraient voir – outre les Mirage IV-P porteurs du missile air-sol à moyenne portée (ASMP), qui est équipé d'une arme nucléaire et qui est tiré sans que l'avion pénètre dans la zone d'action de la défense adverse une cellule aérienne dite Epervier. Du nom du dispositif français en place au Tchad, la cellule Epervier comprend un avion-ravitailleur C 135 accompagné d'un avion d'attaque Jaguar, d'un appareil d'interception Mirage F-1 et d'un avion de reconnaissance Mirage F-1 CR. Le défilé aérien comprend également des hélicoptères Gazelle, qui sont en service à la Force d'action rapide.

Le défilé au sol, outre deux détachements de la légion étrangère et l'équipage du sous-marin nucléaire d'attaque *Casabianca*, comprendra des unités du 2e corps d'armée, stationné en Allemagne fédérale, et des éléments de la 15e division d'infanterie basée à Limoges. Les Parisiens devraient voir, à cette occasion, les rampes de missiles nucléaires préstratégiques Pluton du 74e régiment d'artillerie et les matériels RITA (réseau intégré de transmissions automatiques) du 53e régiment de transmissions, que l'armée de terre américaine a, pour sa part, commandés à la France pour équiper plusieurs divisions.

Comme cela avait été le cas précédemment, les armées ont prévu d'organiser, entre 13 heures et 19 heures, une exposition statique au Champ-de-Mars, ouverte au public. Ces présentations de matériels seront le fait de l'armée de terre et de la marine.

Au pied de la tour Eiffel, notamment, le 7e régiment de chasseurs exposera des chars AMX-10 RC, des missiles d'infanterie antichars Milan, des lasers de télémétrie, des télécommandes et guidages infrarouge et des caméras de vision de nuit. Avec lui, le 6e régiment d'hélicoptères de combat présentera des hélicoptères Gazelle armés de missiles antichars Hot ou d'un canon de 20 millimètres pour l'appui et protection. Enfin, le 58e régiment d'artillerie a prévu de montrer des missiles antiaériens Roland, avec leurs véhicules de tir chenillés.

De son côté, la marine nationale a l'intention de mettre à quai, près du pont d'Iéna, son bâtiment auxiliaire *Dahlia*. Il s'agit d'un ancien dragueur de mines que la France a acquis en 1955 de la marine britannique. Déplaçant 170 tonnes à pleine charge, le *Dahlia*, basé à Cherbourg, sert de bâtiment de surveillance radiologique pour le groupe d'études atomiques.

La présidentielle de 1988

M. Pasqua : ce sera Barre ou Chirac

Dans un entretien, qui sera publié lundi 13 juillet par l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, estime que le futur président de la République « *sera M. Barre ou M. Chirac. Je ne sais pas lequel des deux mais ce sera l'un des deux* », dit-il, car « *il n'y a pas en France de majorité absolue, nécessaire pour élire un président de la République de gauche* ». Au passage, M. Pasqua critique une nouvelle fois la politique menée par la gauche de 1981 à 1986 dans le domaine de la sécurité. « *Je crois qu'un certain laxisme dans la conduite des affaires de l'Etat (...) a eu naturellement comme résultat de permettre le développement de certaines activités criminelles et terroristes* ».

D'autre part, interrogé sur ses convictions personnelles, M. Pasqua se déclare plus proche des Communards de 1871, qui « *refusaient la défaite* » de la France, que des Versaillais, tout en réaffirmant son credo gaulliste : « *Je reste fidèle au général de Gaulle (...). Je ne me reconnais ni dans la droite ni dans la gauche.* »

Huit morts sur l'autoroute du soleil

Un carambolage, qui s'est produit, le 11 juillet, vers 4 heures du matin, a fait huit morts et quatre blessés sur l'autoroute A 6, dans le département de l'Yonne. Plusieurs voitures qui circulaient dans le sens Lyon-Paris n'ont pu éviter un poids lourd qui s'était couché en travers de la chaussée. Sous le choc, deux voitures ont pris feu. Le chauffeur du camion et sept passagers des autres véhicules sont morts carbonisés. Pour faciliter la résorption de l'embouteillage provoqué par l'accident, la gendarmerie a mis en place un circuit de délestage jusqu'en fin de matinée.

Le CNPF juge « inadmissible » la grève des contrôleurs aériens

Le statu quo est total dans le conflit des contrôleurs aériens qui entament, lundi 13 juillet, une treizième semaine de grève pour obtenir la prise en compte des primes dans le calcul de leur retraite. Les importants retards des avions qui résultent de cet arrêt de travail, chaque matin de 6 h 30 à 9 h 30, a provoqué, une fois de plus, la colère du patronat.

M. Michel Maury-Laribière, vice-président du CNPF, a tenu, le 11 juillet, une conférence de presse pour dire que cette grève était « *inadmissible* » parce qu'elle désorganise la vie des entreprises et porte atteinte à leur compétitivité. Le CNPF a diffusé, à cette occasion, une liste de trente-huit sociétés « *gênées par la grève des transports aériens* » où il est question de rendez-vous annulés, de retards de livraison, de voyages annulés, de frais d'hôtel et d'énervement.

De son côté, la CGT a déclaré, par la voix de son secrétaire confédéral, M. Louis Viannet, que le projet du ministre des transports de transformer la direction de la navigation aérienne en établissement public était « *dangereux* », car il aboutirait à « *une privatisation de l'aviation civile* ».

Selon la CGT, les améliorations salariales « *hypothétiques* » que le projet ministériel « *fait miroiter* » ne représentent qu'une « *misérable carotte au bout de laquelle se profilent notamment la liquidation des garanties collectives et des pressions sur l'emploi* ».

● **Information judiciaire après le suicide d'un réfugié laotien à la prison d'Angers.** – Le parquet d'Angers a ouvert, le vendredi 10 juillet, une information judiciaire au lendemain du suicide d'un réfugié laotien âgé de trente-quatre ans, M. Djong Moua – inculpé d'importation et de détention de stupéfiants, – qui s'est pendu dans sa cellule de la prison d'Angers (Maine-et-Loire). Cette information a été ouverte à la suite de protestations de la famille de M. Moua, selon laquelle le détenu ne se serait pas donné la mort. Une autopsie du corps doit être pratiquée.

● **Un commerçant grièvement blessé de plusieurs balles de revolver à Paris.** – Un commerçant âgé de quarante-six ans, M. Roland Lenoir, a été grièvement blessé de plusieurs balles de revolver par des inconnus, le vendredi 10 juillet, vers 21 h 15, cours Albert-1er à Paris, dans le huitième arrondissement.

Deux inconnus circulant à bord d'une voiture dont les plaques d'immatriculation avaient été maquillées ont ouvert le feu à un feu rouge sur l'automobile dont M. Lenoir était le passager et qui était conduite par Mme Aline Taïeb, quarante et un ans. Celle-ci a été légèrement blessée au bras, tandis que M. Lenoir était atteint au ventre.